LE
3
32A3
78/79

ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1878-79

Numéro 22.

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie
1878

ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1878-79

Numéro 22.

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie
—
1878

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/annuairegnra187879univ

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1878-79

1878.

Septembre.

1 DIMANCHE.
2 Lundi.—*Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.—*Rentrée dee élèves au Séminaire de Québec.*
7 Samedi.
8 DIMANCHE.
9 Lundi.
10 Mardi.—*Rentrée des pensionnaires de l'Université à Québec.*
11 Mercredi.—*Rentrée des facultés à Québec.*
12 Jeudi. — Cartier arrive à Québec, 1535.
13 Vendredi.—Promulgation solennelle de la Bulle d'érection canonique de l'Université, 1876.
14 Samedi.
15 DIMANCHE.
16 Lundi.
17 Mardi.—Prix du Prince de Galles, fondé 1860.
18 Mercredi.—Quatre-Temps.
19 Jeudi.
20 Vendredi.—Quatre-Temps. — Inauguration de l'Université Laval et pose de la première pierre du grand édifice, 1854.
21 Samedi.--Quatre-Temps.--*Ouverture de la retraite annuelle au Grand Séminaire de Québec.*
22 DIMANCHE.
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi.—*Ouverture de la retraite annuelle au Petit Séminaire de Québec.*
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 DIMANCHE.—*Indulgence plénière et salut de* ST MICHEL ARCHANGE *à la chapelle du Séminaire.*
30 Lundi.

Octobre.

1 Mardi.—Second incendie du Séminaire, 1705.—Erection du siége épiscopal de Québec, 1674.—*Ouverture des cours à Montréal.*
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 DIMANCHE.—Prix Morrin, fondé 1863.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.—Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 DIMANCHE.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 DIMANCHE.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 DIMANCHE.
28 Lundi.
29 Mardi.
30 Mercredi.
31 Jeudi.—Jeûne.

Novembre.

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Vendredi.--Toussaint.--Fête d'obligation.
2 Samedi.—Commémoration des Morts. [*Voir* Note 3º *page* 8.]
3 Dimanche.
4 Lundi.
5 Mardi.—*Service funèbre pour les* bienfaiteurs *à la chapelle du Séminaire.*
6 Mercredi.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 Dimanche.—*Indulgence plénière et salut de* St Charles *à la chapelle du Séminaire.*
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.—Premier incendie du Séminaire, 1701.
16 Samedi.
17 Dimanche.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 Dimanche.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.
29 Vendredi.
30 Samedi.

Décembre.

1 Dimanche.—I de l'Avent.
2 Lundi.
3 Mardi.
4 Mercredi.—Jeûne.
5 Jeudi.
6 Vendredi.—Jeûne.—Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.
7 Samedi.
8 Dimanche—Immaculée Conception. —*Fête de l'Université.*—Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.—Consécration de Mgr de Laval, 1658.—*Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.*
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.—Jeûne.
12 Jeudi.
13 Vendredi.—Jeûne.
14 Samedi.
15 Dimanche.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.—Quatre-Temps.
19 Jeudi.
20 Vendredi. — Quatre-Temps.—*Examens dans les facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
21 Samedi.—Quatre-Temps.
22 Dimanche.
23 Lundi.
24 Mardi.—Jeûne.
25 Mercredi.—Noel.
26 Jeudi.—*Vacances de Noël.—Retraite de vocation au Petit Séminaire.*
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 Dimanche.
30 Lundi.
31 Mardi.

1879.

Janvier.

1 Mercredi. — CIRCONCISION. — Fête d'obligation.
2 Jeudi.
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 DIMANCHE.
6 Lundi.—EPIPHANIE.—Fête d'obligation.
7 Mardi.—*Examens dans les facultés de Théologie et des Arts.—Rentrée des pensionnaires de l'Université.*
8 Mercredi.—*Commencement du second terme.*
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 DIMANCHE.
13 Lundi.
14 Mardi.—Affiliation du Grand Séminaire de Rimouski, 1869.
15 Mercredi.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 DIMANCHE.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.
26 DIMANCHE.
27 Lundi.
28 Mardi.
29 Mercredi.—ST FRANÇOIS DE SALES.—*Indulgence plénière, Grand'-Messe et Vêpres à la chapelle du Séminaire.*
30 Jeudi.—Affiliation du Grand Séminaire de Ste-Anne Lapocatière, 1872.
31 Vendredi.

Février.

1 Samedi.
2 DIMANCHE.— PURIFICATION.—*Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
3 Lundi.—*Examen sémestriel du Petit Séminaire de Québec.*
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.—Mort de Pie IX, 1878.
8 Samedi.
9 DIMANCHE.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 DIMANCHE.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.—Election de Léon XIII, 1878.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 DIMANCHE.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.—LES CENDRES. — [*Voir* Note 3° *page* 8.]
27 Jeudi.
28 Vendredi.—[*Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur à Québec, (et au Vice-Recteur à Montréal), avec le certificat d'examens de terme du Secrétaire.*]

Mars.

1 Samedi.
2 DIMANCHE.--Naissance de Léon XIII, 1810.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.—Quatre-Temps.
6 Jeudi.
7 Vendredi.—Quatre-Temps.
8 Samedi.—Quatre-Temps.
9 DIMANCHE.
10 Lundi.
11 Mardi.—*Exposition des Quarante-Heures à la chapelle du Séminaire.*
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 DIMANCHE.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi. — Consécration de Mgr Taschereau, Visiteur de l'Université, 1871.—*Congé.*
20 Jeudi.
21 Vendredi.—*Composition pour le* PRIX SEWELL.
22 Samedi.
23 DIMANCHE.
24 Lundi.
25 Mardi.--ANNONCIATION.--Fête d'obligation.—Incendie du Grand Séminaire, 1865.
26 Mercredi.—Mandement de Mgr de Laval pour l'établissement du Séminaire de Québec, 1663.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 DIMANCHE.
31 Lundi.

Avril.

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Mardi.—[*Publication des thèses pour l'examen du Doctorat en Théologie.*]
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 DIMANCHE.
7 Lundi.—*Examens dans les facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
8 Mardi.
9 Mercredi.—*Retraite préparatoire à la fête de Pâques pour les Universitaires.*
10 Jeudi.—Emplacement du Séminaire acheté, 1666.
11 Vendredi.
12 Samedi.—Mgr de Laval donne tous ses biens au Séminaire, 1680.—Découverte de l'Amérique par Colomb, 1492.
13 DIMANCHE.—PAQUES.
14 Lundi.—*Vacances de Pâques.*
15 Mardi.
16 Mercredi.
17 Jeudi.—Affiliation du Petit Séminaire de Rimouski, 1872.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 DIMANCHE.
21 Lundi.—*Rentrée des pensionnaires de l'Université.—Examens dans les facultés de Théologie et des Arts.*
22 Mardi.—*Commencement du troisième terme.*
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 DIMANCHE.—SAINTE-FAMILLE. Fête patronale du Séminaire de Québec.—*Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.*
28 Lundi.
29 Mardi.
30 Mercredi.—Naissance de Mgr de Laval, 1622.—*Congé.*

Mai.

1 Jeudi.—[*Publication des thèses pour l'examen de la Licence en Théologie.*]
2 Vendredi.
3 Samedi.
4 Dimanche.
5 Lundi.—Mort de M. L.-J. Casault, premier Recteur de l'Université, 1862.—Affiliation du Grand et du Petit Séminaires de Québec, et des Petits Séminaires ou Colléges de Nicolet, Ste-Thérèse de Blainville, Ste-Anne Lapocatière et des Trois-Rivières, 1863.
6 Mardi.--Mort de Mgr de Laval, 1708.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 Dimanche.
12 Lundi.—[*Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence en juin, doivent présenter leur demande au Recteur, avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire.*]
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.—Institution canonique de l'Univ. Lav. par S.S. Pie IX, 1876.
16 Vendredi.
17 Samedi.
18 Dimanche.
19 Lundi.—Union du Séminaire de Québec au Séminaire des Missions Etrangères de Paris, 1675.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.—Ascension.—Fête d'obligation.
23 Vendredi.—Bénédiction de la croix du dôme princip. de l'Univ., 1876. —Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1878.
24 Samedi.—Naissance de la Reine, 1819.—*Congé à l'Université.*
25 Dimanche.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.
31 Samedi.—Jeûne.

Juin.

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]
1 Dimanche.—Pentecôte.
2 Lundi.
3 Mardi.
4 Mercredi.—Quatre-Temps.
5 Jeudi.
6 Vendredi.—Quatre-Temps.
7 Samedi.—Quatre-Temps.
8 Dimanche.—Sainte-Teinité.
9 Lundi.
10 Mardi.—Prix Demers, fondé 1875.
11 Mercredi.
12 Jeudi.—Fête-Dieu.—Fête d'obligation.
13 Vendredi.—*Composition pour le* Prix Morrin *à la Faculté de M.*
14 Samedi.
15 Dimanche.—*Examen de catéchisme au Petit Séminaire.*—Bénédiction des édifices de l'Université par Mgr Horan, 1859.
16 Lundi.—*Examens pour la Licence et le Doctorat en Médecine.*—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
17 Mardi.
18 Mercredi.
19 Jeudi.
20 Vendredi.—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.
21 Samedi.
22 Dimanche.—*Indulgence plénière et salut de St Jean-Baptiste à la chapelle du Séminaire.*
23 Lundi.
24 Mardi.--St Jean-Baptiste.--*Congé.*
25 Mercredi.—*Examens dans toutes les facultés.*—1ère messe à Québec, 1615.
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28 Samedi.—Jeûne.--Couronnement de la Reine, 1837.—*Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire..*
29 Dimanche.—SS. Pierre et Paul.
30 Lundi.—*Distribution des prix et des diplômes.*

Juillet.

1 Mardi.—*Vacances d'été.*—Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
2 Mercredi.
3 Jeudi.—Champlain fonde Québec, 1608.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 DIMANCHE.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 DIMANCHE.—DÉDICACE.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 DIMANCHE.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 DIMANCHE.
28 Lundi.
29 Mardi.
30 Mercredi.
31 Jeudi.

Août.

1 Vendredi.
2 Samedi.
3 DIMANCHE.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 DIMANCHE.
11 Lundi.— Fête patronale de Mgr l'Archevêque, Visiteur de l'Université et Chancelier Apostolique.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 DIMANCHE.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.—Approbation des Constitutions du Séminaire de Québec par Mgr Briand, 1768.—Visite de S. A. R. le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860.
23 Samedi.
24 DIMANCHE.
25 Lundi.
26 Mardi.—*Retraite ecclésiastique.*
27 Mercredi.
28 Jeudi.
29 Vendredi.
30 Samedi.
31 DIMANCHE.

N. B.—1° *La rentrée des facultés aura lieu mercredi, le* 10 *septembre* 1879. *Les pensionnaires doivent rentrer la veille.— Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts se fera le* 1er *septembre.—Les élèves pensionnaires d Petit Séminaire de Québec rentrent le* 5 *septembre.*

2° *Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes : la fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation et la fête patronale du Visiteur de l'Université, la fete de saint Jean-Baptiste* (*et à Montréal le jour de la translation et la fête patronale de l'Evêque de Montréal*).

3° *Le jour es Morts* (2 *novembre*) *et le Mercredi des Cendres* (27 *février*) *il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.*

UNIVERSITÉ LAVAL

CARDINAL PROTECTEUR

L'EMINENTISSIME

JEAN SIMEONI

CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

SOUS LE TITRE DE S. PIERRE-AUX-LIENS,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE « INTER VARIAS SOLLICITUDINES » POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS

NN. SS. LES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ.

ANNÉE 1878–79.

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE.

Sa Grace Mgr ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec.

RECTEUR.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, Supérieur du Séminaire de Québec.

MEMBRES DU CONSEIL.

M. LOUIS BEAUDET, Directeur du Séminaire.
M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, Directeur du Séminaire.
L'Honorable NAPOLÉON CASAULT, Professeur à la Faculté de droit
ALFRED JACKSON, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
JEAN-ÉTIENNE LANDRY, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
L'Honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Professeur à la Faculté de Droit.

M. ADOLPHE-I.-I. LEGARÉ, Directeur du Séminaire.
M. CYRILLE-E. LEGARÉ, Directeur du Séminaire.
M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, Directeur du Séminaire.
Mgr BENJAMIN PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.
JAMES-ARTHUR SEWELL, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, Professeur à la Faculté de Droit.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

M. PIERRE ROUSSEL.

ASSISTANT-SECRÉTAIRE.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. MICHEL-EDOUARD MÉTHOT.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

—

DOYENS.

Mgr BENJAMIN PAQUET, à Québec.
M. LOUIS COLIN, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, à Québec.
M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, à Montréal.

—

PROFESSEURS.

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie, Camérier Secret du Saint Père et Consulteur de la S. C. de l'Index ; Professeur de Théologie morale.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire ecclésiastique et d'Hébreu.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur d'Écriture Sainte.

M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire* (Québec), Bachelier ès Arts ; Professeur de Théologie morale.

M. FRÉDÉRIC-LOUIS COLIN, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Droit Canonique.

M. HYACINTHE-FRANÇOIS-DÉSIRÉ ROUXEL, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. JOSEPH-THÉOPHILE PARENT, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Ecriture Sainte et de Liturgie sacrée.

M. JEAN-AMABLE TRÉMOLET, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. NARCISSE-AMABLE TROIE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. JEAN-PIERRE SCHLICKLING, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. ALEXIS-JULES-THÉODORE ORBAN, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Eloquence sacrée.

M. NICOLAS-VICTOR MANY, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.

M. ALBERT-ANDRÉ BLAIS (Québec), Docteur en Droit canonique ; *Chargé du cours* de Droit canonique.

FACULTÉ DE DROIT.

—

DOYENS.

L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, à Québec.
COME-SÉRAPHIN CHERRIER, C. R., à Montréal.

—

SECRÉTAIRES.

EDMUND-JAMES FLYNN, Ecuyer, à Québec.
JOSEPH-ALPHONSE OUIMET, Ecuyer, à Montréal.

—

PROFESSEURS.

L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour du Banc de la Reine ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 70 rue Saint-Louis.

L'Honorable NAPOLÉON CASAULT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit commercial et de Droit maritime.—Résidence, 9 rue Salaberry.

L'Honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit civil et de Droit administratif.—Résidence, 3 rue du Parloir.

EDMUND-JAMES FLYNN, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain.—Résidence, 10 rue Saint-Flavien.

RICHARD ALLEYN, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit criminel.—Résidence, 131 rue Sainte-Anne.

COME-SÉRAPHIN CHERRIER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit international.—Résidence, 316 rue Lagauchetière, Montréal.

L'Honorable SAMUEL-C. MONK, *Professeur titulaire,* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour du Banc de la Reine ; Professeur de Droit commercial et maritime.—Résidence, 643 rue Ontario, Montréal.

L'Honorable PIERRE-J.-O. CHAUVEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Shérif de Montréal ; Professeur de Droit Romain.—Résidence, *St-Lawrence Hall*, Montréal.

L'Honorable THOMAS-J.-J. LORANGER, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit administratif.—Résidence, 27 rue St-Hubert, Montréal.

L'Honorable JOSEPH-A. CHAPLEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit ; Professeur de Droit criminel.—Résidence, *St-Lawrence Hall*, Montréal.

LOUIS-A. JETTÉ, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 97 rue St-Hubert, Montréal.

J.-ALPHONSE OUIMET, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 89 rue St-Hubert, Montréal.

—

PROFESSEUR HONORAIRE.

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, Docteur en Droit et Professeur à la Faculté d'Angers ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

—

FACULTÉ DE MÉDECINE.

—

DOYENS.

JAMES-ARTHUR SEWELL, Écuyer, à Québec.
PIERRE MUNRO, Écuyer, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES.

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, à Québec.
E.-P. LACHAPELLE, Écuyer, à Montréal.

—

PROFESSEURS.

JAMES-ARTHUR SEWELL, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts et Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne et de Thérapeutique spéciale, et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu.—Résidence, 43 rue Sainte-Ursule.

JEAN-ÉTIENNE LANDRY, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine, Membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Paris, Membre honoraire de la Société d'Émulation de Louvain ; Professeur de Pathologie externe et de Médecine opératoire théorique.—Résidence, 135 rue Sainte-Anne.

ALFRED JACKSON, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu.—Résidence, 14 rue Saint-Andrew.

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu —Résidence, 23-25 rue Sainte-Ursule.

FRANÇOIS-HUBERT-ALEXANDRE LARUE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine et Maître ès Arts, Membre correspondant de la Société Médicale de Louvain ; Professeur de Médecine Légale, de Toxicologie, d'Hygiène, d'Histologie, et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu.—Résidence, 128 rue Sainte-Anne.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Physiologie.—Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial de Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie.—Résidence, 46 rue Saint-Louis.

CHARLES VERGE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Matière médicale et de Thérapeutique générale.—Résidence, 154 rue des Fossés.

LAURENT CATELLIER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire pratique, et de Clinique externe à l'Hôpital de la Marine.—Résidence, Hôpital de la Marine.

PIERRE MUNRO, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe.—Résidence, 299, rue Dorchester, Montréal.

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu de Montréal. —Résidence, 758 rue Sainte-Catherine, Montréal.

EUGÈNE-H. TRUDEL, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie et de la Clinique de Tocologie.—Résidence, 75 rue Dubord, Montréal.

J.-GASPARD BIBAUD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique.—Résidence, 30 rue Saint-Denis, Montréal.

JOSEPH-EMERY CODERRE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Matière médicale.—Résidence, 64 rue Saint-Denis, Montréal.

THOMAS-ED.-D'ODET D'ORSONNENS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Médecine légale et de Toxicologie, et chargé du cours de Chimie.—Résidence, 27 rue Saint-Constant, Montréal.

WILLIAM-H. HINGSTON, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), M. D., D. C. L., L. R. C. S. Edin., Chevalier, Membre de l'Acad. Imp. Leopold, Membre de la Société Médicale All. de Paris, Membre de la Société Pollichia de Bavière, Membre honoraire de la Société Gynécologique de Boston, etc., Chirurgien consultant à l'Hôpital des Femmes et au Dispensaire de Montréal, ancien Président de l'Association Médicale Canadienne, Vice-Président du Congrès Médical international de Philadelphie, etc. ; Professeur de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu de Montréal.—Résidence, 37 avenue Union, Montréal.

ALFRED-T. BROSSEAU, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Médecine opératoire et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu de Montréal.—Résidence, 415 rue Craig, Montréal.

EMMANUEL-P. LACHAPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre associé-étranger

de la Société Française d'Hygiène ; Professeur de Pathologie générale.—Résidence, 132 rue Saint-Laurent, Montréal.

ADOLPHE LAMARCHE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie.—Résidence, 410½ rue Saint-Joseph, Montréal.

L.-A.-EDOUARD DESJARDINS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre du Congrès international d'Ophthalmologie ; Professeur du cours de Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies, au Dispensaire.—Résidence, 165 rue Bleury, Montréal.

ANGUS-C. MACDONELL, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu de Montréal.—Résidence, 118 rue Cathédrale, Montréal.

ARTHUR-G.-A. RICARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène et de la Clinique des Maladies des enfants, à l'Hôpital-Général de Montréal, et chargé du cours du Botanique.—Résidence, 32 rue Notre-Dame, Montréal.

ADOLPHE DAGENAIS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Physiologie.—Résidence, 265 rue Dorchester, Montréal.

J.-ALFRED LARAMÉE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hôpital-Général de Montréal.—Résidence, 391 rue Dorchester, Montréal.

GEORGE-O. BEAUDRY, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique.—Résidence, 75 rue Dubord, Montréal.

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, *Professeur agrégé* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de la Clinique des maladies des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité.—Résidence, 22 rue Sainte-Anne.

MICHAEL AHERN, Écuyer, *Professeur agrégé* (Québec), Licencié en Médecine ; Professeur de la Clinique des maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte.—Résidence, 44, rue Notre-Dame.

—

PROFESSEUR HONORAIRE.

PIERRE BEAUBIEN, Écuyer, Docteur en Médecine ; ancien Président de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

—

FACULTÉ DES ARTS.

—

DOYEN

M. M.-E. MÉTHOT.

—

SECRÉTAIRE.

M. LOUIS BEAUDET.

—

PROFESSEURS.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire,* Maître ès Arts; Professeur de Physique.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire,* Maître ès Arts ; Professeur de Littérature française.

M. CYRILLE-ÉTIENNE LEGARÉ, *Professeur titulaire,* Maître ès Arts; Professeur de Littérature latine.

M. LOUIS BEAUDET, *Professeur titulaire,* Maître ès Arts; Professeur de Littérature grecque.

M. JOSEPH-CLOVIS-K LAFLAMME, *Professeur titulaire,* Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Minéralogie et de Géologie, et chargé des cours de Botanique et de Physique.

FRANÇOIS-HUBERT-ALEXANDRE LARUE, Écuyer, *Professeur agrégé,* Maître ès Arts et Docteur en Médecine, Membre de plusieurs sociétés savantes ; Professeur de Chimie générale et de Chimie appliquée à l'industrie, à la métallurgie et à l'agriculture.

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé,* Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Droit naturel.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.

L'Honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Droit ; Professeur d'Économie politique.

M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire ecclésiastique.

M. EDMOND MARCOUX, *Chargé de cours*, Bachelier ès Arts et Bachelier en Théologie ; Professeur de Mathématiques et d'Astronomie.

M. OLIVIER MATHIEU, *Chargé de cours*, Bachelier ès Sciences et Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie morale et intellectuelle.

PROFESSEUR HONORAIRE.

M. THOMAS-STERRY HUNT, Docteur ès Sciences, Membre de la Société royale de Londres, de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, de l'Acad. Imp. Léopold Caroli, de la Société Géologique de France, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur ; ancien Professeur de Chimie, de Minéralogie et de Géologie.

Curateur du Musée Numismatique.

M. A. RHÉAUME, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique.

M. F.-X. BÉLANGER.

Elèves et Etudiants durant l'année 1877-1878.

1° FACULTÉ DE THÉOLOGIE. *

MM. François-Xavier Bélanger, T. B., *Québec.*
Herménégilde Bouffard, S. B., *Québec.*
George Boulet, *Québec.*
François Boutin, *Québec.*
Joseph Brousseau, S. B., *Québec.*
Jean Chaisson, A. B., T. D., *Charlottetown, I. P. E.*
E.-J. Chisholm, *Arichat, N. E.*
Finley Chisholm, *Arichat, N. E.*
Gabriel Cloutier, S. B., T. B., *Québec.*
John Corbett, *Charlottetown, I. P. E.*
Benjamin Dionne, *Québec.*
François Faguy, A. B., *Québec.*
Joseph Feuiltault, A. B., *Québec.*
Henri Gouin, A. B., *Québec.*
William Grant, *Charlottetown, I. P. E.*
François-Xavier Gravel, *Rimouski.*
Louis Guérin, T. B., *Québec.*
William Hamilton, T. B., *Halifax, N. E.*
Jean Hébert, *Saint-Jean, N. B.*
René Labbé, L. B., *Québec.*
Eloi Laliberté, *Québec.*
Alfred Langlois, *Québec.*
Alphonse Lemieux, A. B., *Québec.*
Gilbert Lemieux, A. B., *Québec.*
Joseph Lemieux, *Chicoutimi.*
Odilon Marois, *Québec.*
Théod.-Alph. Marquis, *Québec.*
Olivier-Elzéar Mathieu, S. B., T. D., *Québec.*
Joseph-F. McBride, *Toronto, Ont.*
George McCrea, T. B., *Québec.*
Laughlin McDonald, T. B., *Charlottetown, I. P. E.*
John McDonald, *Chatham, N. B.*
Dougald McKinnon, *Arichat, N. E.*
Olivier Moisan, *Québec.*
Peter O'Leary, L. B., T. B., *Québec.*
Edouard Pagé, S. B., *Québec.*
David Pampalon, L. B., *Québec.*
Alfred Pâquet, S. B., T. B., *Québec.*
Edmond Paradis, S. B., *Québec.*

* Les noms de lieux, dans la Faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

MM. Wenceslas Plaisance, *Québec.*
Joseph Quinan, T. L., *Arichat, N. E.*
Thomas Roberge, *Chicoutimi.*
Joseph Rouleau, *Québec.*
John Seubert, *Greenbay, E.-U.*
Amédée-M. Tremblay, A. B., *Québec.*
Arthur Vaillancourt, *Québec*

2° FACULTÉ DE DROIT.

MM. Eugène Belleau, L. B., *Québec.*
Napoléon Bernier, L. B., *Saint-Charles, Riv. Boyer.*
Joseph-Edouard Boily, LL. B., *Québec.*
Joseph Bourassa, L. B., *Saint-Romuald.*
Arthur Chamberland, A. B , *Bic.*
Thomas Chapais, L. B., *Saint-Denis* (en bas).
Archibald-H. Cook, *Québec.*
Frédéric Gautier, L. B., *Québec.*
Eugène Gauvreau, A. B., *Québec.*
François-Xavier Gosselin, A. B., *Saint-Laurent, I. O.*
Philéas-Michel Laberge, A. B., *Québec.*
Jean-Baptiste Lamontagne, *Sainte-Flavie.*
Joseph-Isaac Lavery, LL. B., *Saint-Jean-Port-Joli.*
Jean-Honoré Ouellet, *Québec.*
Louis-Philippe Pelletier, A. B., *Trois-Pistoles.*
Louis-Félix-Macaire Pinault, S. B , *Rimouski.*
Charles-Eugène Pouliot, A. B., *Rivière-du-Loup* (en bas).
Joseph-Evariste Prince, A. B., *Somerset.*
Louis-Joseph Riopel, *Québec.*
Joseph-Edmond Roy, L. B., *Lévis.*
Joseph Savard, A. B., *Québec.*
Joseph Turcotte, L. B., *Saint-Jean, I. O.*

Edmund Alleyn, LL. B., *Québec.*
Charles-Louis-Alphonse Angers, *Malbaie.*
Horace-F.-X. Archambault, LL. L., *L'Assomption.*
Arthur Audette, *Québec.*
James-L. Bell, LL. B., *Québec.*
Edouard Burroughs, LL -B., *Québec.*
Louis-F. Burroughs, M. D., *Québec.*
William-Noble Campbell, *Québec.*
John Carey, *Québec.*
Auguste Choquette, *Saint-Hyacinthe.*
Gustave de Léry, *Québec.*
Alfred de St-George, M. D., *Cap-Santé.*
Eugène Drolet, LL. B., *Québec.*
Joseph Foran, *Aylmer.*
Jules-Joseph-Taschereau Fremont, LL. L., *Québec.*
Montezuma Gagnon, *Rivière-Ouelle.*
James-Joseph Gahan, *Québec.*
Ephraïm Gauthier, *Saint-Jérôme.*
F.-Alexandre Gauvreau, *Québec.*
Joseph-Louis-Napoléon Guindon, *Saint-Polycarpe.*

MM. Richard-T. Henneker, *Sherbrooke.*
Jean-George LeBoutillier, *Percé.*
Siméon Lelièvre, *Québec.*
Cusack-Patrick Roney, *Aylmer.*
Maurice St-Jacques, LL. L., *Saint-Hyacinthe.*

3° FACULTÉ DE MÉDECINE.

MM. Eugène Bédard, M. B., *Lotbinière.*
Marie-Tancrède-Edouard Belleau, S. B., M. B., *Saint-Michel.*
Joseph-Eusèbe Bergeron, L. B., *Saint-Antoine de Tilly.*
Charles Couture, L. B , M. L., *Saint-Bernard.*
Louis-Samuel-Alfred de la Chevrotière, A. B., M. B., *Lotbinière.*
Philippe Dubé, *Québec.*
Pierre-Alexandre Gauvreau, M. B., *Rimouski.*
François-Xavier Gosselin, M. B. *Saint-Charles, Riv. Boyer.*
Jean-Félix Landry, A. B., M. B., *Carleton.*
Joseph Langlois, *Lotbinière.*
Abraham Paradis, L. B., M. B., *Ancienne-Lorette.*
Emile Poirier, *Saint-Cyrille de Wendover.*
Adjutor Samson, L. B., M. L., *Lévis.*
Hyppolite Sirois, A. B., M D., *Saint-André.*
William Verge, A. B., M. B., *Carleton.*

Théophile Baillairgé, *Montréal.*
Charles-Noël Barry, *Sainte-Anne de la Pérade.*
Louis-Octavien-Maxime Bellemare, M. L., *Yamachiche.*
William Blagdon, *Québec.*
Joseph-E. Bolduc, M. L., *Québec.*
Pierre-N. Brassard, M. B. *Saint-Calixte de Somerset.*
Joseph-Ludger Carignan, *Bécancour.*
Damase Carrières, *Sherrington.*
François Chaput, *L'Assomption.*
Edouard-Odina Cloutier, M. B., *Québec.*
Peter Conroy, M. D., *Tignish, I. P. E.*
Charles Côté, M. B., *Québec.*
Philéas Deblois, *Québec.*
Patrick-P. Delaney, M. L., *Isles de la Madeleine.*
Chaussegros de Léry, *Québec.*
Clovis Fauteux, *Saint-Barthélemi.*
Charles-Narcisse Gauvreau, M. B., *Québec.*
Léon-Achille Gauvreau, M. L , *Québec.*
Louis-Antonin Généreux, M. B., *Québec.*
Stanislas-Zéphirin Giasson, *L'Islet.*
Jean-Dominique-Ernest Girard, M. B., *L'Ile-Verte.*
Simon Grenier, M. B., *New Port, Gaspé.*
Auguste Hamel, *Québec.*
Timoléon Hamelin, *Saint-Barthélemi.*
Gilbert Huot, *Sainte-Philomène.*
Israël Joncas, M. B., *Saint-Thomas.*
Samuel Kelly, *Jolielte.*
Clovis Mayrand, *Deschambault.*
Alphonse Méthot, M. D., *Sainte-Anne de la Pérade.*

MM. Edouard Morin, M. D., *Québec.*
Louis-Urbain-Léon-Aurèle-Joseph Noël, M. L., *Lotbinière.*
Joseph Pelletier, *Montréal.*
Roméo Poisson, *Saint-Christophe d'Arthabaska.*
Arthur-Laurent Poliquin, L B, M. B., *Québec.*
Edmond Provost, *Sorel.*
Aloysius-Peter Renneker, M. B., *Cincinnati (Ohio).*
Joseph-Arthur Rochette, *Québec.*
Henri-Philippe Rouleau, M. L., *Saint-Grégoire.*
Narcisse-Emile Roy, M. B., *Québec.*
Victor Sanfaçon, M. B., *Québec.*
Emile-Joseph Sirois, *Saint-André.*
Alfred-Joseph Soulard, *Québec.*
Frank Spendlove, *Magog.*
Joseph Sylvain, *Beauport.*
Henri Trudel, M L., *Sainte-Geneviève de Batiscan.*
Aimé Trudelle, *Les Trois-Rivières.*
Gaspard Turcot, M. L., *Saint-Hyacinthe.*
Joseph-Henri-Edmond Veilleux, M. B, *Gentilly.*
Arthur Vincelette, M. L., *Canardière.*
Arthur-Alfred Watters, M. D., *Québec.*

ÉTUDIANTS EN PHARMACIE.

MM. Wilfrid Brunet, *Québec.*
Joseph-Arthur Côté, *Québec.*
Jules Dorion, *Québec.*
Fortunat Gauvreau, *Québec.*
Edmond Hardy, *Québec.*
Léandre-Ubalde Renaud, *Québec.*

4° FACULTÉ DES ARTS.

MM. Thomas Barry, *Nebraska.*
Joseph Beaudouin, *Broughton.*
Edouard Bélanger, *Saint-Casimir.*
Louis Belleau, *Saint-Michel.*
George Bellerive, *Québec.*
Edmond Bernier, *Saint-Charles.*
Paul Blouin, *Québec.*
Edouard Bouffard, *Saint-Laurent, I. O.*
Charles Boulay, *Québec.*
Onésiphore Cantin, *Lévis.*
Achille Carrier, *Québec.*
L -O'Leary Chaffers, *Saint-Césaire.*
Honoré Chassé, *Québec.*
Joseph Chouinard, *Québec.*
Etienne Corriveau, *Québec.*
Pierre D'Auteuil, *Rivière-Ouelle.*
Arthur DeBlois, *Québec*
Alexandre DeFoy, *Québec.*
Elzéar Delamare, *Illébertville.*

MM. Edmond Desrochers, *Sainte-Croix.*
Joseph Dugal, *Québec.*
Sifroy Dumont, *Saint-André.*
Maxime Fillion, *Saint-Bernard.*
Christopher Fitzgerald, *Nebraska, E. U.*
Adalbert Fontaine, *Saint-Jacques, Montcalm.*
Auguste Fortin, *Québec.*
Honoré Fréchette, *Saint-Nicholas.*
Louis Gagnon, *Sainte-Anne du Saguenay.*
Octave Gagnon, *Québec.*
Alphonse Garneau, *Québec.*
Philéas Gauvreau, *Québec.*
Valère Gosselin, *Saint-Laurent, I. O.*
Arthur Gouin, *Grondines.*
Charles Gouin, *Grondines.*
Henri Hamel, *Québec.*
Arthur Hébert, *Québec.*
Joseph Heckman, *Halifax, N. E.*
Elzéar Hudon, *Saint-Antonin.*
Joseph Hudon, *Kamouraska.*
William Jolicœur, *Québec.*
Elzéar Laberge, *Québec.*
Thomas Labrecque, *Saint-Joseph de Lévis.*
Octave Labrie, *Québec.*
Alexandre Lafrance, *Charlesbourg.*
Evariste Langis, *Bic.*
Samuel Langis, *Bic.*
Thomas Lauzé, *Saint-Edouard de Lotbinière.*
Etienne Legaré, *Québec.*
Albert Lemay, *Lotbinière.*
Charles-Eusèbe Lemieux, *Québec.*
Guillaume Lemieux, *Chicoutimi.*
Edmond Lortie, *Québec.*
Albert Malouin, *Québec.*
Arthur Marchand, *Saint-André.*
Alphonse Marcoux, *Saint-Charles.*
George Mathieu, *Québec.*
George O'Brien, *Savannah (Georgia), E U.*
Antoine Pampalon, *Lévis.*
Philippe Panet, *Québec.*
Louis Pâquet, *Saint-Nicholas.*
George Paquin, *Portneuf.*
François-Xavier Paradis, *Québec.*
Louis Paradis, *Sainte-Foye.*
Louis-Philippe Picard, *Québec.*
William Polette, *Les Trois-Rivières.*
James Prendergast, *Québec.*
Albert Rouleau, *Québec.*
Achille Rousseau, *Saint-Michel.*
Elzébert Roy, *Québec.*
Rodolphe Roy, *Québec.*
Arthur Scott, *Saint-Nicholas.*
Gilbert Sirois, *Saint-Hilaire, N. B.*

MM. Stanislas Stoll, *Milwaukee, E. U.*
Elzéar Taschereau, *Rivière-du-Loup, en bas.*
Théophile Trudel, *Québec.*
Joseph Valin, *Saint-Augustin.*
Edouard Vincelette, *Beauport.*

Alfred Archambault, *L'Assomption.*
Noël Barry, *Sainte-Anne de la Pérade.*
Edouard Belleau, *Saint-Michel.*
Joseph Bergeron, *Saint-Antoine.*
William Blagdon, *Québec.*
Charles Blanchet, *Saint-François, Beauce.*
Wilfrid Brunet, *Québec.*
Gélase Boudrias, *Montréal.*
Joseph-Ludger Carignan, *Bécancour.*
Damase Carrières, *Sherrington.*
François Chaput, *L'Assomption.*
Odina Cloutier, *Québec.*
Joseph-A. Côté, *Québec.*
Adolphe DeBlois, *Québec.*
Philéas DeBlois, *Québec.*
Alfred De la Chevrotière, *Lotbinière.*
Chaussegros DeLéry, *Québec.*
Jules Dorion, *Québec.*
Clovis Fauteux, *Saint-Barthélemi.*
Fortunat Gauvreau, *Québec.*
Pierre Gauvreau, *Rimouski.*
Louis-A. Généreux, *Québec.*
Stanislas-Zephirin Giasson, *L'Islet.*
Auguste Hamel, *Québec.*
Timoléon Hamelin, *Saint-Barthélemi.*
Edmond Hardy, *Québec.*
Gilbert Huot, *Sainte-Philomène.*
Samuel Kelly, *Joliette.*
Félix Landry, *Carleton.*
Théophile Lortie, *Québec.*
Clovis Mayrand, *Deschambault.*
Abraham Paradis, *Ancienne-Lorette.*
Joseph Pelletier, *Montréal.*
Emile Poirier, *Saint-Cyrille.*
Edmond Provost, *Sorel.*
Léandre Renaud, *Québec.*
Aloysius Renneker, *Cincinnati, Ohio.*
Joseph Rochette, *Québec.*
Emile Rouleau, *Québec.*
Narcisse Roy, *Québec.*
Victor Sanfaçon, *Québec.*
Alfred Soulard, *Québec.*
Frank Spendlove, *Magog.*
Aimé Trudelle, *Les Trois-Rivières.*
Henri Veilleux, *Gentilly.*
William Verge, *Carleton.*
Charles Vincelette, *Beauport.*

COLLÉGES AFFILIÉS.

Pour être affilié à l'Université Laval, un collége doit 1° enseigner *au moins* les matières nécessaires pour mettre les eleves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

Le Petit Séminaire de Québec, *Québec.*—Supérieur, Très-Révérend M. Thomas-Etienne Hamel, A. M.

Le Séminaire de Nicolet, *Nicolet.*—Supérieur, Révérend M. Antoine-Narcisse Bellemare, A. M.

Le Collége de Sainte-Anne, *Sainte-Anne Lapocatière.*—Supérieur, Révérend M. Chs. Trudelle.

Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, *Sainte-Thérèse de Blainville.*—Supérieur, Reverend M. Antonin Nantel, A. M., V. F.

Le Séminaire des Trois-Rivières, *Les Trois-Rivières* —Supérieur, Très-Réverend M. Olivier Caron, V. G.

Le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, *Rimouski.*—Directeur, Révérend M. Jos.-Octave Simard, Chanoine.

Le Petit Séminaire de Chicoutimi, *Chicoutimi.*—Supérieur,———

GRANDS SÉMINAIRES AFFILIÉS.

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation par l'Evêque du diocèse de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Theologie. Les élèves des Grands Séminaires affilies peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec.*

Le Grand Séminaire du Collége de Sainte-Anne.—*Sainte-Anne Lapocatière.*

Le Grand Séminaire de Saint-Germain de Rimouski.—*Rimouski.*

Le Grand Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.—Ce Grand Séminaire, devenu la Faculté de Théologie de la Succursale de l'Université Laval à Montréal, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés.—*Montréal.*

Cours des facultés durant l'année 1878-79.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1878-79), A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

M. M.-E. Méthot.—*De Pœnitentia.*—5h. P. M., Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

M. L.-H. Paquet.—*De Deo Uno* —10¼ h. A. M., Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.

M. L.-N. Bégin.—*De Pœnitentia et de Indulgentiis* —8¼ h. P. M. Lundi ; 10¼ h. A. M. Mercredi, Samedi.

M. C.-E. Legaré.—*Selecta e Sanctis Scripturis.*—8¼ h. P. M., Dimanche, Mercredi.

M. A.-A. Blais.—Droit canonique.—8 h. A. M., Mardi, Vendredi.

M. A. Papineau.—Histoire ecclésiastique : *A sæculo octavo usque ad Pontificatum Innocentii III.*—8¼ h. P. M., Mardi, Vendredi.

N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M., Conférence spirituelle.
Le Jeudi, à 10¼ h. A. M., Conférence sur le Rituel ou Leçon de prédication.

SECOND TERME.

M. M.-E. Méthot.—*De Pœnitentia. De Indulgentiis.*—5 h. P. M., Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

M. L.-H. Paquet.—*De Deo Uno.*—10¼ h. A. M., Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M., Samedi.

M. L.-N. Bégin.—*De divina Traditione.*—8¼ h. P. M., Lundi ; 10¼ h. A. M., Mercredi, Samedi.

M. C.-E. Legaré.—*Selecta e Sanctis Scripturis.*—8¼ h. P. M., Dimanche, Mercredi.

M. A.-A. Blais.—Droit canonique.—8 h. A. M., Mardi, Vendredi.

M. A. Papineau.—Histoire ecclésiastique : *A sæculo octavo usque ad Pontificatum Innocentii III.*—8¼ h. P. M., Mardi, Vendredi.

N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M., Conférence spirituelle.
Le Jeudi, à 10¼ h. A. M., Conférence sur le Rituel ou Leçon de prédication.

TROISIÈME TERME.

M. M.-E. Méthot.—*De Legibus. De præceptis Ecclesiæ.*—5 h. P.M., Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

M. L.-H. Paquet.—*De Deo Trino.*—10¼ h. A. M., Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M., Samedi.

M. L.-N. Bégin.—*De Scriptura.*—8¼ h. P. M., Lundi ; 10¼ h. A. M., Mercredi, Samedi.

M. C.-E. Legaré.—*Selecta e Sanctis Scripturis.*—8¼ h. P. M., Dimanche, Mercredi.

M. A.-A. Blais.—Droit canonique.—8 h. A. M., Mardi, Vendredi.

M. A. Papineau.—Histoire ecclésiastique : *A sæculo octavo usque od Pontificatum Innocentii III.*—8¼ h. P. M., Mardi, Vendredi.

N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M., Conférence spirituelle.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1878–79), A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

—Theol. Dogmat. : *De Vera Religione.*—3¾ h. P. M., Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

—Theol. Dogmat. : *De Deo Uno ; de Deo Trino ; de Deo Creatore.*—3¾ h. P. M , Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

—Theol. Moral. : *De Actib. humanis ; de Conscientia ; de Legibus.*—9¼ h. A. M., Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

—Theol. Moral. : *De Justitia et Jure.*—9¼ h. A. M., Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

—Scriptura Sacra : *Prolegomena*,—Dimanche, 8 h. A. M. ; Jeudi, 11 h. A. M.

—Scriptura Sacra : *Selecta ex SS. Evangeliis.*—Dimanche, 8 h. A. M. ; Jeudi, 11 h. A. M.
—Jus Canonicum : *De Rebus Sacris.*—Lundi, Mercredi, 11 h. A. M.
—Historia Ecclesiastica : *A primo sæculo usque ad tertium.*—Lundi, Mercredi, 11 h. A. M.
—Historia Ecclesiastica : *Quæstiones selectæ* —Lundi, Mercredi, 11 h. A. M.
—Liturgia Sacra.—Samedi, 11¼ h. A. M.
—Éloquence Sacrée.—Dimanche, 5 h. P. M.
—Cours d'Hébreu.—Dimanche, Vendredi, 2 h. MP.

SECOND TERME.

—Theol. Dogmat. : *De Fontibus Divinæ Revelationis.*—3¾ h. P. M., Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
—Theol. Dogmat. : *De Verbo Incarnato.*—3¾ h. P. M., Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
—Theol. Moral. : *De Peccatis ; de Virtutibus.*—9¼ h. A. M., Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
—Theol. Moral. : *De Contractibns.*—9¼ h. A. M., Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
—Scriptura Sacra : *Prolegomena.*—Dimanche, 8 h. A. M. ; Jeudi, 11 h. A. M.
—Scriptura Sacra : *Selecta ex Evangeliis.*—Dimanche, 8 h. A. M. ; Jeudi, 11 h. A. M.
—Jus Canonicum : *De Rebus Ecclesiæ Temporalibus.*—Lundi, Mercredi, 11 h. A. M.
—Historia Ecclesiastica : *A tertio sæculo usque ad sextum.*—Mercredi, 11 h. A. M.
—Historia Ecclesiastica : *Quæstiones selectæ.*—Lundi, Mercredi, 11 h. A. M.
—Liturgia Sacra.—Samedi, 11¼ h. A. M.
—Éloquence Sacrée.—Dimanche, 5 h. P. M.
—Cours d'Hébreu.—Dimanche, Vendredi, 2 h. P. M.,

TROISIÈME TERME.

—Theol. Dogmat. : *De Romano Pontifice ; de Regulis Fedei.* —3¾ h. P. M., Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

—Theol. Dogmat. : *De Gratia.*—3¾ h. P. M., Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
—Theol. Moral. : *De Decalogo.*—9¼ h. A. M., Lundi, (Mardi, jusqu'à Pâques), Jeudi, Vendredi, Samedi.
—Theol. Moral. : *De Decalogo ; de Statibus particularibus.*—9¼ h. A. M., Lundi, (Mardi, jusqu'à Pâques), Jeudi, Vendredi, Samedi.
—Scriptura Sacra : *Prolegomena.*—Dimanche, 8 h. A. M. ; Jeudi, 11 h. A. M.
—Scriptura Sacra : *Selecta ex Epistolis Apost., et Apocalypsi.*—Dimanche, 8 h. A. M. ; Jeudi, 11 h. A. M.
—Jus Canonicum : *De Censuris.*—Lundi, Mercredi, 11 h. A. M.
—Historia Ecclesiastica : *A sexto sæculo usque ad nonum.*—Mercredi, 11 h. A. M.
—Historia Ecclesiastica : *Quæstiones selectæ.*—Lundi, Mercredi, 11 h. A. M.
—Liturgia Sacra.—Samedi, 11¼ h. A. M.
—Éloquence Sacrée.—Dimanche, 5 h. P. M.
—Cours d'Hébreu —Dimanche, Vendredi, 2 h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DROIT (1878-79), A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

M. Langelier.—Droit civil – – – – – – – – – 8 h. A. M.
M. Flynn.—Droit romain – – – – – – – – – – 9 h. A. M.
M. Tessier.—Procédure – – – – – – – – – – 4¼ h. P. M.

SECOND TERME.

M. Langelier.—Droit civil – – – – – – – – – 8 h. A. M.
M Flynn —Droit romain – – – – – – – – – – 9 h. A. M.
M. Langelier.—Droit administratif – – – – – 3½ h. P. M.
M. Alleyn.—Droit criminel – – – – – – – 4½ h. P. M.

TROISIÈME TERME.

M. Langelier.—Droit civil – – – – – – – – – 8 h. A. M.
M. Flynn.—Droit romain – – – – – – – – – – 9 h. A. M.
M. Langelier.—Droit administratif – – – – – 3½ h. P. M.
M. Alleyn.—Droit criminel – – – – – – – – – 4½ h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1878–79). MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

M. Loranger.—Droit administratif – – – – – 9 h. A. M.
M. Chauveau.—Droit romain – – – – – – – 4 h. P. M.
M. Chapleau.—Droit criminel – – – – – – – 4 h. P. M.
M. Jetté.—Droit civil – – – – – – – – – – 5 h. P. M.

SECOND TERME.

M. Ouimet.—Procédure civile– – – – – – – 8½ h. A. M.
M. Chauveau.—Droit romain – – – – – – – 4 h. P. M.
M. Jetté.—Droit civil – – – – – – – – – – 5 h. P. M.

TROISIÈME TERME.

M. Ouimet.—Procédure civile– – – – – – – 8½ h. A. M.
M. Chauveau.—Droit romain – – – – – – – 4 h. P. M.
M. Chapleau.—Droit criminel – – – – – – – 4 h. P. M.
M. Jetté.—Droit civil – – – – – – – – – – 5 h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1878–79), A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

M. Catellier.—Clinique externe (Hôpital de la Marine).—8 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi, jusqu'au 1er Novembre.

M. Simard.—Maladies des yeux et des oreilles.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, jusqu'au 1er Nov.; 9 h. A. M. Lundi, Mercredi, Samedi, depuis le 1er Nov.; 3 h. P. M. tous les Mardis.

M. Simard.—Pathologie générale.—9 h. A. M. tous les jours jusqu'au 1er Nov.; 8 h. A. M. tous les jours depuis le 1er Nov.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les Mardis (Sept., Oct.).

M. Sewell.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Sept.).

M. LaRue —Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les jours excepté les Mardis (Oct.).

M. Jackson.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Mardi, Vendredi (Nov., Déc.).

M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Catellier.—Anatomie pratique.—1½ à 3½ h. P. M. tous les jours depuis le 15 Nov.

M. Simard.—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire).—2 h. P. M. tous les Jeudis.

M. LaRue.—Toxicologie.—3 h. P. M., Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

M. Sewell.—Pathologie interne.—4 h. P. M tous les jours.

M. Landry.—Pathologie externe.—5 h. P. M. tous les jours.

M. ——— —Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde). —Avertissement spécial à chaque fois.

M. Vallée.—Clinique des maladies des Enfants (Hospice des Sœurs de la Charité). —Avertissement spécial à chaque fois.

M. Ahern.—Clinique des maladies des Vieillards (Hospice Ste-Brigitte).—Avertissement spécial à chaque fois.

N. B. Il y a clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Chimie, voir *Faculté de Arts.*

DEUXIÈME TERME.

M. Landry.—Pathologie externe et Médecine opératoire.—8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 20 Février.

M Simard.—Physiologie.—9 h. A. M. tous les jours.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Mardi, Vendredi (Jan., Fév.).

M. Jackson.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M Mardi, Vendredi (Mars, Avril).

M. Sewell.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi (Janvier).

M. LaRue.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi ; 10¼ h. A. M. Mardi, Vendredi (Février).

M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours jusqu'au 20 Février.

M. LaRue.—Histologie.—11 h. A. M. tous les jours depuis le 20 Février.

M. Catellier.—Anatomie pratique.—1½ h. à 3½ h. P. M tous les jours jusqu au 20 Mars.

M. Catellier.—Médecine opératoire pratique.—1½ h. à 3½ h. P. M. tous les jours, excepté les Jeudis. du 20 Mars au 5 Avril.

M. Simard.—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire).—2 h. P. M tous les Jeudis.

M. Sewell.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours jusqu'au 20 Février.

M. Verge.—Matière médicale.—4 h. P. M. tous les jours depuis le 1er Mars.

M. Jackson.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours.

M. ———.—Clinique de Tocologie (Hosp. de la Miséricorde). —Avertissement spécial à chaque fois.

M. Vallée.—Clinique des maladies des Enfants (Hospice des Sœurs de la Charité).—Avertissement spécial à chaque fois.

M. Ahern.—Clinique des maladies des Vieillards (Hospice Ste-Brigitte).—Avertissement spécial à chaque fois.

N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P M.—Pour la Chimie, voir *Faculté des Arts.*

TROISIÈME TERME.

M. Catellier.—Clinique externe (Hôp. de la Marine).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Mai, Juin).

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les Mardis (Mai, Juin).

M. Sewell.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Mai).

M. LaRue.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi (Juin).

M. LaRue —Histologie.—11 h. A M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. LaRue —Hygiène.—11 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. Verge.—Matière médicale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Jackson.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours, excepté les Jeudis.
M. ———.—Clinique de Tocologie (Hosp. de la Miséricorde). —Avertissement spécial à chaque fois.
M. Vallée.—Clinique des maladies des Enfants (Hospice des Sœurs de la Charité).—Avertissement spécial à chaque fois.
M. Ahern.—Clinique des maladies des Vieillards (Hospice Ste-Brigitte) —Avertissement spécial à chaque fois.
N. B. Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Botanique, voir *Faculté des Arts.*

—

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1878-1879), A MONTRÉAL.

M. Dagenais.—Physiologie.—8 h. A. M., Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.
M. Brosseau —Médecine opératoire.—8 h. A. M., Mercredi et Samedi.
M. Coderre.—Matière médicale.—9 h. A. M. tous les jours.
M. d'Orsonnens.—Chimie.—10 h. A. M. tous les jours.
M. Munro.—Pathologie externe.—11 h. A. M. tous les jours.
M. Bibaud.—Anatomie descript —11 h. A. M. tous les jours.
M. Hingston.—Clinique externe, (Hôtel-Dieu) —de 12 à 1½ h. P. M., Lundi, Mercredi et Vendredi.
M. Rottot.—Clinique interne, (Hôtel-Dieu).—12 h. P. M., Mardi, Jeudi et Samedi.
M. Laramée.—Clinique interne, (Hôtel-Dieu) —de 1½ à 2½ h. P. M., Lundi, Mercredi et Vendredi.
M. Brossfau.—Clinique externe, (Hôtel-Dieu).—1 h. P. M., Mardi, Jeudi et Samedi.
M. Trudel.—Tocologie.—3 h. P. M. tous les jours.
M. Lamarche —Histologie.—3 h. P. M., Lundi, Mercredi et Vendredi.
M. Ricard.—Hygiène.—3 h. P. M., Mardi, Jeudi et Samedi.
M. Rottot.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours.

M. D'ORSONNENS.—Médecine légale et Toxicologie.—4 h. P. M., Lundi, Mercredi et Vendredi.
M. RICARD.—Botanique.—4 h. P. M., Mardi, Jeudi et Samedi.
M. LACHAPELLE.—Pathologie générale.—5 h. P. M., Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
M. DESJARDINS.—Ophthalmologie.—5 h. P. M., Mardi et Jeudi.
M. BEAUDRY.—Anatomie pratique.—8 à 10 h. P. M. tous les jours
M. DESJARDINS.—Clinique ophthalmologique et otologique, (Dispensaire).—3 h. P. M. tous les Samedis.
M. TRUDEL.—Clinique de Tocologie, (Hospice de la Maternité).—Avertissement spécial chaque fois.
M. MACDONELL.—Clinique interne en anglais, (Hôtel-Dieu).—Avertissement spécial chaque fois.
M. RICARD.—Clinique des maladies des enfants, (Hôpital-Général).—Avertissement spécial chaque fois.
M. LARAMÉE.—Clinique des maladies des vieillards, (Hôpital-Général).—Avertissement spécial chaque fois.

—

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1878–79).

PREMIER TERME.

M. LAFLAMME.—Physique.—8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 1er Novembre ; 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, après le 1er Novembre.
M. MARCOUX.—Arithmétique et Algèbre.—8 h. A. M. tous les jours ; 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
M. LARUE.—Chimie inorganique.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, jusqu'au 1er Novembre ; 9 h. A. M. tous les jours, excepté le Jeudi, après le 1er Novembre.
M. MATHIEU.—Philosophie : Logique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

SECOND TERME.

M. LaRue.—Chimie organique.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. Mathieu.—Méthaphysique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Laflamme.—Minéralogie et Géologie.—8 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. Marcoux.—Géométrie.—8 h. A. M. tous les jours, et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Mathieu.—Philosophie morale.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

N. B. Il se donnera dans ce terme un cours de Droit naturel. Les jours et les heures seront indiqués dans le temps.

TROISIÈME TERME.

M. Laflamme.—Botanique.—8 h. A. M. tous les jours, (excepté le Jeudi après le 1er de Mai).

M. Marcoux.—Géométrie et Trigonométrie.—8 h. A. M. tous les jours (excepté le Jeudi après le 1er de Mai), et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Mathieu.—Métaphysique et Morale.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Marcoux.—Astronomie.—3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

Cours que les Elèves doivent suivre pendant l'année 1878-79.

FACULTÉ DE DROIT, A QUÉBEC ET A MONTRÉAL.

Première année.—Droit romain ; Droit civil ; Droit administratif.

Seconde et troisième année.—Droit civil ; Procédure ; Droit criminel et Droit administratif.

FACULTÉ DE MÉDECINE, A QUÉBEC.

Première année. – Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie et Hygiène.—N. B. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Matière médicale.

Deuxième année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Hygiène, Physiologie, Pathologie générale et Matière médicale.—N. B. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Tocologie et les Cliniques du troisième terme.

Troisième année.—Matière médicale, Pathologie interne et externe, Toxicologie, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, ophthalmologique et otologique, des accouchements et des maladies des enfants et des vieillards.

Quatrième année.—Matière médicale, Pathologie interne et externe, Toxicologie, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, ophthalmologique et otologique, des accouchements et des maladies des enfants et des vieillards.

Remarques.—1° Les cours sont obligatoires, dans l'ordre indiqué, pour tous les étudiants, élèves ou non élèves ; cet ordre ne peut être enfreint sans une permission expresse du Recteur. 2° Tous les étudiants sont obligés du subir les examens trimestriels sur ces cours. 3° Les élèves en Droit et en Médecine suivent au moins une fois en leur entier les cours publics de la faculté des Arts. 4° Les cours sont disposés de manière à pouvoir absolument être suivis en trois ans complets ; dans ce cas, les élèves de première année suivent en même temps les cours spéciaux de seconde ; et ainsi de suite.

FACULTÉ DE MÉDECINE, A MONTRÉAL.

Les élèves de *première* année, ou de *première et seconde* devront suivre les cours marqués plus haut. Quant aux élèves qui ont déjà commencé leurs cours à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, ils compléteront leurs études d'après ce qu'ils ont vu déjà, en se rappelant toutefois que toutes les matières enseignées dans la faculté et qui correspondent à l'année d'étude où sont rendus les élèves, sont obligatoires.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A JUILLET 1878.

BACHELIERS.

1° BACHELIERS ÈS SCIENCES. *

MESSIEURS

1856— Jean Delâge.
Hammond Gowen.
1859— Hubert Beaudet.
Charles-A. Delâge.
Narcisse Fortier.
François Gagné.
1861— Auguste Laverdière.
Hilaire Marceau.
Raphaël Danis.
1862— Honoré Constantin.
O.-C. Godin.
1863— Wilbrod Couture.
Louis-David Larose.
Conrad Gill.
1864— Zéphirin Lorrain.
1865— Pierre Boily.
Paul Larocque.
Antoine Ouellet.
1866— Ernest Audette.
Elzéar Couture.
Philéas Lessard.
Herménégilde Dubé.
J.-O. Dubois.
Arthur Duval.
1867— Etienne Grondin.
William Sheehy.
François Cinq-Mars.
Joseph Marquis.
1868— Réal Guénard.
Nazaire Pâquet.
1869— Zoël Lambert.
1870— Eutrope Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Dumas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine.
1871— Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay.
Frédéric Thétreault.
Pierre Ruel.
Arsène Piché.

MESSIEURS

1871— Arthur St-Louis.
Ferdinand Gauvreau.
1872— Raymond Caisse.
Antoine Lamy.
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay.
1873— Edouard Lamontagne (Qué.)
Alphonse Beaudet (Qué.)
Gabriel Cloutier (S.-A.)
Jean-Baptiste Bérubé (Qué.)
Charles Lespérance (Qué.)
Joseph Bouliane (S.-A.)
Joseph Drapeau (S.-A.)
Jean Pelletier S.-A.)
1874— Norbert Proulx (Nic.)
Olivier Beauchesne (Nic.)
Olivier Mathieu (Qué.)
Edouard Pagé (Qué.)
Jules Quesnel (S.-T.)
Adolphe Blondin (Nic.)
Anthime Carrières (S.-T.)
1875— Joseph Brousseau (Qué.)
Stephen Proulx (Nic.)
Alfred Pâquet (Qué.)
Félix Pinault (Rim.)
1876— Philippe Hébert (Nic.)
Edouard Belleau (Qué.)
Louis Tremblay (S.-A.)
Anatole Camiré (Nic.)
Charles Tessier (Nic.)
Zotique Legris (Nic.)
1877— Edmond Paradis (Qué.)
Philippe Déchêne (S.-A.)
Herménégilde Bouffard (Qué.)
Etienne Gosselin (S.-A.)
Louis Lessard (S.-A.)
1878— Louis Gagnon (Qué.)
George Bellerive (Qué)
Achille Thibault (Rim.)
Stanislas Doucet (Nic.)
Charles Gouin (Qué.)
George Paquin (Qué.)
Maxime Fillion (Qué.)
Charles Leclerc (S.-A.)
Arthur Gouin (Qué.)

* Pour être BACHELIER ÈS SCIENCES, il faut avoir conservé au moins les *deux tiers* des points alloués à l'examen des *Sciences*, et au moins le *tiers* à celui des *Lettres*.

2° BACHELIERS ÈS LETTRES. [1]

MESSIEURS

1856— Richard Alleyn.
Charles Dallaire.
Isaïe Jodoin.
1857— Joseph Nadeau.
1859— Mathias Huot.
1861— Pierre Mackay.
Marcel Chabot.
Patrick Doherty.
Napoléon Laliberté.
Henri-Thomas Taschereau.
1864— Henri Pâquet.
1865— Théodore Jobin.
1866— Crawford Lindsay.
Philippe Sylvain.
1867— Henri Delagrave.
1868— Isidore-Noël Belleau.
Basile Desrochers.
Anselme Déziel.
Edouard Labrecque.
Allyre Collet.
Charles Darveau.
1869— Henri Têtu.
Apollinaire Gingras.
Narcisse Proulx.
Onésiphore Turgeon.
Théodule Delagrave.
Adjutor Turcotte.
Frédéric Gautier.
1870— J.-Bte.-Honoré Chouinard.
Charles Clément.
Ernest Delisle.
Félix Gendron.

MESSIEURS

1871— Théophile Gonthier.
Adalbert Blanchet.
Cléophas Gagnon.
Antoine Gobeil.
Lawrence Cannon.
1872— Narcisse Parant.
Napoléon Bernier.
Peter O'Leary.
1874— Adjutor Samson (Qué.)
1875— Jean Gosselin (Univ.)
David Pampalon (Qué.)
Emile Dionne (Univ.)
Arthur Poliquin (Univ.)
Charles Couture (Univ.)
Eudore Poirier (S.-T.)
1876— Thomas Chapais (Univ.)
Ls.-Jos. Bourassa (S.-A.)
Frs.-Xav. Gosselin (Et. pr.)
René Labbé (S.-A.)
Joseph Bergeron (Qué.)
Abraham Paradis (Qué.)
Olivier Moisan (Qué.)
1877— Joseph Turcotte (Qué.)
Victor Charland (Qué.)
Joseph Edmond Roy (Univ.)
George Lemay (Qué.)
Eugène Belleau (Qué.)
1878— Edouard Bouffard (Qué.)
Pierre Langlois (S.-T.)
Joseph-E. Desrochers (Qué.)
Ls.-Elie d'Anjou (Rim.)

3° BACHELIERS ÈS ARTS. [2]

MESSIEURS

1854— Benjamin Pâquet.
Pierre Roussel.
1855— Thomas-Aimé Chandonnet.
John O'Brien.
1856— Pierre Audet.
George Dormer.
Honoré Lecours.
Jean Matte.
Côme Morisset.
Hugh-Gates Murray.
1857— Napoléon Maingui.
George Desbarats.
1858— Gaspard Bourdages.
Régis Gosselin.
Charles-Narcisse Hamel.
Charles Lindsay.

MESSIEURS

1858— Eugène Renault.
Charles-François-Stanislas Langelier.
Basile Routhier.
1859— Laurent Catellier.
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860— Napoléon Cinq-Mars.
1861— François Thérien.
1862— Louis Nazaire Bégin (avec prix du P. de Galles.)
1863— Auguste Gosselin (avec prix du P. de Galles.)
Cyrias Pelletier.
1864— François Audet.

1 Pour être BACHELIER ÈS LETTRES, il faut avoir conservé au moins les *deux tiers* des points alloués à l'examen des *Lettres*, et au moins le *tiers* à l'examen des *Sciences*.

2 Pour être BACHELIER ÈS ARTS, il faut avoir conservé au moins les *deux tiers* des points alloués, tant à l'examen des *Lettres* qu'à celui des *Sciences*.

MESSIEURS

1864— Joseph Bédard.
Louis Gauthier.
1865— Joseph-Eudore Cauchon.
Louis Langis (avec prix du P. de Galles.)
Léon Vidal.
James-George Colston.
Jos.-Herménégilde Lecourt.
1866— George Côté.
François-Xavier Gosselin.
Philippe Landry.
Adrien Papineau (avec prix du P. de Galles.)
Louis Sanfaçon.
Félix Kavanagh.
Ed. Leclerc.
1868— Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clovis Laflamme.
Malcolm Guay.
Philéas Fortier.
1869— Charles Bourque.
Edmond Marcoux.
1870— Benjamin Demers (avec prix du P. de Galles.)
Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Giguère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard.
Thomas Bérubé.
Nérée Beauchemin.
1871— Alphonse Pouliot. (avec prix du P. de Galles.)
Anselme Rhéaume.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet.
1872— Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste Bourbonnais.
Thomas-Michel Labrecque.
1873— Lindor Ethier (Nic.) (avec prix du P. de Galles.)
Placide Roy (Qué.)
Médéric Roy (Nic.)
Télesphore Laflèche (Nic.)
Delphis Brochu (Qué.)
Arthur Belleau (Qué.)
Charles Fitzpatrick (Qué.)
Jean Gosselin (S.-A.)
1874— Victor Livernois (Qué.)
Zéphirin Lahaye (Nic.)
Hyppolite Sirois (Qué.)
Alfred de la Chevrotière (Qué.)
Louis Savard (Qué.)

MESSIEURS

1874— Jean Chaisson (Qué.)
Alfred Pouliot (Qué.)
1875— Henri Cimon (Qué.)
Cyrille Noël (Qué.)
Grégoire Auclair (Qué.)
Médéric Tremblay (Qué.)
François Faguy (Qué.)
1876— Chs.-Eug. Pouliot (Qué.)
Félix Landry (Qué.)
Paul Chenard (S.-A.)
Louis Pelletier (S.-A.)
Evariste Prince (Nic.)
Joseph Girard (Qué.)
Edouard Pilon (S.-T.)
Joseph Lemaître (Nic.)
Joseph Feuiltault (Qué.)
Pierre Jutras (Nic.)
Alphonse Pelletier (S.-A.)
William Verge (Qué.)
Israël Hamel (Nic.)
Joseph Roy (Qué.)
1877— Alphonse Lemieux (Qué.)
Henri Gouin (Qué.)
Athanase Biron (Nic.)
Louis St-Pierre (S.-A.)
Joseph de Champlain (Rim.)
Arthur Chamberland (Rim.)
Louis-A. Lavoie (Rim.)
Gilbert Lemieux (Qué.)
Adolphe Michaud (S.-A.)
Philéas Laberge (Univ.)
Joseph Savard (Qué.)
Eugène Gauvreau (Qué.)
Félix Blanchet (S.-A.)
George Pelletier (S.-A.)
1878— Louis Pâquet (Qué.)
Arthur Scott (Qué.)
Alphonse Corriveau (Nic.)
Elzéar Delamare (Qué.)
Joseph Beaudouin (Qué.)
Arthur Marchand (Qué.)
Ferdinand Béland (Nic.)
Hermann Brunault (Nic.)
Alfred Tremblay (S.-A.)
Alphonse Bélanger (Rim.)
Paul Blouin (Qué.)
Alphonse Têtu (S.-A.)
Edmond Bernier (Qué.)
Chs.-Edouard Brunault (Nic.)
Charles Boulay (Qué.)
Louis Paradis (Qué.)
Alphonse Garneau (Qué.)
Onil Milot (Nic.)
Pierre d'Auteuil (Qué.)
Damien Gratton (S.-T.)
Alexandre Lafrance (Qué.)

	Messieurs
1878—	Jules Gratton (S.-T.)
	Arthur Hébert (Qué.)
	Elzébert Roy (Qué.)
	James Prendergast (Qué.)

	Messieurs
1878—	Honoré Fréchette (Qué.)
	Adalbert Fontaine (Qué.)
	Octave Gagnon (Qué.)

4° BACHELIERS EN MÉDECINE. *

	Messieurs
1857—	Magloire Turcot.
	B. Goulet.
1858—	Romuald Gariépy:
	Elzéar Desjardins.
	John Fitzpatrick.
1859—	Louis-J.-Alfred Simard.
1860—	Alfred Lachaine.
1861—	Apollinaire-E. Grenier.
1862—	Laurent Catellier.
	Charles-Antoine Delâge.
	Napoléon Dion.
	Charles Verge.
1863—	Ulric Areand.
1864—	Olivier-Alphonse Hébert.
1865—	Conrad Gill.
	Edmond Héroux.
	Charles Lesage.
1866—	W.-Solfrid Larue.
	Henri-Josué Martin.
1867—	Jean-Baptiste Bolduc.
	Romuald Fiset.
	Paul-Etienne Grandbois.
	Jules-Guernon Lussier.
	George Matte.
	Albert Philion.
1868—	L.-J.-Lactance Archambault.
	Louis-Elie Beauchamp.
	Charles Gingras.
1869—	Ferdinand Doherty.
	Gustave Turcotte.
	Pierre-Arch.-Anaclet Collet.
	Michael Coote.
1870—	Wilbrod Mayrand.
	Malcolm Guay.
	Basile Desrochers.
	Benjamin Blouin.
	Emile Dubé.
	Adolphe Lemire.
1871—	Evans Rochette.
	Cyrille-Emile Vaillancourt.
	Ernest Delisle.
	Zéphirin Gravel.
	Michel Fiset.
	Arthur Vallée.

	Messieurs
1871—	Louis Gauvreau.
1872—	Narcisse-Eutrope Dionne.
	Moïse Rheault.
	Joseph-Philippe Ladrière.
	Louis-Napoléon Fortin.
	Richard-Philip Alleyn.
	Richard-Tancrède Fortier.
	Joseph-Odilon Lauriault.
	William Maguire.
	Edwin Turcot.
	Joseph-Phidime Giguère.
	Honoré Labreeque.
	Pierre Lemieux.
	Louis-Ephrem Olivier.
	Louis Verner.
	Samuel Pouliot.
	Damase Rossignol.
	Auguste Ross.
	Amédée-Arthur Tousignant.
1873—	Nérée Beauchemin.
	Charles Clément.
	Philéas Boulet.
	Arthur Desjardins.
	Thomas Tremblay.
	Cléophas Choquette.
	Eusèbe Beaudry.
	Josué Pinault.
	Edouard Seallon.
	Onésime Mazurette.
	Wenceslas Bilodeau.
	Joseph-Eugène Turcot.
	Edmond Brun.
	Théodore Talbot.
1874—	Odilon Desjardins.
	Hugues-E. Desrosiers.
	Joseph-Côme Maranda.
	Patrick-G. Jennings.
	L.-J.-Amable Dostaler.
	David Lepage.
	Auguste Bourbonnais.
	J.-Frs.-Régis Latraverse.
	Tancrède Lamoureux.
	Joseph-Robert Alexander.
	Arthur-L. Smith.

* Pour être Bachelier en Médecine, il faut avoir subi avec succès le *premier* examen de la Licence en Médecine, ou avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant les *neuf* premiers termes.

	Messieurs
1874—	Alfred Dion.
	George Bolduc.
	Louis-Frémont Burroughs.
	C.-Horace-Miville Dechêne.
	Gabriel Lachance.
	G.-Philibert Tanguay.
	Thomas Laliberté.
	George-D.-B. Watters.
1875—	Michel-Delphis Brochu.
	Charles-Vivian O'Connor.
	Joseph-H.-A. Matte.
	Joseph-Paradis Lavoie.
	J.-G.-Charles Lespérance.
	George-Stanislas Grégoire.
	Antoine-Emm. Belleau.
	Louis Crépault.
	Charles-Alphonse Dubé.
	Arsène-Alf.-Mathias Falardeau.
	Joseph Godbout.
	Joseph-Adhémar Jeannotte.
	L.-N.-Emile Lacoursière.
	Abraham Larochelle.
	Arthur-Frédéric Poulin.
	Alphonse Letellier de St. Just.
	George Fréchette.
1876—	Peter Conroy.
	Edouard Morin.
	Gasp.-Hya. Turcot.
	Pierre Blanchet.
	Patrick-Peter Delaney.
	Léon-Achille Gauvreau.
	Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.

	Messieurs
1876—	Jos.-Edou.-Hercule Poisson.
	Jos.-Adjutor Samson.
	Israël Joncas.
	Henri Trudel.
	Arthur-Alfred Watters.
	James-Henry Ward.
1877—	Eugène Bédard.
	Frs-X. Gosselin (de St-Charles).
	Simon Grenier.
	L.-U.-Aurèle Noël.
	Hyppolite Sirois.
	J.-D.-Ernest Girard.
	Charles-E.-A. Côté.
	L.-Arthur Poliquin.
	L.-O.-Maxime Bellemare.
	Joseph-A. Langlois.
	H.-Philippe Rouleau.
1878—	J.-Félix Landry.
	William-A. Verge.
	L.-S.-Alfred de la Chevrotière.
	M.-T.-Edouard Belleau.
	Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.
	Pierre-H. Brassard.
	Joseph-H.-Edm. Veilleux.
	E.-Odina Cloutier.
	Abraham Paradis.
	Narcisse-E. Roy.
	Ls.-Ant. Généreux.
	Victor-C.-Sanfaçon.
	Aloy.-P. Renneker.
	Chs-Narcisse Gauvreau.

5° BACHELIERS EN DROIT. *

	Messieurs
1856—	Richard Alleyn.
	Charles-Etienne Dallaire.
	Hammond Gowen.
1857—	George Desbarats.
1858—	Côme Morisset.
	Alexandre Fraser.
	Guillaume Bossé.
	Arthur Casgrain.
	Pantaléon Pelletier.
1859—	Jean-Baptiste Hébert.
1860—	A. Blais.
	Gaspard Bourdages.
	Jean-Baptiste Delâge.
	Chs.-Frs.-St. Langelier.
	A.-Basile Routhier.
1861—	L.-A. Seers.
	Charles-Narcisse Hamel.
	F.-Régis Gosselin.

	Messieurs
1861—	Charles-P. Lindsay.
	Félix Rainville.
1862—	Henri-Thomas Taschereau.
	Joseph Etu.
	Jean Blanchet.
	Edouard Gauthier.
	René Casgrain.
1763—	Ludger Hould.
	Marcel-Hubert Chabot.
1864—	Pierre MacKay.
	Ivan-Tolkien Wotherspoon.
	Zephirin Mayrand.
1865—	James-George Colston.
	Raphaël Danis
	Louis-Honoré Huot.
	Cyrias Pelletier.
	Alfred Prendergast.
	Jules-Ernest Larue.

* Pour être Bachelier en Droit, il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant *tout le cours.*

	Messieurs
1866—	François-Xavier Audet.
	Jean-Alfred Charlebois.
	Treffé Ouimet.
	Lucien-Amédée Turcotte.
1867—	Joseph Bédard.
	Charles-Ignace Gill.
	Guillaume Languedoc.
	Léon Vidal.
1868—	Joseph-Eudore Cauchon.
	Elzéar-A. Déry.
	James-N. Humphrey.
	Théodore Jobin.
	Gaspard LeMoyne.
	Crawford-W. Lindsay.
	Ferdinand Roy.
1869—	Hector Marchildon.
	Frs.-Eug.-Alfred Evanturel.
1870—	Henri Delagrave
	Stanislas Perreault.
	René Dupont.
	Thomas Molony.
	François-Fortunat Rouleau.
1871—	Wilbrod Miller.
	Isidore Noël Belleau.
	Godefroi Gourdeau.
1872—	Théodore Pâquet.
	Joseph Maltais.
	François-Xavier Lemieux.
	Joseph-Alphonse Rouleau.
	Charles Chartré.
	Achille LaRue.
	Linière Taschereau.
1873—	Jean-Narcisse Proulx.
	Honoré-J.-B. Chouinard.
	Thomas Nesbitt.

	Messieurs
1873—	Taschereau Fortier.
	Tancrède Grondin.
	Edouard Bégin.
1874—	Albert-Jos.-Taché Bender.
	David-Rouleau Barry.
	C.-E.-Léonidas Dionne.
	Arthur Legaré.
	Jules Tessier.
	Robert St-Barbe Young.
1875—	Jules-Alexandre LeMoine.
	Olivier-Eugène Rouillard.
	Owen-Barnard Devlin.
	Jean-Charles-L.-T. Chapais.
	Pierre-Paul-Ernest Smith.
	Edward-Graves Meredith.
	Joseph Allaire.
	Henry-Sébastian O'Connor.
	Edouard Philbert.
1876—	Rob.-Peel-W. Campbell.
	Charles Fitzpatrick.
	Auguste Tessier.
	Thos.-Connolly Aylwin.
1877—	Joseph-G. Couture.
	A.-Gustave Dionne.
	Charles-Panet Angers.
	Onésiphore-D. Labrie.
	Arsène Piché.
1878—	J.-Isaac Lavery.
	Jos.-Edouard Boily.
	J.-Eugène Drolet.
	Edouard-LaRue Burroughs.
	Edmund-Roche Alleyn.
	John-C. O'Donnell.
	James-Langlois Bell.

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE. *

	Messieurs
1870—	George-Pierre Côté.
	Adrien Papineau.
1871—	Joseph-Clovis Laflamme.
	David Gosselin.
	René Casgrain.
1872—	Henri Têtu.
	Edmond Marceux.
	Zoël Lambert.
	Benjamin Demers.
	Thomas Bérubé.
	Honoré Leclerc.
	Daniel McIntosh.
	Cyrille-Alfred Marois.
1873—	Anselme Rhéaume.

	Messieurs
1874—	Adalbert Blanchet (Qué.)
	T.-Michel Labrecque (Qué.)
	Edouard Carrier (Qué..)
	Paul Dubé (S.-A.)
	Zéphirin Caron (S.-A.)
	Fortunat Pelletier (S.-A.)
	Narcisse Proulx (S.-A.)
	Octave Pelletier (S.-A.)
	John O'Farrell (S.-A.)
	Patrick Towhay (S.-A.)
	Joseph Lavery (S.-A.)
	Frs.-Xavier Garneau (S.-A.)
	Charles Richard (S.-A.)
1875—	Lionel Lindsay (Qué.)

* Pour être Bachelier en Théologie, il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à six examens de terme, comprenant au moins la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés dans l'établissement affilié où l'on étudie.

	Messieurs
1875—	Cléophas Gagnon (Qué.)
	Eric Audette (Qué.)
	Frs-Honoré Bélanger (Qué.)
	Ernest Nadeau (Qué.)
	Jacques Gauthier (Qué.)
	Joseph-Alph. Huart (Qué.)
	John Hogan (Qué.)
	Edward Walker (Qué.)
	Peter-M. O'Leary (S.-A.)
	Alphonse Carbonneau (Rim.)
1876—	Michael McKenzie (Qué.)
	William-B. McDonald (Qué.)
	Arthur Caron (Qué.)
	Messieurs
1876—	Placide Roy (Qué.)
	Jean Chaisson (Qué.)
	Olivier Mathieu (Qué.)
	Louis Guérin (Qué.)
	Gabriel Cloutier (S.-A.)
	Jean-B. Gosselin (S.-A.)
	Arthur Belleau (Qué.)
1877—	François-Xav. Bélanger (Qué.)
	Laughlin McDonald (Qué.)
	Joseph Quinan (Qué.)
	William Hamilton (Qué.)
1878—	George McCrea (Qué.)
	Alfred Pâquet (Qué.)

MAITRES OU LICENCIÉS.

1° MAITRES ÈS ARTS.

	Messieurs
1857—	Thos.-E. Hamel, *ad eumdem.*
	Cyrille-E. Legaré, *ad eumdem.*
1858—	Louis Beaudet, *ad eumdem.*
1859—	Edouard-Michel Méthot.
	Charles-Honoré Laverdière.
1863—	François Desaulniers.
	Louis Dagenais.
	Pierre Lagacé.
	François-Ignace Paradis.
	Antoine-Narcisse Bellemare.
	Octave Audet.
1866—	André Pelletier.
	Messieurs
1866—	Irénée Douville.
1867—	Antonin Nantel.
	François-A.-Hubert LaRue.
1868—	J.-Elie Panneton.
	Isaïe Gélinas.
	Bruno Leclerc.
	Achille Vallée.
1871—	Charles Bacon.
1874—	Thomas Maurault.
1876—	Charles Baillairgé.
	Elzéar Couture.

2° LICENCIÉS EN MÉDECINE.

	Messieurs
1855—	François-A.-Hubert LaRue, *avec distinction.*
1856—	Napoléon Lavoie, *avec distinction.*
1860—	Romuald Gariépy, *avec distinction.*
	Louis-J.-Alfred Simard, *avec grande distinction.*
1861—	Alfred Lachaîne, *avec distinction.*
1863—	Charles-Antoine Delâge, *avec distinction.*
	Napoléon Dion, *avec distinction.*
	Charles Verge, *avec distinction.*
	Laurent Catellier.
1866—	Damase Archambault.
	Charles-Alexandre Lesage.
1867—	F.-X.-Edmond Héroux, *avec distinction.*
	Camille Lafontaine.
	Messieurs
1867—	Thomas-Godfrey McGrath, *avec distinction.*
	Lucien Moraud.
1868—	Solfrid-Wilbrod Larue.
	Romuald Fiset, *avec distinction.*
	Michael Ahern, *avec distinction.*
	Henri-Josué Martin.
	J.-Edouard Badeaux, *avec distinction.*
1869—	Jules-Guernon Lussier, *avec distinction.*
	A.-George Matte, *avec distinction.*
	Paul-Etienne Grandbois, *avec grande distinction.*
	Cyrille Lacombe, *avec distinc.*
	J.-Bte Bolduc, *avec distinction.*
	A.-Albert Philion, *avec distinc.*
	B. Gérin-Lafontaine, *avec distinction.*

1869— Zotique Rousseau.
Hubert Neilson.
1870— Edmond Gauvreau.
Charles Gingras.
L.-J. Lactance Archambault, *avec grande distinction.*
Alfred-Miville Dechêne, *avec grande distinction.*
Chs. Delagrave, *avec distinction.*
Edouard Rouleau, *avec distinction.*
Wilbrod Mayrand.
Louis-Elie Beauchamp.
Napoléon Fiset.
Antoine Larue.
Edmond de Sales Laterrière.
1870— George Garon.
Horace Crépault.
1871— Michael Coote.
Adolphe Lemire.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
1872— Joseph-Eusèbe Grondin.
1872— Basile Desrochers.
Gustave Turcotte.
Moïse Rheault.
Joseph-Edouard Ladrière.
Joseph-Benjamin Blouin.
Evans Rochette, *avec distinction.*
1873— William Maguire.
1874— Edwin Turcot, *avec distinction.*
Ephrem Olivier, *avec distinction.*
Philippe Charest, *avec distinction.*
Honoré Labrecque.
Charles Clément,
Odilon Lauriault.
Chs.-Nérée Beauchemin.
Théodore-A. Talbot.
Thomas Tremblay.
Richard-Ph. Alleyn.
Charles-A. Casgrain.
M.-R.-A.-Tancrède Fortier.
1874— Louis-Napoléon Fortin, *avec distinction.*
Jules-Nelson Fraser.
Pierre-E. Lemieux.
Auguste Ross.
1875— Fl.-Ch.-Tancrède Lamoureux.
Eusèbe Beaudry.
Joseph-Eugène Turcot.
George Bolduc.
Léandre Hamelin.
Narcisse-Arthur Desjardins.
Louis-Joseph-Dostaler.
George-D.-B. Watters.
1876— Auguste Bourbonnais, *avec distinction.*
Mat.-Alf.-Arsène Falardeau.
Alfred Paquin.
G.-Al.-Philibert Tanguay.
André-David Lepage.
Chs.-Alphonse Dubé.
1877— Louis Crépault.
George Fréchette.
Joseph Godbout.
Adhémar Jeannotte.
Charles Lespérance.
Alphonso Letellier de St-Just.
Arthur-F. Poulin.
George-S. Grégoire.
Abraham Larochelle.
1878— Patrick-Peter Delaney.
Gaspard-H. Turcot, *avec distinction.*
J.-Adjutor Samson.
Henri Trudel, *avec distinction.*
L.-U.-J.-M.-Aurèle Noël, *avec distinction.*
Charles-F. Couture.
Ls.-Oct.-Maxime Bellemare.
Joseph-E. Bolduc.
Henri-Philippe Rouleau.
Arthur-E.-Z. Vincelette.
Léon-Achille Gauvreau.

3° LICENCIÉS EN DROIT.

MESSIEURS

1860— Côme-A. Morisset, *avec distinction.*
1861—Chs.-Frs.-Stanislas Langelier, *avec grande distinction.*
1862— Charles-Narcisse Hamel, *avec distinction.*
1865— James-George Colston, *avec grande distinction.*
1868— Joseph Bédard, *avec distinction.*
Lucien Turcotte, *avec grande distinction.*

MESSIEURS

1871— Charles Darveau.
Ernest Cimon.
1872— Hubert-Edouard-Adjutor Turcotte.
1873— Edmund-James Flynn, *avec distinction.*
1874— Louis Asselin, *avec distinction.*
Lawrence Cannon.
1875— Louis-Philippe Sirois, *avec distinction.*
Charles Langelier.
1876— Alphonse Pouliot.

MESSIEURS

1877— Thomas Chase Casgrain, *avec grande distinction.*
Victor-A.-E.-Benoit Livernois, *avec distinction.*
P.-V.-Amédée Robitaillo, *avec distinction.*
Philippe-H. Malouin.
J.-B.-Alfred Cloutier.

MESSIEURS

1877— Urbain Lapointe.
Lawrence Stafford.
1878— R.-Maurice St-Jacques, *avec grande distinction.*
Jules-Joseph-T. Frémont, *avec grande distinction.*
Horace-F.-X. Archambault, *avec grande distinction.*

4° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE.

MESSIEURS

1870— Rémi Faure, *avec grande distinction.*
1871— Louis Gauthier, *avec grande distinction.*
1872— Adrien Papineau, *avec distinction.*
Clovis Laflamme, *avec grande distinction.*
1873— Thomas Bérubé, *avec grande distinction.*

MESSIEURS

1873— Cyrille-Alfred Marois, *avec distinction.*
1875— Anselme-Napoléon Rhéaume, *avec grande distinction.*
1876— Edward Walker, *avec distinction.*
1877— Olivier Mathieu, *avec grande distinction.*
Jean Chaisson, *avec distinction.*
1878— Joseph Quinan, *avec grande distinction.*

DOCTEURS.

1° DOCTEUR EN PHILOSOPHIE.

1878— M. l'abbé Salvatore Talamo.

2° DOCTEUR ÈS SCIENCES.

1857— M. Thomas-Sterry Hunt.

3° DOCTEURS ÈS LETTRES.

1857— M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
1867— L'Hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
1877— M. Raymond Casgrain.
M. Bernard O'Reilly.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE.

MESSIEURS

1854— Jean Blanchet.
Charles Frémont.
James-Arthur Sewell.
Jean-Zéphirin Nault.
Jean-Etienne Landry.
Alfred Jackson.
1858— Charles-Eusèbe Lemieux.
1859— François-A.-Hubert LaRue.
1865— Napoléon Lavoie.
Romuald Gariépy.
Louis-J.-Alfred Simard.
Alfred Lachaine.
Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge.
Napoléon Dion.

MESSIEURS

Charles Verge.
Olivier-Alphonse Hébert.
1866— L.-Conrad Gill.
1867— David-Louis Larose.
L.-T.-Eugène Rousseau.
1870— Edmond Héroux.
Edouard Badeaux.
Paul-Etienne Grandbois.
Louis-Jos.-Lactance Archambault.
Alfred-Miville Dechêne.
Alfred Beauchemin.
1871— Ferdinand Doherty.
Pierre-Achille-Anaclet Collet.
1872— Malcolm Guay.

MESSIEURS

1872— Félix-Emile Dubé.
1873— Zéphirin Gravel.
Ernest Delisle.
Michel Fiset.
Louis Gauvreau.
Arthur Vallée.
1874— Samuel Pouliot.
Narcisse-Eutrope Dionne.
Joseph-Phidime Giguère.
Josué-Nic. Pinault.
Onésime Mazurette.
Damase Rossignol.
1875— Joseph-Philéas Boulet.
Louis-Elzéar-Odilon Desjardins
Wenceslas Bilodeau.
1876— Jos.-Côme Maranda.
Jos.-Hu.-Amb. Matte.
Hugues-Ev. Desrosiers.
Louis-Frémont Burroughs.
J.-Fr.-Régis Latraverse.
Patrick-Ge. Jennings.
Arthur Lapthorn Smith.
Michel-Delphis Brochu.
Flavien-Alfred Dion.
Thomas Laliberté.
1877— Joseph-Paradis Lavoie.
L.-N.-Emile Lacoursière.
J.-E.-Hercule Poisson.
Antoine-Emmanuel Belleau.

MESSIEURS

1878— Joseph-Charles Taché.
Hyppolite Sirois.
Peter Conroy.
J.-E.-Alphonse Méthot.
Arthur-Alfred Watters.
Pierre Beaubien, *ad eumdem.*
Pierre Munro, *ad eumdem.*
Jean-Philippe Rottot, *ad eumdem.*
Eugène-H. Trudel, *ad eumdem.*
J.-Gaspard Bibaud, *ad eumdem.*
Joseph-Emery Coderre, *ad eumdem.*
Thos.-E.-d'Odet d'Orsonnens, *ad eumdem.*
William-H. Hingston, *ad eumdem.*
Alfred-T. Brosseau, *ad eumdem.*
Emmanuel-P. Lachapelle, *ad eumdem.*
Adolphe Lamarche, *ad eumdem.*
L.-A.-Edouard Desjardins, *ad eumdem.*
Angus-C. MacDonell, *ad eumdem.*
Arthur-G.-A. Ricard, *ad eumdem.*
Adolphe Dagenais, *ad eumdem.*
J.-Alfred Laramée, *ad eumdem.*
George-O. Beaudry, *ad eumdem.*

5° DOCTEURS EN DROIT.

1854— L'Hon. Augustin-Norbert Morin.
M. Jacques Crémazie.
1855— L'Hon. William Badgley.
L'Hon. Jean-Thomas Taschereau.
L'Hon. Joseph-Ulric Tessier.
1857— M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eumdem.*
1864— M. George-D. Gibbs, *honoraire.*
1865— L'Hon. René-Edouard Caron.
L'Hon. John-Dewey Day.
L'Hon. Napoléon Casault.
1865— M. Jean Langlois.
1870— M. James-George Colston.
1878— L'Hon. C.-F.-S. Langelier.
M. Richard Alleyn.
M. Edmund-James Flynn.
M. Côme-Séraphin Cherrier.
L'Hon. Samuel-S. Monk.
L'Hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
L'Hon. Thomas-J.-J. Loranger.
L'Hon. Joseph-A. Chapleau.
M. Louis-A. Jetté.
M. J.-Alphonse Ouimet.

6° DOCTEURS EN THÉOLOGIE.

1852— M. Léon Gingras, *ad eumdem.*
1853— M. Louis-Jacques Casault, *ad eumdem.*
1856— Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, en droit canonique, *ad eumdem.*
1865— M. Benjamin Pâquot, *ad eumdem.*
M. Ls.-Hon. Pâquot, *ad eumdem.*
M. Ls.-Naz. Bégin, *ad eumdem.*
1871— M. Rémi Faure.
M. Louis Gauthier.
1873— M. Joseph-Clovis Laflamme.
1877— M. André-Albert-Blais, en droit canonique, *ad eumdem.*
M. D.-Edward Walker.
1878— M. Olivier-E. Mathieu.
M. Jean Chaisson.
M. Joseph-Alexandre Bailo, Sup. S. S.

M. Frédéric-Louis Colin, P. S. S.
M. Hyacinthe-F.-D. Rouxel, P. S. S.
M. Joseph-Théophile Parent, P. S. S.
M. Jean-Amable Trémolet, P. S. S.
M. Narcisse-Amable Troie, P. S. S.
M. Isaïe-Marie-Charles Lecoq, P. S. S.
M. Jean-Pierre Schlickling, P. S. S.
M. Alexis-Jules-Théod. Orban, P. S. S.
M. Nicolas-Victor Many, P. S. S.

Prix du Prince de Galles.

(Depuis qu'il n'est plus attaché au Baccalauréat ès Arts.)

Rhétorique.	Philosophie.
1873— Alfred Cloutier (Qué.)	1875— Ls.-Félix Pinault (Rim.)
1874— Joseph Lemaître (Nic.)	1876— Félix Landry (Qué.)
1875— Alphonse Lemieux (Qué.)	1877— Henri Gouin (Qué.)
1876— Achille Routier (Qué.)	1878— Alphonse Corriveau (Nic.)
1877— Gilbert Miville (S.-A.)	
1878— Gaudiose Brousseau (Qué.)	

Sont admissibles à concourir pour ce prix tous ceux qui, à l'examen des Lettres ou à l'examen des Sciences du Baccalauréat ès Arts, conservent au moins les *quatre-cinquièmes* de la somme des points, sans avoir moins du *sixième* sur aucune matière distincte.

Voici la liste des élèves qui ont eu droit de concourir depuis que les prix du Prince de Galles sont indépendants du Baccalauréat :

RHÉTORIQUE.

Messieurs	Messieurs
1873— Alfred Cloutier (Qué.), *Prix.*	1876— Paul Blouin (Qué.)
François Faguy (Qué.)	Alphonse Bélanger (Rim.)
Eugène Duguay (Nic.)	Joseph Beaudouin (Qué.)
Victor Livernois (Qué.)	Achille Routier (Qué), *Prix.*
1874— Chs.-Eugène Pouliot (Qué.)	Alexandre Legault (S.-T.)
Thomas Chapais (S.-A.)	Alfred Tremblay (S.-A.)
Auguste Pageot (Qué.)	Alphonse Têtu (S.-A.)
Paul Chénard (S.-A.)	Hermann Brunault (Nic.)
Félix Landry (Qué.)	Alphonse Garneau (Qué.)
Louis Pelletier (S.-A.)	Arthur Marchand (Qué.)
Joseph Girard (Qué.)	Elzéar Hudon (Qué.)
Joseph Lemaître (Nic.), *Prix.*	1877— Samuel Langis (Qué.)
Ernest Bellemare (Nic.)	Gilbert Miville (S.-A.), *Prix.*
Evariste Prince (Nic.)	Edouard Bélanger (Qué.)
1875— Henri Gouin (Qué.)	1878— Edouard Baril (Nic)
John Carey (Qué.)	Alexandre Jodoin (Qué.)
Alphonse Lemieux (Qué.), *Prix.*	Ernest Chouinard (Qué.)
Joseph Turcotte (Qué.)	Louis Bertrand (S.-T.)
Athanase Biron (Nic.)	Clément Leclerc (Qué.)
Victor Charland (Qué.)	Edmond Verret (Qué.)
Fr.-Xav. Gosselin (Qué.)	Napoléon Bernard (Nic.)
Bruno Nantel (S.-T.)	Emile Tardivel (Qué.)
Louis St-Pierre (S.-A.)	Gaud. Brousseau (Qué.), *Prix.*
1876— Louis-A. Pâquet (Qué.)	Adolphe Dionne (S.-A.)
Arthur Scott (Qué.)	Dominique Pelletier (S.-A.)
Alphonse Corriveau (Nic.)	Peter O'Donnell (S.-T.)
Elzéar Delamare (Qué.)	

PHILOSOPHIE.

	Messieurs		Messieurs
1875—	Pierre Fortier (Nic.)	1877—	Louis St.-Pierre (S.-A.)
	Ls.-Félix Pinault (Rim.), *Prix.*		Joseph de Champlain (Rim.)
	Joseph-O. Brousseau (Qué.)	1878—	Louis-A. Pâquet (Qué.)
	Henri Cimon (Qué.)		Arthur Scott (Qué.)
1876—	Alphonse Pelletier (S.-A.)		Ferdinand Béland (Nic.)
	Félix Landry (Qué.), *Prix.*		Elzéar Delamare (Qué.)
	Edouard Pilon (S.-T.)		Alphonse Corriveau (Nic.), *Prix.*
	Evariste Prince (Nic.)		Arthur Marchand (Qué.)
	Joseph Feuiltault (Qué.)		Onil Milot (Nic.)
	Louis Pelletier (S.-A.)		Chs.-Edouard Brunault (Nic.)
	Paul Chenart (S.-A.)		Joseph Beaudouin (Qué.)
	Zotique Legris (Nic.)		Hermann Brunault (Nic.)
	Pierre Jutras (Nic.)		Louis-L. Paradis (Qué.)
	Chs.-Eugène Pouliot (Qué.)		Alfred Tremblay (S.-A.)
1877—	Alphonse Lemieux (Qué.)		Arthur Hébert (Qué.)
	Athanase Biron (Nic.)		Edmond Bernier (Qué.)
	Télesphore Campeau (S.-T.)		Charles Boulay (Qué.)
	Arthur Chamberland (Rim.)		George Bellerive (Qué.)
	Louis Lavoie (Rim.)		Elzébert Roy (Qué.)
	Etienne Gosselin (S.-A.)		Alphonse Têtu (S.-A.)
	Louis Lessard (S.-A.)		Alphonse Bélanger (Rim.)
	Henri Gouin (Qué.), *Prix.*		

Prix Sewell, *Médecine.*—(1878.)

1er Prix—M. Peter Conroy, M. D.
2nd Prix—M. Hyppolite Sirois, M. D.
3e Prix—M. Henri Trudel, M. L.

Prix Morrin, *Médecine.*—(1878.)

2de Année.—1er Prix—*Ex æquo.* { M. Félix Landry, M. B. / M. Narcisse E. Roy, M. B.
2nd do —*Ex æquo.* { M. W. Verge, M. B. / M. A. de la Chevrotière, M. B.

4ème Année.—1er Prix—M. Peter Conroy, M. D.
2nd do —*Ex æquo.* { M. Max. Bellemare, M. L. / M. Joseph Bolduc, M. L.

Médailles Dufferin, *Droit.*—(1878.)

Médaille d'or—M. R.-Maurice St-Jacques, LL. L.
Médaille d'argent—M. Jos.-J.-T. Frémont, LL. L.

Prix Tessier, *Droit.*—(1878.)

1er Prix—M. Jos.-J.-T. Frémont, LL. L.
2nd Prix—M. R.-Maurice St-Jacques, LL. L.

L'Année Académique 1877-78.

L'année académique 1877-78 a été pour l'Université Laval bien féconde en événements remarquables et qui feront époque dans ses annales.

Cette année a commencé par l'inauguration du Conseil Supérieur, dont l'égide bienveillante est la plus précieuse sauvegarde de la foi et des mœurs dans l'Université, en même temps qu'une garantie et une protection toujours efficaces et toujours présentes. Nous ne saurions oublier l'importance donnée à la cérémonie d'ouverture des cours par la présence distinguée de Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique au milieu de nous, nous apportant les vœux et les bénédictions du St-Siége.

Un des faits les plus mémorables de cette année est l'inauguration religieuse qui s'est faite, en janvier dernier, d'une succursale de l'Université Laval à Montréal. Trois facultés sont maintenant organisées quant à leur personnel. Deux de ces facultés commenceront leurs cours certainement cet automne. Quant à la troisième, l'Université a fait sa part ; l'ouverture de ses cours ne dépend plus que de circonstances qui ne sont pas de notre ressort. Nous sommes heureux de constater ici la bonne volonté qui s'est fait voir des deux côtés, heureux présage d'une bonne entente qui, espérons-le, sera un grand pas vers la cessation d'une déplorable rivalité entre Québec et Montréal.

Enfin l'exhumation providentielle des ossements vénérés de Mgr de Laval a donné cette année occasion à l'une de ces démonstrations caractéristiques où toutes les divisions, toutes les animosités cessent devant une gloire nationale aussi pure qu'incontestée. Le souvenir de cette manifestation magnifique de toute notre population est trop récent pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler ici les détails.

Voilà pour les joies.—Mais cette année a eu ses amères tristesses. Au commencement de 1878, une immense douleur étreignait tout l'univers catholique. Un Pontife aimé, que tous vénéraient comme un Père, que l'on s'accoutumait presque à regarder comme immortel physiquement de même qu'il s'était depuis longtemps rendu immortel dans le monde des intelligences, Pie IX, de sainte mémoire, allait recevoir dans le ciel la récompense de ses longs et pénibles travaux ; mais sur la terre il nous laissait orphelins. Si grande et si sainte a été sa mémoire, que pas une note discordante n'est venue se mêler au concert unanime de louange que la piété filiale a fait entendre pour se consoler de la perte qu'elle faisait. L'Université Laval aura l'immense bonheur de voir son nom indéfiniment lié à celui de l'immortel Pontife, à qui elle doit les encouragements et les bénédictions depuis le premier moment de son existence jusqu'à cette érection canonique qui est venue mettre le comble aux bienfaits les plus signalés, nous donnant rang au milieu des Universités reconnues par l'Eglise, nous mettant sous la protection d'un des Princes de l'Eglise, l'Eminentissime Cardinal Préfet de la Propagande.

La divine Providence n'a pas permis que, dans ces temps d'épreuves si grandes, l'Eglise demeurât longtemps sans chef, et l'élection prompte et heureuse de Léon XIII est venue consoler tous ses enfants, ne leur laissant

plus par rapport à Pie IX qu'une pensée, celle de travailler à hâter le moment de sa canonisation.

L'élection de Léon XIII a amené dans l'administration romaine des changements dont le contre coup s'est fait sentir jusqu'à nous. A peine avions-nous eu le temps d'apprécier les hautes qualités qui distinguent celui qui fut notre premier Protecteur, Son Eminence le Cardinal Franchi, dont le nom mentionné dans la Bulle *Inter varias sollicitudines*, restera irrévocablement attaché au fait de l'érection canonique de cette Université ; et il nous a fallu le voir partir, appelé qu'il était par son Souverain au poste si important et si honorable de Secrétaire d'Etat. Notre nouveau Protecteur, Son Eminence le Card. Simeoni, n'était pas inconnu à l'Université, et nous avons été heureux de saluer comme Protecteur de notre institution, un homme qui, en qualité de Secrétaire de la Congrégation dont il est maintenant l'Eminentissime Préfet, avait eu la plus grande part dans le règlement des difficultés que l'Université a eu à rencontrer dans ses commencements. Son Eminence, pour faire voir qu'Elle n'avait rien perdu de l'intérêt qu'Elle avait déjà témoigné envers l'Université Laval, s'est empressée, malgré les nombreuses occupations de sa charge, de répondre dans les termes les plus affectueux comme les plus encourageants, à l'humble adresse de félicitations et de soumission filiale que nous lui avons envoyée.

Si nous revenons au Canada nous sommes obligés de constater les nouveaux ravages que la mort a faits dans nos rangs. Le Rév. M. Maingui, prêtre du Séminaire de Québec et membre du Conseil Universitaire, a rendu sa belle âme à son Créateur. Modèle de la régularité la plus parfaite malgré une santé des plus délabrée, M. Maingui a laissé à ses confrères un legs bien précieux, celui du plus bel exemple de vertu, de charité, de dévouement.

Enfin, à peine la succursale de l'Université Laval à Montréal était-elle organisée, que la faculté de Médecine avait à enregistrer le décès de M. le Dr. Peltier. Nous n'avons eu que le temps d'apprécier les aimables qualités qui distinguaient le savant professeur, et qu'a attestées l'immense cortége de ses funérailles. Dieu, dont les vues sont impénétrables, a enlevé le Dr. Peltier à l'affection de ses confrères. Puisse-t-il épargner à l'Université des deuils semblables, et puisse l'année prochaine compenser par les joies, les douleurs de l'année qui vient de s'écouler (1).

(1) Résumé de ce qu'a dit M. le Recteur à la séance de fin d'année, le 1er juillet 1878.

Norma Consilii Supremæ Vigilantiæ Universitatis Lavallensis.

I.—CONSTITUTIO.

I. Consilium Supremæ Vigilantiæ Universitatis Lavallensis, ab Apostolicæ Sedis auctoritate erectum, ex Episcopis titularibus Provinciæ ecclesiasticæ Quebecensis eorumve delegatis coalescit, Præsidis munere fungente Archiepiscopo Quebecensi.

II. Absente impeditove Archiepiscopo Quebecensi, ad archidiœcesis administratorem præsidentia devolvatur, si sit episcopali charactere insignitus ; secus vero ad seniorem inter suffraganeos Provinciæ Episcopos præsentes.

II.—OFFICIA ET JURA CONSILII.

III. Ex Sanctæ Sedis ordinatione hujus Consilii officium sit doctrinæ et disciplinæ, id est, fidei moribusque tum professorum tum alumnorum invigilare.

IV. Prædictum jus vigilantiæ, Provinciæ ecclesiasticæ Quebecensis suffraganeis concessum in Universitatem ad communem utilitatem diœceseon omnium institutam, non tantum pignus securitatis conferre Episcopis, sed etiam in commodum Universitatis cedere debet

V. Penes Episcopos in consilium adunatos jus erit suas proferre animadversiones easque mutationes majorisve perfectionis rationes quas existimaverint opportunas, proponere, modo tamen temperamenta proposita 1° Diplomati regio vel Bullæ canonicæ erectionis Universitatis, 2° e usdem Universitatis fundamentalibus præscriptionibus, 3° pecuniariæ administrationi Universitatis vel ejus cum Seminario Quebecensi relationibus, nullum afferant detrimentum ; nec 4° prædicto Seminario Quebecensi ullam expensam quæ ipsi impossibilis visa fuerit imponant.

III.—PROCEDENDI RATIO.

VI. 1° Supremæ Vigilantiæ Consilium, semel saltem singulis annis, die ab ipso præfinito, regulariter, et quoties ab Archiepiscopo convocatum fuerit extraordinarie, adunetur. Ab Archiepiscopo convocetor quotiescumque Episcopus aliquis, rationibus suam sententiam confirmando, prædictam convocationem expostulaverit. Adunationes Consilii extra civitatem Quebecensem ordinarie non celebrentur.

VII. 2° Ut Episcopi deliberationem inire valeant singulorum membrorum Consilii præsentia exigitur. Quod ut facilius obtineatur, unicuique Episcopo titulari facultas sit delegatum specialem cum potestate *ad hoc* sibi substituendi. Prædictus delegatus vel Episcopi coadjutoris, vel vicarii generalis diœcesis repræsentatæ dignitate præfulgeat, vel saltem sit ecclesiasticus vir quem maxime huic operi idoneum Episcopus judicaverit. Hac

de re quidquid sit, penes delegatum omnia jura Episcopi titularis absentis existant ac ejus actus et vota eodem valore ac vota actusve Episcopi repræsentati potantur.

VIII. 3° Majoritas absoluta, exceptis casibus infra designandis, sufficiat ad adoptandam sententiam, incluso voto Præsidentis. Quod si vota utrinque paria existant nil definiatur nec ulla Universitati significatio transmittatur.

IX. 4° Singulis annis, Consilio regulariter adunato, Rector Universitatis advocetur ut relationem accuratam supra statum doctrinalem et disciplinarem Universitatis exhibeat. Quæ relatio scripto tradita, expostu ante Consilio, a Rectore oraliter explananda erit. Quotiescumque deliberandum erit de quæst one pro qua Rector valeat explicationes circa intentiones, motiva, finem ordinationum earum quæ *a priori* ut reprehensibiles alicui apparuissent subministrare, Rector ipse vel substitutus causam exponere valeat semperque advocetur explicationes proponendi causa. Si in prædictis adjunctis Rector sibi assistentiam alicujus ex suis collegis vel professoris facultatis cujus causa agitur perutilem existimaverit, illum secum adducendi facultate gaudeat; neuter tamen votum deliberativum emittere valeat.

X. 5° Quum aliquis ex Episcopis existimaverit traditam in Universitate doctrinam pro articulo particulari a doctrina catholica discedere, officium ipsi incumbat attentam re dendi Universitatem, sequentique proce lendi methodo utatur:

XI. (*a*) Propositiones contra fidem vel male sonantes vel erroneæ clare enuntientur; professores qui eas defenderint, lectiones vel opera in quibus vel occasio publica in qua et testes coram quibus traditæ fuerint designentur. Postea doctrinæ caput ita insimulatum in se ipso a Consilio Supremæ Vigilantiæ sedulo perpendatur, nec prius Universitas dilucidationes subministrare teneatur, quam Consilium Superius præfatam doctrinam formaliter damnandam, nemine membrorum palam in contrarium protestante, judicaverit. Quod si inter Episcopos ipsos, quod absit, oriatur hac in re discrepantia, ulterius non procedatur donec Sanctæ Sedis oraculum habeatur.

XII. (*b*) Semper ad Rectorem Universitatis vel ad ejus substitutum, numquam vero ad insimu atum professorem quærimoniæ, vel enodationum petitiones a Consilio Superiori formulatæ transmittantur. Si Rectori statim præsto sit responsio quærelis sibi significatis, a Consilio Superiori audiatur. Quod si ipsi prædicta responsio obvia non existat, statim ac poterit Cancellario apostolico respondeat, et ad aliam Consillii Superioris aduuationem quæstio explananda referatur.

XIII (*c*) Quoniam minime præsumendum est professorem, erroris traditi etiam convictum, unquam scienter et voleater docuisse errorem, ea ipsi demonstretur caritas cujus ipsa Ecclesia documenta exhibet erga auctores catholicos professoresque cæterarum catholici nominis universitatum. A professore erroris doctrinaliter traditi convicto, propositiones veritatem catholicam oppositam errori vel erroribus ab ipso defensis exprimentes subscribantur. Si se submiserit, ultra non molestetur nisi recidivus existat.

XIV. 6° Si non agatur de re doctrinali, mores autem seu agendi ratio professoris tanquam universitate catholica minime digni insimulentur, professor ipse nunquam directe interpelletur. Ad Rectorem vel ad ejus substitutum, et solum de assensu saltem duorum ex tribus membris incluso voto Præsidentis Consilii Superioris, quærelæ deferantur. Cæterum silentium rigorose servetur ut famæ professorum in quantum fieri poterit

consulatur, nec proprii honoris sollicitudo injuste conturbetur. Ipsos aliunde, nisi ob culpas reales, graves, exterius solide comprobatas, honorique Universitatis graviter nocivas, nemo criminetur. Censeantur professores semper habere libertatem juribus suis c vilibus perfruendi usque ad extremos limites a Constitutione qua Dominatio Canadensis regitur præstabilitos. Eosdem vero professores monendos vult Sancta Sedes ut in exercitio illorum jurium prudenter sese gerant ne aliter Universitas quid nocumenti capiat.

XV. 7° In rebus ad Consilium nondum deductis, Cancellarius apostolicus Universitatis semper, vi muneris sui, directe Rectori significare valeat omnem quærelam sive contra Universitatem in genere sive contra aliquem e suis professoribus submotam, quin ipsius Consilii Superioris sententiam exquirere teneatur. Quod si quærelam ab aliquo ex Episcopis submotam Cancellarius tanquam propriam adoptet, id est, si illam approbet, Consilii Superioris sententiam pariter expostulare non teneatur ante quam illam Universitati significet.

Verumtamen si ageretur de re doctrinali, Universitati semper, antequam causa ulterius deducatur, ad Consilium Superius appellare liceat, casu quo doctrinam insimulatam defendi posse existimaret.

XVI. 8° Scriptores catholici circa Universitatem et ejus professores tanquam professores, in suis scriptis servent Decretum XXII Concilii Quebecensis Quinti. Si quis, episcopali dignitate haud præfulgens, motivum sibi esse putaret conquærendi sive de Universitate ipsa sive de aliquo ex professoribus, nulla alia via ipsi permittatur nisi privatim alicui Episcoporum quærelas manifestandi. Ad Episcopum postea pertineat judicare quid sit agendum. Si Episcopo quærelæ justis inniti motivis visæ fuerint, rem sive ad Cancellarium sive ad Consilium Superius, ipsius convocationem ab Archiepiscopo expostulando, prout dictum est supra, deferat.

IV.—RELATIONS ET JURA MUTUA.

XVII.- Universitas libenter et cum convenienti reverentia animadversiones nec non decisiones Consilii Superioris aut Cancellarii apostolici suscipiat. Jus tamen supremæ vigilantiæ non magis quam functiones Visitatoris et Cancellarii apostolici dispositionibus fundamentalibus Universitatis nullum detrimentum afferant. Ipsa enim corpus morale distinctum remaneat, jus proprium libere de omnibus ipsius examini subjectis propositionibus deliberandi integre retineat. Universitatis Consilio a sententia definitiva Consilii Superioris ad Cardinalem Protectorem appellandi adsit semper facultas. Cum causa qualiscumque ad Sanctæ Sedis tribunalia sive a Cancellario apostolico sive a Consilio Superiori sive ab Universitate delata fuerit, nulla lis hac de causa palam ab ullo moveatur Episcopo particulari antequam ab eadem Sancta Sede responsio vel facultas specialis ad prædictum effectum concessa fuerit.

Notices Biographiques.

—

I

M. LE DR HECTOR PELTIER,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL A MONTRÉAL.

Nous reproduisons la notice biographique de M. le Dr Peltier, publiée par son collègue et ami M. le Dr. d'Orsonnens, dans l'Union Médicale.

Le docteur Hector Peltier, né à Montréal le 16 septembre 1822, était fils de feu Toussaint Peltier, avocat de Montréal, aussi célèbre par son intégrité que par sa vaste érudition, et de feue Dame Emilie Hérigault, fille de feu le Dr J.-Bte Hérigault de Montréal dont le père était aussi médecin. Tout jeune enfant encore, sa famille le plaça au collège de Nicolet dont il fut élève pendant deux ans. Dans sa dixième année, il commença à fréquenter, comme externe, les classes du collège de Montréal. En 1838, dans l'automne, il fit la traversée avec M. Hector Bossange pour aller faire son cours de Philosophie à Paris ; il avait alors seize ans. Il fit ses deux années de Philosophie au collége Henri IV. Il y eut pour condisciples le Prince de Joinville, le Duc d'Aumale et plusieurs fils des plus grandes familles de France. Comme toujours il sut s'y faire remarquer par ses talents et s'y faire aimer de tout le monde par son amabilité, sa courtoisie et l'originalité de son esprit. Son cours classique fini, il se décida à étudier la médecine et prolongea en conséquence son séjour à Paris pendant quelques années, suivant avec empressement les cours de la Faculté de Médecine de Paris, visitant les différents hôpitaux, prenant des notes dont les cahiers existent encore. Enfin il passa en Ecosse, et après deux ans d'un travail assidu à l'Université d'Edimbourg, il en reçut les honneurs universitaires et revint au pays, pour y prendre sa licence le 21 février 1846. Il se fixa à Montréal. Sous l'égide de son père, dont la réputation était si bien faite alors qu'il avait même refusé la place de juge, avec le prestige d'études faites en Europe, doué de talents remarquables, avec les dispositions du cœur et de l'esprit des plus estimables, le jeune Docteur se fit immédiatement une belle clientèle. En 1847, il fut nommé professeur de Physiologie à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, charge qu'il remplit avec honneur jusqu'au moment de sa maladie. En 1850 il fut élu gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, et il en a été successivement le secrétaire, le régistrateur et enfin le vice-président en 1871.

Le 18 mai 1852, il épousa mademoiselle Suzanne VanFelson, fille de feu l'Honorable George VanFelson, alors juge de la Cour Supérieure à Montréal. De deux filles qui lui sont nées par ce mariage une seule lui survit.

Lors de l'établissement de l'Université Laval à Montréal, en décembre dernier, il fut nommé par le Conseil Universitaire professeur de la Faculté de Médecine, et la chaire de Physiologie lui fut assignée. Comme on peut le voir, toute sa vie, le Dr Peltier fut placé au premier rang parmi les médecins ; mais quelque brillante que fût sa position, pendant toute sa carrière, il se fit toujours un devoir de soigner les pauvres aux asiles, aux hôpitaux comme aux dispensaires et dans sa pratique privée. Aussi est-ce avec le plus grand plaisir que de toutes parts on entend prononcer son nom avec respect, quelquefois même avec des larmes, mais toujours avec des paroles de regret sur sa mort prématurée. Mais c'est parmi ses confrères surtout que se fait sentir la plus vive affliction, car ce n'est pas seulement un ami qu'ils ont perdu en lui, c'est pour ainsi dire un frère avec lequel ils ont longtemps vécu et qu'ils avaient su apprécier de plus en plus à sa juste valeur. L'empressement de tous, à son lit de mort, sans distinction d'âge, de nationalité, de religion, d'école, prouve la vive sympathie qu'il inspirait et fait autant honneur à sa mémoire qu'aux différents membres du corps distingué auquel il appartenait. Les élèves en médecine ont perdu en lui non-seulement un professeur qu'ils aimaient beaucoup, mais encore un protecteur dévoué, car souvent en effet il leur a fourni, de sa propre bourse même, l'argent nécessaire pour obtenir leur diplôme. Outre toutes ses qualités, ce qui distinguait surtout le Dr Peltier, c'est la facilité de son élocution, aussi ne pouvait-il se montrer en aucune assemblée sans être appelé à prendre la parole. Il le faisait toujours avec autant de grâce que d'esprit, aussi n'était-il jamais interrompu qu'à son bon plaisir, par des rires ou des applaudissements. Ces dehors brillants charmaient tout le monde, mais il n'y a que ses amis les plus intimes qui ont pu connaître et apprécier tout ce qu'il y avait de grand dans son âme, de noble et de généreux dans son cœur. Sa tendre sollicitude pour sa famille lui a fait faire des sacrifices énormes pour assurer son sort après sa mort, car en effet il a été, à diverses époques, le médecin de quatorze assurances différentes sur la vie, et il a laissé accumuler tout ce qu'il a pu gagner avec elles, à titre de premium d'assurance sur sa propre vie, pour le déverser avec dévouement après sa mort sur la tête de son épouse et de sa fille unique. Que tout le monde garde donc précieusement son souvenir!

Le Dr Peltier est mort le vingt-cinq courant, à l'âge de cinquante-cinq ans : il a succombé à un épanchement sanguin dans le cerveau avec hémiplégie consécutive, mais dès les premières heures de sa maladie, et dans la parfaite possession de ses facultés mentales, il a pu se confesser et recevoir les derniers sacrements de l'Eglise.

II

MONSIEUR L.-F.-N. MAINGUI.[1]

Qui regulæ vivit, Deo vivit. S. Gregor.

Un jour, M. Emery faisait la visite d'un des séminaires de St-Sulpice, à Clermont. Il y trouva un vénérable prêtre, membre de la compagnie, M. de Rochebrune, qui se désolait de ne pouvoir rendre à la maison tous les services qu'il aurait voulu. Pour le consoler, M. Emery lui dit : « Je vous décharge de tout emploi, à l'exception d'un seul, qui est d'édifier la communauté par vos exemples et de l'édifier tellement que, si par malheur le règlement vient à se perdre, on le retrouve tout entier dans votre conduite. » Le bon vieillard fut si touché de ces paroles qu'il prit sur le champ la résolution de s'y conformer à la lettre.

C'est ainsi que M. Maingui a compris ses devoirs. Depuis 1848, date de son entrée au Petit Séminaire, où il a été successivement externe et pensionnaire, devenu élève du Grand Séminaire en 1857, puis prêtre auxiliaire en 1861, agrégé en 1864, membre du Conseil en 1870, à toutes les époques de sa vie, il est demeuré toujours le même, un modèle de régularité. On aurait pu retrouver dans sa conduite, comme dans celle de M. de Rochebrune, l'expression vivante de la règle du Séminaire, où il a tour à tour édifié comme écolier, comme séminariste et comme prêtre. Mais plus heureux que M. de Rochebrune, malgré l'état d'une santé toujours chancelante, il a pu se rendre très-utile dans les différents emplois qui lui ont été confiés.

Cet amour du devoir qui est comme le trait caractéristique de l'âme de notre regretté défunt, il l'avait puisé dans l'éducation de sa famille et dans l'exemple de ses excellents parents. Son père, M. Louis Maingui, sa mère, Mme Hélène Petitclerc, étaient voués à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Ils étaient venus se fixer au faubourg St-Jean de Québec, après avoir habité quelques années à Notre-Dame de Foye. Mgr Baillargeon, alors curé de Québec, les avait pris tous deux en singulière estime : il les avait associés à ce petit groupe de personnes charitables qui s'occupaient du soin des pauvres avant la fondation de la Société de St-Vincent de Paul, et qui acceptaient la charge de distribuer ses aumônes. Après leur mort, Mgr Baillargeon s'intéressa aux enfants qui survivaient et c'est en partie grâce à la protection que lui accorda ce bienfaisant prélat, que M. Maingui put faire son cours d'études au Petit Séminaire.

Il y obtint d'excellents succès : en effet, dans ses classes d'humanités, il disputait les premières places à son confrère, E. Renault, devenu plus tard rédacteur du *Courrier du Canada* et à P.-J. Nadeau, aujourd'hui avocat employé au Greffe. Mais l'étude des sciences devint pour lui le vrai domaine où se développèrent ses aptitudes : il ne fut plus possible de lui ravir la palme quand il s'est agi des sciences exactes et, en particulier, des mathématiques. Le baccalauréat-ès-arts lui fut conféré en 1857 ; c'était le meilleur certificat qu'il pût recevoir de ses travaux et de la variété de ses talents. Si le Prix du Prince de Galles eût été fondé en 1857, M. Maingui

(1) Extrait de l'*Abeille*.

l'aurait obtenu, et même il aurait laissé un excédant de 8 points et 6 dixièmes sur les 4-5 exigés pour cet honneur. A l'examen des sciences, il ne perdait que 13 points et 8 dixièmes sur les 99 points qui étaient alors affectés aux matières de fin d'année.

Ce talent remarquable pour les sciences n'est pas demeuré stérile : il l'a cultivé après son cours classique, et c'est ce qui lui a valu l'honneur de s'associer à un travail important publié par M. Chs Baillairgé, ingénieur. Le 16 novembre 1871, Mgr Langevin priait M. le Supérieur, au nom d'une commission nommée par le Conseil de l'Instruction Publique, de vouloir bien vérifier ou faire vérifier le fameux théorème qui consistait à réduire le cubage de tous les corps à une seule règle ; c'était en quelque sorte, demander à faire passer au creuset d'un calcul exact et rigoureux, le tableau stéréométrique de M. Baillairgé. M. Maingui fut chargé de cette analyse difficile. Il y consacra de longues heures. Déjà, le 25 novembre, il entrevoyait la solution désirable et il écrivait à M. Baillairgé : « Je poursuis actuellement certaines études théoriques sur cette formule que vous allez rendre fameuse.

« Plus on étudie, plus on approfondit cette formule du cubage des corps, plus on est enchanté de sa simplicité, de sa clarté, et surtout de sa grande généralité.

« Aussi ne puis-je que faire des vœux pour qu'elle prenne dans la théorie comme dans la pratique, la place qui lui est due et qu'ainsi vos efforts soient pleinement couronnés de succès. »

Quelques semaines plus tard, M. Maingui transmettait à M. Baillairgé une « Demonstration générale et discussion de la formule stéréométrique. » Notre savant ingénieur a publié cette démonstration en 1873 avec une Lecture faite devant la Société Littéraire et Historique de Québec. Le nom de M. Maingui sera donc attaché à celui de M. Baillairgé, qui a reçu tant de titres honorifiques.

On ne sera pas surpris de voir qu'on ait pensé à confier à M. Maingui l'enseignement des mathématiques. En effet, ses services furent demandés par le Petit Séminaire de Ste-Thérèse, et avec la permission de ses supérieurs, pendant 2 ans et demi en 1858, 62 et 64, il fut professeur de sciences dans cette maison. De là l'attachement sincère que notre regretté défunt conserva le reste de sa vie pour Ste-Thérèse. Nous savons qu'il y eut réciprocité de sentiments, et nous nous rappelons avoir entendu dire à M. Joseph Aubry, que M. Maingui avait laissé chez eux le meilleur des souvenirs. Le même respect et la même confiance l'entourèrent au Petit Séminaire de Québec l'année qu'il y fut professeur de mathématiques : c'était en 1859.

Ce n'est pas le seul service direct qu'il ait rendu aux élèves de notre Petit Séminaire. De 1859 à 1863, il a été maître à la grand'salle. Ceux qui ont été confiés à sa garde, conservent la mémoire de son exacte vigilance. Il ne connaissait d'autre voie ouverte aux élèves pour les préserver de tout mécompte, que la règle et toujours la règle. Lui qui, à cause de sa profonde soumission à l'autorité ne s'était jamais suscité l'ombre d'une difficulté pendant toutes ses études, lui qui aima l'ordre avant tout, comment n'aurait-il pas, en tout temps, apprécié les efforts que l'on faisait pour obéir ? On acceptait la fermeté de sa direction, parcequ'on savait qu'il avait pratiqué ce qu'il exigeait des autres, *Cœpit facere et docere.*

Cependant, en 1863, il fallut songer à enlever M. Maingui à l'enseignement et à la surveillance des élèves ; l'état de sa santé ne lui permettait déjà plus de s'imposer les fatigues inséparables de ce double emploi. Il

fut nommé assistant-procureur et il a rempli cet office durant les quinze dernières années de sa vie.

Il fut, en quelques mois, capable de se bien rendre compte de la variété des affaires qui ont à se régler à la procure, et il put suppléer, avec une intelligence parfaite, aux absences de celui qui est chargé en chef de ce département. Tous les loisirs que lui laissa la comptabilité, il les employa à une œuvre vraiment importante et à laquelle son nom restera attaché : la classification définitive et la mise en ordre de toutes les pièces des Archives du séminaire. Elles sont bien nombreuses ces pièces et parfois bien indéchiffrables. M. Maingui eut l'immense patience de les parcourir et d'en prendre connaissance, soit par lui-même, soit par les séminaristes qui lui furent donnés comme assistants. Aujourd'hui, la *voute* de la procure, présente l'aspect d'une bibliothèque bien organisée. 100 cartons sont là avec leur numéro et leur titre, et ces 100 cartons renferment de 100 à 500 pièces chacun. De plus, M. Maingui a commencé un index pour tous ces documents précieux et il a dirigé ce travail, qui se continuera sur le plan qu'il a indiqué. Déjà à sa mort, cet index comptait 4,500 cartes mobiles, où l'on retrouve la matière, l'année, les noms renfermés dans chacune des pièces, avec référence au carton qui les contient.

Comme archiviste, M. Maingui s'était épris du culte des souvenirs. Habitué à vivre, pour ainsi dire, en la compagnie des morts, il semblait plein du désir de raviver leur mémoire et d'arracher leur nom à l'oubli. C'est lui qui a ouvert, à côté de la chapelle de St-Louis de Gonzague, au Petit Cap, une allée toute destinée à nos chers amis défunts ; il a placé là, de ses propres mains, des croix qui rappellent, en lettres d'or, leurs noms bénis : ceux de Mgr de Laval, de Mgr Briand, de Mgr Horan, ceux de MM. J. Demers, L.-J. Casault, P. Doherty, C.-H. Laverdière, E. Audet, tous bienfaiteurs ou amis dévoués du Petit Cap. Puis, le samedi soir, pendant les vacances, après le chapelet, les habitués du Château Bellevue et de Liesse ne manquent jamais de passer par « l'Allée des Souvenirs » comme l'a appelée M. Maingui : ils s'y rendent par un pont construit par lui, ils jettent un coup d'œil sur la porte d'entrée qu'il y a fait placer et où se lit l'inscription « *A nos amis défunts* » et le « De profundis » se récite avec piété et ferveur. Cette année, le nombre des croix a été augmenté : le nom de M. Maingui est venu s'ajouter à ceux que sa piété pour les morts a voulu nous faire entourer d'un culte spécial, et ce nom ne sera pas le moins cher à nos cœurs reconnaissants.

Nous venons de parler de son amour pour ses chers défunts ; c'est sans doute ce qui l'a engagé à faire des recherches sur les caveaux de notre chapelle. Il les a consignées dans un manuscrit destiné à aider à la description de notre précieuse nécropole. Nous intéresserons nos lecteurs en transcrivant ici la préface de ce travail.

« Le 11 mars 1872, dit M. Maingui, la mort frappait un de ses grands coups en enlevant après dix-huit heures de maladie un de ces hommes robustes et d'une santé apparemment inébranlable. Cette mort fut d'autant plus ressentie que celui qui disparaissait si subitement jouissait d'une estime méritée à plus d'un titre. Une grande bonté de cœur, une variété extraordinaire de talents naturels et acquis avaient suffi pour rendre M. Charles-Honoré Laverdière cher à tous et capable de remplir les postes les plus divers ; mais pardessus tout, son admirable patience en avait fait le plus tenace des archivistes ; c'est bien lui qui pratiquait ces deux conseils :

Hâtez-vous lentement,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,

non pas à la recherche d'une vaine parure mais dans le but d'établir une date, expliquer un passage obscur, etc. »

C'est à la mort de M. Laverdière que M. Maingui commença le travail dont nous parlons ici : une notice sur les prêtres enterrés dans notre chapelle. L'éloge qu'il fait de son confrère, lui conviendrait à lui-même en tous points. Aussi ces deux prêtres étaient-ils unis d'une grande sympathie : même patience, mêmes goûts, même persévérance à la recherche de la vérité historique ou scientifique : en fallait-il davantage pour rapprocher leurs deux étoiles ? A St-Joachim, M. Maingui a voulu consacrer à M. Laverdière un souvenir particulier. Sur la route qui conduit à la cime du Cap Tourmente, le touriste pourra lire deux inscriptions que lui a dédiées sa persévérante amitié.

Nous ne pouvons pas quitter St-Joachim, ni surtout le Petit Cap, sans rappeler que la chapelle de St-Louis de Gonzague a su capter une large part des générosités de M. Maingui. C'est aux dernières vacances qu'il a voulu l'enrichir d'un superbe tapis couvrant tout le chœur de ce pieux sanctuaire. Une année précédente, il avait fait placer au dessus des bénitiers deux inscriptions destinées à perpétuer la mémoire des bienfaits de Mgr Briand. Enfin ce qui vaut mieux encore, il a laissé trois cahiers de notes précieuses qui serviront beaucoup à écrire l'histoire du Petit Cap, ce qu'il se proposait de faire un jour, si Dieu lui eût prêté vie.

Comme on le voit, M. Maingui laissera plusieurs preuves de son travail. Cependant, il en est une autre que nous devons mentionner.

Au 1er de Janvier 1849, Mgr l'Archevêque, alors prêtre du Séminaire, ouvrait un « Journal des usages et coutumes du Séminaire de Québec, avec quelques événements remarquables. » Il le tint avec une fidélité qui ne défaillit pas un seul jour, jusqu'au 22 octobre 1869, où il quitta Québec pour Rome. M. Maingui continua ce travail jusqu'au 9 mai 1870, date du retour de Mgr Taschereau au Séminaire. A la reception de ses bulles le 23 février 1871, Mgr l'Archevêque dit un dernier adieu à son « Journal » et M. Maingui le reprit de nouveau et le mena jusqu'au 23 décembre de l'année 1877.

Il laisse ainsi aux archives 266 pages d'un cahier grand format, où les dates et les renseignements utiles abondent. Là se déroulent au jour le jour, les petits événements intimes du Séminaire et de l'Université : documents précieux où Mgr l'Archevêque et M. Maingui auront fourni à l'historien futur de notre maison une multitude de détails exacts et intéressants. Rien ne paraissait plus agréable à M. Maingui que d'avoir à résumer une journée par le seul mot : « les choses se sont passées comme d'ordinaire, comme l'année précédente, comme les autres années. » Si quelquefois il avait à parler d'une innovation, après l'avoir relatée en deux lignes, il ajoutait le mot : *absit !* tellement il était attaché aux règles et traditions de son cher séminaire ! c'est bien lui qui aurait accepté pour devise de ses sentiments, la parole du Père Ricci : *Sint ut sunt aut non sint !*

Nous devons restreindre cette notice. Que n'aurions-nous pas à redire des vertus et de la piété de notre regretté défunt ? Du moins, nous ne pouvons taire sa dévotion à la Ste Vierge et à St Joseph. Marie, il l'aima avec un cœur d'enfant dévoué, d'autant plus qu'il lui attribuait la prolongation inespérée de ses jours. Notre-Dame de Lourdes eut surtout sa prédilection : il envoya une généreuse offrande pour contribuer à la construction de l'Eglise élevée sous ce vocable, à Lourdes même ; il y fit mettre un petit marbre où il témoignait sa reconnaissance à sa Bonne Mère. Et si nous voulons savoir quelle preuve il a donnée de son affection

à St Joseph, nous pourrons interroger la vénérable fondatrice de l'Hospice qui fut dédié à ce saint dans notre ville de Québec. Plusieurs fois l'année, Mlle Métivier recevait des billets anonymes avec ce seul mot : « Un dévot à St Joseph ; » comme elle a réussi à l'apprendre, c'était chaque fois une aumône de 3, 4 et 5$, pour venir en aide à cet hospice, et que lui faisait adresser le protégé de Marie et Joseph.

La Ste Vierge et Saint Joseph ont béni leur bon serviteur ; ils l'ont appelé au ciel un samedi et dans le mois de mars. C'est en effet le 23 de ce mois que M. Maingui rendait doucement sa belle âme à Dieu. Il avait craint la mort toute sa vie ; il eut le bonheur de la voir arriver avec le plus grand calme : il disait aux prêtres qui le voyaient quelques heures avant son dernier soupir : « Vraiment, je n'aurais jamais pensé qu'il fût si facile de mourir. » M. Louis-François-Napoléon Maingui allait bientôt entrer dans sa 40e année : il était né le 3 juillet 1838, à Notre-Dame de Foye, près de Québec.

Oraison funèbre de Pie IX

PRONONCÉE DANS LA BASILIQUE DE N.-D. DE QUÉBEC, LE 14 FÉVRIER 1878, PAR LE TRÈS-RÉV. T.-E. HAMEL, V. G., RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ.

Et vocabitur nomen ejus admirabilis, consiliarius, fortis, pater futuri sæculi, princeps pacis.

Et son nom sera l'admirable, le conseiller, le fort, le père du siècle futur, le prince de la paix.

ISAÏE, chap. 9, v. 6.

Monseigneur, Mes Frères,

Quand le prophète traçait ce magnifique portrait, il avait en vue, sans aucun doute, le Messie à venir, celui qui devait être l'Emmanuel, le Dieu avec nous; mais sachant que le règne de ce divin Messie devait durer ici-bas jusquà la fin des siècles, le prophète n'excluait pas de sa pensée ceux qui, plus tard, représentants de Jesus-Christ, devaient reproduire en tout ou en partie les traits caractéristiques de cet aimable Sauveur. Aussi bien, depuis St Paul jusqu'à nos jours, les vrais chrétiens se sont-ils fait une gloire et une légitime ambition de travailler à refléter, autant que peut le permettre la fragilité humaine, les vertus pratiquées dans leur sublime perfection par l'Homme-Dieu sur la terre.

C'est ainsi, par exemple, qu'on a pu reconnaître l'humble pauvreté de Jésus-Christ dans St François d'Assise, sa douceur dans St François de Sales, sa charité dans St Vincent de Paul, son zèle pour la maison de Dieu dans St Charles Borromée.

C'est aussi la gloire des successeurs de St Pierre sur le trône pontifical, d'avoir fourni la plus magnifique liste de ces représentants des vertus du Christ; mais pour nous, qui avons été témoins de ce qui s'est passé sur le Siége de St Pierre depuis plus de trente ans, à qui pouvons-nous mieux appliquer cette profusion de titres donnés par le prophète Isaïe à notre divin Maître et à ses représentants ici bas, qu'à celui dont plus de 200 millions d'hommes pleurent en ce moment l'immense perte, à l'immortel Pie IX? Oui l'admirable, le conseiller, le fort, le père du siècle futur, le prince de la paix, voilà bien les titres qu'offre à notre admiration et à nos profonds regrets celui qui, pour les catholiques, fut leur père, leur maître, leur roi bien-aimé, et pour tous les hommes, même incroyants, le type achevé de toutes les qualités qui puissent distinguer les héros ici bas.

Nombreux et volumineux sont déjà les ouvrages dans lesquels d'éminents écrivains ont prétendu ne faire qu'esquisser la vie de l'immortel Pontife qui a occupé la chaire pontificale pendant un tiers de siècle. Comment pourrais-je, dans quelques minutes, rendre justice à un si magnifique sujet? Je ne l'essaierai même pas, mes frères, je ne puis avoir cette présomptueuse pensée. Réunis autour de la tombe de notre père commun, nous nous contenterons, pour satisfaire notre piété filiale, de balbutier une rapide énumération des titres qu'il avait à notre respect et à notre affection, heureux vraiment que le sujet soit si élevé, qu'il nous soit impossible d'exprimer tout ce qui déborde de nos cœurs.

Admirabilis.—Admirable fut Pie IX dans les différentes périodes de sa vie : admirable dans son enfance, préludant dès lors à amasser ces trésors de vertus qui devaient lui être si nécessaires pour ne pas broncher dans la longue et difficile carrière que Dieu lui destinait ; admirable dans les années de son sacerdoce, où les œuvres les plus humbles du ministère des pauvres furent la plus belle préparation aux sublimes fonctions du Pontificat suprême ; admirable dans son épiscopat, où déjà se faisait connaître l'homme du vrai progrès, encourageant les études ecclésiastiques, patronisant les institutions de charité de ses villes épiscopales, donnant un vigoureux essor à l'industrie locale; admirable pendant les trente-deux années de son Pontificat, soit qu'on le considère dans la splendeur de sa complète indépendance comme monarque temporel ; soit qu'il attire à lui, pendant les épreuves de l'exil, les sympathies de l'univers ; soit que, prisonnier au Vatican, il se montre l'inflexible défenseur des droits du Saint-Siége.

Admirabilis !—Oui, admirable encore dans ses qualités personnelles : dites-le nous, vous tous qui en avez été les heureux témoins, milliers et milliers de pèlerins qui, pendant plus de trente ans, êtes accourus des cinq parties du monde auprès de sa personne vénérable, et qui avez pu vérifier, comme autrefois la reine de Saba, en présence de Salomon, que le rapport de la renommée était au-dessous de la réalité ; décrivez-nous ce port majestueux, ce geste noble, cet extérieur si aimable, cette bonté si affable qui attiraient jusqu'aux ennemis de notre foi, et laissaient une ineffaçable impression de respect chez tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher; rappelez-nous cette intelligence de premier ordre, servie par la plus brillante imagination, aidée d'une mémoire fidèle qui lui fournissait au besoin, dans ses innombrables et magnifiques improvisations, les citations les plus appropriées des auteurs sacrés ou profanes ; et nous comprendrons que Pie IX a été l'un des premiers orateurs de son temps, sans que l'âge ou les infirmités lui aient jamais rien fait perdre de la vigueur de son talent.

Admirabilis !—Que vous dirais-je encore ? Admirable dans ses vertus, dont l'énoncé suffit pour vous remettre en mémoire les principaux caractères de cette vie extraordinaire : je nomme son inébranlable fermeté, accompagnée d'une douceur inaltérable ; son courage à toute épreuve, joint à un amour sincère de ses ennemis dont il a toujours cherché la conversion et le bonheur ; enfin cette confiance en Dieu, cette foi inébranlable, cette tranquillité merveilleuse, au milieu de tant d'épreuves capables de briser l'âme la mieux trempée.

Mais il faut que je me hâte si je veux jeter un coup d'œil sur les autres titres énumérés par le prophète Isaïe.

Conciliarius.—Le conseiller. Y a-t-il beaucoup d'hommes, dans l'histoire du monde, qui se présentent à nous comme méritant plus que Pie IX ce titre qui convient si bien au chef de la chrétienté ? Dans les matières de haute politique, dans celles de l'intelligence, comme dans ce qui regarde la discipline et la foi, qui a parlé plus et avec plus d'à-propos que Pie IX ! En dehors même de ces décisions solennelles déjà si nombreuses et dans lesquelles le privilége admirable de l'assistance divine assure aux catholiques un enseignement infaillible,—que d'actes, que de discours, que d'allocutions ont porté la lumière dans toutes les directions ! Heureux les peuples s'ils avaient toujours voulu se montrer dociles à une voix si autorisée !

Homme de son temps, Pie IX a voulu doter son pays d'institutions

constitutionnelles en harmonie avec les nécessités de sa position de chef suprême de l'Eglise ; mais cela ne faisait pas le compte de la révolution, à qui ce projet réalisé eût enlevé tout prétexte de continuer sa marche en Italie. Avec cette perfide habileté que possèdent les agents du mal, et grâce à cette organisation secrète si formidable en Europe, on trouva moyen de faire avorter un projet que les Etats-Unis d'Amérique, dans leur bon sens pratique, n'avaient pu s'empêcher d'acclamer avec enthousiasme. Hélas ! tel devait être le sort de Pie IX : *Crux de cruce.* Il devait avoir l'amertume de se voir reprocher jusqu'à ses bienfaits. Comme autrefois son divin Maître, il vint au milieu des siens pour leur donner la lumière ; et les siens ne voulurent pas le recevoir et ne lui montrèrent qu'ingratitude—Mais à ceux qui voulurent le recevoir et l'entendre, *quotquot autem receperunt eum*, quel torrent de lumière s'échappant de ce *Syllabus* ou catalogue d'erreurs démasquées par Pie IX, et indiquant en philosophie, en politique, en théologie les abimes à éviter pour se tenir dans le sentier de l'éternelle vérité ! En vain les passions humaines aidées de l'ignorance ont voulu amonceler des nuages autour de cet impérissable monument. Le *Syllabus* comme le Concile du Vatican seront à tous les esprits sincères, même ne portageant pas notre foi, des phares lumineux pour aider l'intelligence à se reconnaitre dans le dédale ténébreux des erreurs modernes.

Fortis.—N'est-ce pas une témérité que d'appliquer le titre de fort à celui qui, pendant tout son règne, semble n'avoir eu pour partage que la faiblesse ? A peine, en effet, est-il monté sur le trône, qu'il est obligé de compter avec la révolution ; et après quatre ans d'efforts, pendant lesquels l'audace s'accroît jusqu'à assassiner à côté du Saint-Père ses fidèles serviteurs, il est enfin obligé de céder devant la tempête et de s'enfuir à Gaëte. Il revient à Rome après deux ans, avec le secours des armées françaises ; mais c'est pour se voir enlever l'une après l'autre ses provinces par la force brutale, en présence de l'Europe immobile ; et il est bientôt réduit à n'avoir pour tout état temporel, que les villes de Rome et de Civitâ Vecchia. Encore, les bayonnettes françaises sont-elles nécessaires pour maintenir un état de chose si précaire. Car Victor Emmanuel est rendu à Florence, et il veut avoir Rome pour sa capitale. Dieu, pour la punition des méchants et l'épreuve des bons, permettra ce triomphe temporaire, mais il le permettra en Dieu : *Et nunc, reges, intelligite.* La fameuse année 1870, qui avait vu se terminer heureusement la première session du Concile du Vatican, devait aussi voir se consommer l'iniquité. En partant pour cette marche prétendue triomphale, mais que Dieu, pour l'instruction des monarques, devait faire terminer à Sédan, l'empereur Napoléon III avait donné l'ordre aux troupes françaises d'évacuer Rome. C'était le signal attendu. L'armée de Victor Emmanuel, conduite par un moine apostat, ne se fit pas prier, et un mois à peine, après le retrait des troupes françaises, les Piémontais entraient triomphalement dans Rome avec leur cortège d'impiété, d'obscénités et de sacriléges spoliations. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, le chef de la chrétienté, l'auguste Pie IX, est demeuré prisonnier au Vatican, seul asile que l'on n'ait pas osé toucher. Mais, des fenêtres de son palais, devenu sa prison, le vénérable captif aurait pu voir défiler de longues suites de religieux et de religieuses chassés, au nom du progrès et de la liberté modernes, de ces asiles que la piété et la science avaient élevés dans Rome avec tant de soin, pour venir en aide aux divers besoins de l'humanité ; il aurait pu assister à la dispersion et à la vente de ces riches bibliothèques, où s'accumulait, depuis des siècles, la science proverbiale de l'Italie sous l'encouragement éclairé

des papes ; hélas ! le saint pontife en a été réduit à faire acheter, pour les sauver de la profanation, sur les marches de Rome, les reliques des saints, dépouilles des couvents dévastés et spoliés !

Mais que fais-je ? n'ai-je pas entrepris de parler de la force de Pie IX ? et voilà que j'énumère des faits qui tendent à constater sa faiblesse ! Ne nous y trompons pas, mes frères. Quand le puissant Antiochus faisait torturer, en sa présence, les sept frères Machabée, il semblait avoir la force pour lui ; mais il n'était qu'un lâche sur le trône, et les tortures qu'il faisait redoubler sur ses innocentes victimes n'était que l'expression de son impuissante colère de se voir vaincu par l'invincible courage de ces faibles enfants et de leur héroïque mère. Quand Napoléon Ier dans tout l'éclat de sa gloire, voulait obtenir par la violence, d'un vieillard faible et infirme, noble et héroïque prédécesseur de Pie IX, une condescendance impie, et qu'il demandait ironiquement si les excommunications de Pie VII pourraient faire tomber les armes des mains de ses soldats, avant même que la retraite de Moscou ne soit venue lui sonner à l'oreille une effroyable réponse à son insolente question, il comprenait qu'en dépit de la faiblesse corporelle de son auguste prisonnier, celui-ci possédait la vraie force. Oui, mes frères, la force et la magnanimité se montrent plus dans la faiblesse apparente du malheur que dans l'éclat extérieur de la puissance armée. Jamais Saint Louis n'apparait plus grand et plus fort que lorsque, prisonnier en Egypte, il en impose même à ses vainqueurs.

Considéré à cette lumière, qui fut plus fort que Pie IX ? Menacé à chaque instant de tout perdre, a-t-il jamais consenti à rien céder des droits du Saint-Siége, qu'il avait juré, au jour de son couronnement, de conserver intacts à son successeur ? A-t-il jamais cessé de faire entendre au monde les plus solennelles protestations contre tous les attentats dont sa personne sacrée était l'objet ? Ses malheurs et ceux de son peuple l'ont-ils empêché de faire parvenir aux rois et aux empereurs de sévères mais salutaires avertissements, lorsque les droits de l'humanité l'ont réclamé ? S'il eût été faible et impuissant, pourquoi donc cette rage constamment déversée contre lui de toute part par l'impiété enrégimentée ?

Depuis sept ans qu'un usurpateur sacrilége (que Dieu ait pitié de son âme !) avait eu l'audace de venir placer son trône à côté de celui du Saint-Père, et qu'il avait fait défoncer les portes du Quirinal pour y établir sa résidence, quel singulier contraste ! Le Saint-Père prisonnier et sans armes a toujours dormi tranquille en dépit de l'impiété menaçante qu'il entendait gronder autour de lui ; mais suivez Victor-Emmanuel ? Pourquoi tremblait-il chaque fois qu'il entrait dans Rome ? N'avait-il pas une armée aguerrie, nombreuse et fidèle ? Rome n'était-elle pas devenue enfin la capitale tant désirée de l'unité italienne ?

Pourquoi donc ce roi d'Italie ne venait-il à Rome que le moins possible et seulement en passant ? Pourquoi les parquets du Quirinal, en résonnant sous ses pas, semblaient-ils le faire frissonner ? Que redoutait-il dans ce palais maintenant rempli de ses serviteurs ? Pourquoi ne pouvait-il pas y dormir, et pourquoi surtout craignait-il tant d'y mourir ?

De ces deux hommes qui se donnaient le titre de rois, quel a été le vrai représentant de la force ? Est-ce celui qui, venant de signer le décret réglant les funérailles du Pape encore vivant, meurt en dépit de ses précautions et de ses terreurs, au Quirinal même, le jour anniversaire de celui où il en avait sacrilégement fait défoncer les portes, et qui, tout entouré qu'il soit des ministres de son puissant royaume, n'a pas eu d'autre ressource, pour éviter la damnation éternelle, que d'implorer le pardon de son

prisonnier? Ou bien est-ce ce prisonnier lui-même, que les soucis, les années et la maladie ont presque réduit à l'extrémité, mais qui semble n'avoir prolongé ses jours au-delà des limites prévues et désirées par les calculs de la politique, que pour donner une nouvelle leçon aux puissants de ce monde et avoir l'occasion d'offrir, par son ministère sacré, une dernière chance de salut à son ennemi? *Erudimini, qui judicatis terram!*

Combien de fois, durant sa longue carrière, le faible vieillard du Vatican n'a-t-il pas eu à opposer le fameux *non possumus* du prince des Apôtres soit aux demandes farouches de la révolution envahissant ses propres états, soit aux savantes clameurs de l'impiété et du fanatisme voulant lui enlever une âme comme dans l'affaire Mortara, soit aux astucieuses dissertations de la diplomatie européenne espérant par la crainte lui faire sanctionner la spoliation et l'injustice? Pie IX a-t-il jamais, dans ces circonstances, montré le moindre signe de faiblesse? Sur son lit de mort, n'a-t-il pas trouvé assez d'énergie pour protester en face du monde contre le titre de Roi d'Italie assumé par le successeur de Victor-Emmanuel?

Et maintenant que Cavour, Napoléon III et Victor-Emmanuel, pour ne citer que les noms prédominants de l'histoire de nos jours, sont allés comparaître, ainsi que Pie IX, au pied du tribunal de Celui pour qui les trônes de la terre ne sont que de la poussière, et qui est venu vaincre les puissances de ce monde par la faiblesse de la crèche et l'ignominie de la croix, demandons-nous à nous-mêmes et répondons dans le silence de notre cœur, quel est celui de ces quatre personnages qui ait pu soutenir sans trembler, le regard scrutateur du juge souverain des vivants et des morts?... Celui-là était le vrai fort, *fortis*.

Pater futuri sæculi.—C'est le rôle magnifique des Souverains Pontifes, vicaires de Jésus-Christ sur la terre, de promouvoir les intérêts de l'Eglise même au-delà de la sphère de ce monde. L'Eglise militante sur la terre est sans doute le premier objet de leur sollicitude pastorale, indiqué dans ces paroles du Sauveur à Saint-Pierre: « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » Mais, puisque de la lutte ici bas dépend la récompense au siècle futur, à eux d'ouvrir les trésors de grâces dont ils sont les dispensateurs, en faveur de l'Eglise souffrante dans les flammes du Purgatoire; à eux aussi de procurer un accroissement de gloire extérieure à Dieu en manifestant à la terre la gloire de ses élus dans l'Eglise triomphante au Ciel. Or dans cet apanage de tous les Souverains Pontifes, combien grande et glorieuse a été la part de l'illustre Pie IX!

Que de travaux entrepris pour l'extension ici-bas du royaume de Jésus-Christ! de nombreuses missions établies ou agrandies dans les pays infidèles; la hiérarchie régulière rétablie en Angleterre et tout dernièrement en Ecosse; l'Amérique du Nord, autrefois presque tout entière dépendant de ce vénérable siége épiscopal de Québec, et maintenant si prodigieusement et si heureusement divisée en évêchés florissants, la plupart érigés sous le Pontificat de Pie IX.—Puis ce grand nombre de congrégations religieuses d'hommes et de femmes, ou réformées, ou établies pour rencontrer de nouveaux besoins; cet essor puissant donné à la haute éducation intellectuelle par la création récente de ces Universités catholiques, sortant du sol comme par enchantement au souffle encourageant de Pie IX; et parmi celles-ci, pourquoi ne dirais-je pas que l'Université Laval a toujours été, de la part de notre bien-aimé Pontife, l'objet de la plus tendre sollicitude, comme étant la première en date et celle sur laquelle il s'est plu à répandre ses plus précieuses faveurs.—Si nous jetons un regard sur le Concile du Vatican, quelle immense portée pour l'avenir dans la

définition du dogme de l'infaillibilité Pontificale, providentiellement réservée à notre temps !

Pater futuri sæculi.—Ouvrez-vous, maintenant, portes éternelles, et laissez-nous entrevoir l'accroissement, par rapport à la terre, de gloire extérieure que le Ciel lui-même doit au pontificat de Pie IX.

Plus de deux cents saints canonisés ; un très-grand nombre de causes de béatification introduites, entre autres, une bien chère au Canada, et à Québec en particulier, celle de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de cette ville ; St Hilaire, St Alphonse de Liguori, St François de Sales, élevés au rang de Docteurs de l'Eglise ; Ste Anne, donnée comme patronne de la province ecclésiastique de Québec ; St Joseph, nommé patron de l'Eglise universelle ; enfin et surtout l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge Marie, dégagée des quelques légers nuages qui en obscurcissaient l'éclat, et proclamée une vérité dont on ne peut plus douter, pour le bonheur des fidèles serviteurs de Mica jusqu'à la fin des siècles... Quelle riche énumération, mes frères !

Mais il faut se hâter.

Princeps pacis, prince de la paix. La plus belle mission des Souverains Pontifes est celle de maintenir parmi les hommes cette paix que Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu apporter sur la terre, paix fondée sur la justice et la reconnaissance des droits d'autrui.

Au moyen-âge, dans ces siècles de foi qu'on à appelés barbares, mais qui l'étaient bien moins que l'Europe du 19e siècle, parce que, du moins, le vandalisme n'était que la conséquence des mœurs du temps et ne s'exerçait pas au nom de la civilisation et du progrès, au moyen-âge, grand fut le rôle des Papes, pacificateurs éclairés et acceptés entre les princes chrétiens.

De nos jours, les peuples de l'Europe. après avoir perdu le sens religieux, semblent avoir complètement mis de côté les principes du droit international, créé en Europe sous l'influence des idées chrétiennes, et n'admettre que ceux qui naissent de l'intérêt égoïste du moment, en plaçant au premier rang le fameux principe de non-intervention partout où la révolution veut faire son chemin. Seul, le S.-Siége est resté le représentant du vieux droit fondé sur la justice et qui reconnaît que les peuples comme les individus sont soumis aux lois immuables de la morale chrétienne.

Dans une carrière aussi longue que celle de Pie IX, on conçoit que l'auguste vieillard, devenu l'unique souverain qui eût le courage de prendre partout la défense de la justice opprimée, ait eu souvent l'occasion d'élever la voix contre les injustes empiétements de la force ou contre les sacriléges usurpations de la révolution.

Que de malheurs l'Europe se fût épargnés si l'on eût écouté cette voix si véritablement paternelle et si autorisée !

Les Etats de l'Eglise, les plus heureux des Etats de l'Europe sous le bénigne administration de leurs Pontifes, se fussent épargné les horreurs de la révolution, et auraient pu jouir, grâce à la libéralité de Pie IX, de cette part légitime de liberté qu'assure, dans d'autres pays, l'application honnête du régime constitutionnel.

L'Italie, cette Italie toujours si chère aux Souverains Pontifes, et qui l'était d'autant plus à Pie IX qu'il prévoyait les maux qui menaçaient de fondre sur elle, l'Italie, en écoutant le Pontife qui fait sa gloire, eût évité au monde civilisé le spectacle hideux de ses princes détrônés sans provocation, de ses évêques emprisonnés, de ses monastères pillés, de

ses religieuses jetées lâchement dans la rue au nom d'une légalité sauvage que les Huns et les Goths n'eussent jamais osé invoquer. Je ne parle pas du Pontife Suprême lui-même, dépouillé de ses Etats, maintenu prisonnier au Vatican, et que l'on rendait témoin de ces horreurs, pendant que l'on faisait publier dans tout le monde que le Pape, à qui l'on enlevait l'un après l'autre ses ordres religieux, ses institutions de charité, ses colléges, son université, était parfaitement libre. Et disons en rougissant que, dans tout le monde civilisé, tant s'est oblitéré le sentiment de l'honnête et du juste, il s'est trouvé des voix et des journaux renommés pour répéter cet impudent mensonge !—Eh bien ! l'Italie, si elle eût voulu suivre Pie IX, jouirait, dans la paix et dans la gloire, d'une confédération basée sur la justice et le respect du droit, et qui aurait produit précisément cette fameuse unité italienne, l'objet de tant de vœux. Mais la révolution, qui comprenait le but du grand Pontife, et qui avait en vue, bien moins l'unite italienne que de se débarrasser de la Papauté, réussit, on sait comment, à enrayer tous ces généreux efforts de paix et à amener le résultat d'aujourd'hui ! Pauvre Italie !

Vous parlerai-je encore de la terrible guerre franco-prussienne, que le Saint-Père essaya en vain de prévenir par ses sages et paternelles remontrances, même autographes, aux Souverains de l'Europe ? Mais pourquoi, puisqu'on ne l'a pas écouté, raviver ici des souvenirs si pénibles.

Les malheurs personnels qui fondaient sur le Saint-Père, ne l'empêchèrent pas de travailler à promouvoir, autant qu'il fut en lui, les intérêts de la paix dans toutes les autres parties du monde où il put étendre son influence. De là ces concordats avec différentes puissances, pour sauvegarder, autant que les circonstances pouvaient le permettre, les intérêts éternels des peuples ; de là ces missions pacifiques qui ont valu à notre Amérique du Nord, en différents temps, la visite des illustres représentants de Pie IX, les Bedini, les Roncetti, les Conroy, preuves de l'affection paternelle du Saint-Père pour nous.

Ah ! je le sais, le Canada a aimé Pie IX et lui a été dévoué ; il le lui a prouvé par ses paroles et par ses offrandes ; il lui a spontanément offert son sang. Mais Pie IX le lui a bien rendu. Le lointain Canada occupait dans son cœur si aimant une place de prédilection. Ceux-là le savent, parmi nous, qui ont eu l'immense bonheur de pouvoir approcher du vénérable vieillard ; et ceux-là ne l'oublieront jamais.

Résumons en nous demandant quel genre de gloire a manqué à Pie IX ? Dans un siècle où les grands hommes sont rares, et où par conséquent, un seul titre de gloire suffit pour immortaliser, il semble que Pie IX n'en ait laissé aucun de côté.

Non seulement il a dépassé les années de Pierre à Rome, mais il ne s'en manquait que de quelques mois qu'il n'atteignit toutes les années du pontificat du prince des apôtres ; dans tous les cas, depuis Saint-Pierre, c'est Pie IX qui a occupé le plus longtemps le trône pontifical, et cela sans faiblesse comme sans défaillance. Il a eu la gloire de définir deux dogmes de la plus haute portée. Au milieu des circonstances les plus difficiles, il a renoué la tradition des conciles œcuméniques, regardés depuis trois siècles comme impossibles. Aucun pape n'a canonisé plus de saints, proclamé plus de docteurs de l'Eglise, créé plus de siéges épiscopaux, défini plus de vérités, condamné plus d'erreurs. Jamais Pape n'a prononcé plus d'allocutions, fait plus de discours, donné plus d'audiences, sans jamais faiblir dans son éloquence entraînante.

Qui comptera le nombre de pélerins venus de tous les points de l'univers,

qu'il a admis auprès de sa personne sacrée et qui sont unanimes à proclamer sa louange !—Jamais prince n'a reçu plus d'ovations et n'a été acclamé avec plus d'enthousiasme. On ne peut même pas dire qu'il lui ait manqué la gloire du martyre ; car sa longue carrière, en dépit de ces joyeuses acclamations, n'a guère été qu'une vie d'angoisse et de souffrances morales mille fois plus poignantes que les souffrances physiques. Enfin, il a été grand sur le trône, grand dans l'exil, grand dans sa prison, comme il est, nous l'espérons, grand maintenant dans le ciel.

Toutefois, en attendant que l'Eglise, à qui seule appartient ce droit, l'ait placé sur ses autels, il sera de notre devoir, à nous qui avons été ses enfants, d'offrir à Dieu nos prières les plus ferventes pour le repos de son âme. Si rigoureuse est la justice de Dieu, que les plus grands saints n'ont quitté la terre qu'en implorant la divine miséricorde et se recommandant aux prières des âmes charitables.

Nous prierons donc pour notre bien-aimé Pie IX. Ce ne sera pas seulement de notre part un acte de piété filiale, mais encore un acte de reconnaissance, parce que nous lui devons beaucoup.

Quant à nous-mêmes, ne nous contentons pas des marques d'une affection toute de sentiment envers celui qui fut notre père. Sachons surtout profiter de cet enseignement qu'il nous a si libéralement prodigué par lui-même comme par ses envoyés, et à l'heure de la mort, si nous sommes fidèles, nous aurons la douce confiance d'aller un jour partager avec lui les joies ineffables de la béatitude céleste. Ainsi-soit-il !

Dons faits à l'Université Laval durant l'année 1877-78.

ARCHÉOLOGIE.

DeBoucherville, l'Hon. A. B.
Bague en or trouvée sur l'emplacement de l'ancien cimetière, près de l'ancien Parlement.

Delâtre, Le Rév. Père, Missionnaire d'Afrique.
Balle de fronde ancienne, trouvée sur l'emplacement de l'ancienne Carthage.
Photographies d'un grand nombre d'antiquités africaines.

Gagnon, M. Ernest.
Chapiteau d'un des pilastres de la porte principale de l'ancien collége des Jésuites à Québec.

Grant, M. le Dr, d'Ottawa.
Un grand pistolet trouvé au pied de la première chute de la rivière Namatong.
Un petit pistolet et un bouton à fleur de lys, trouvés dans un tombeau sauvage d'une île du lac Nipissing.
Une vieille épée, trouvée entre le lac à la Truite et le lac Nipissing, sur la route suivie par les sauvages pour aller par l'Ottawa au lac Huron —Remonte peut-être à Champlain.

Malouin, J.-A., Ecr., avocat.
Une règle faite du bois du clocher du collége des Jésuites, démoli en 1877.

Marois, Rév. M. C.-A., Ptre de l'Archevêché.
Plans des arcs de triomphe du 2e centenaire de l'érection de l'Evêché de Québec, 1874.

BIBLIOTHÈQUE.

Académie Commerciale de Montréal.
Annuaire.

Albert College.
Annuaire de 1878.

Archevêché de Quebec.
Circulaires et Mandements de l'année.

Baillairgé, Rév. M. F.-X., prêtre du Séminaire de Québec.
Office paroissial latin-français, à l'usage de Rome et de Paris.—7 volumes.

Baillairgé, M. Chs., A. M., ingénieur civil.
The municipal situation. (Don de l'auteur)

Belleau, Dr. A.-G., Secrét. du Collége des Med. et Chi. de la P. de Québec.
Statuts, règles et règlements de ce collége.

Billion, M. l'abbé.
Un testament en langue gaelique.
Une histoire sainte en langue basque.
Plusieurs opuscules sur les langues sauvages de l'Amérique.
Livre d'Heures en langue basque.

Bishop's College University.
Annuaire de 1877-78 et 1878-79.
Blais, Rév. M. A.-A., du Séminaire de Québec.
Du Prêt, par La Luzerne.—5 volumes.
Traité des monnoyes de France, par Leblanc.
Boston University.
Boston University Year Book, vol. V.
Bouffard, M. l'abbé H.
3 autographes.
2 volumes.
Bross, M. Wm., A. M., Lieut.-Gouv. de l'Illinois.
Immortality—brochure de 8 pages. (Don de l'auteur.)
Casault, Rév. M. E.
Un volume très-curieux, espèce de dictionnaire français-latin.
Casey, Thomas Ec., encanteur.
Victoria Regia, the great water lily of America, by Fisk Allen and Wm. Sharp.
Cauchon, Son Excellence l'Hon. Jos., Lieut.-Gouv. de Manitoba.
Cartes de Manitoba, Territoire du Nord-Ouest et de Keewatin.
Cercle Catholique de Québec.
Constitution du Cercle Catholique de Québec.
Chabert, M. l'abbé.
Vie du Dr. J.-A. Crevier. (Don de l'auteur.)
Christiania, Université de.
Enumeratio insectorum Norvegicorum, 4 fascicules.
Annuaires de l'Université de Christiania, 1872-73-74 et 75.
Transfusion und Plethora, par Jakob-Worm Muller.
Recherches sur la chronologie égyptienne, per J. Lieblein.
Index scholarum, 1877.
Researches on the structure and the affinity of the genus Brisinga, by Geo.-Ossian Sars, Prof. in the University.
Cloutier, M. Gabriel, S. B.
Annus sacer poeticus.—2 vols. Par le Père P.-J. Sautel, S. J., annee 1665.
Congrégation Notre-Dame de Montréal.
The Pearl of Troyes.
Côté, M. Aug.
Americana.—Bulletin bibliographique trimestriel, 1878.
Un exemplaire spécial du Journal de Québec, depuis 1872, pour la bibliothèque de l'Université.
Cuisset, M. Octave.
Le sucre de betterave.
Delâtre, Le Rév. Père, Missionnaire d'Afrique.
Guide du voyageur à Carthage.
Doutre, Joseph, Ecr., avocat.
Documents sur la question des pêcheries.
Evêché de Montréal.
Circulaires et Mandements de l'année.
Evêché d'Ottawa.
Circulaires et Mandements de l'année.
Evêché de Rimouski.
Circulaires et Mandements de l'année.

Evêché de Sherbrooke.
Circulaires et Mandements de l'année.
Evêché de St-Hyacinthe.
Circulaires et Mandements de l'année.
Gahan, M. J.-J.
Ireland in sunshine and shadow. (Don de l'auteur.)
Garneau, L'Hon. Pierre.
Opérations, essais et rapport du comité des Fruits de la Société d'Agriculture de Montréal.
Rapport du Commissaire des Travaux Publics.
Gauthier, M. l'abbé L.-O.
8e édition de la géographie Holmes, revue par le donateur.
Georgetown College.
Catalogue of officers and students, 1878.
Gladu, Le Rév. Père, O. M. I.
Les bons pélerins de Ste-Anne. (Don de l'auteur.)
Gosselin, Rév. A.-H., curé de Ste-Jeanne de Neuville.
Histoire véritable des martyrs de Gorcum en Hollande, par G. Estius, traduite en français, 1ère édit. 1618.
The Pearl Reference Bible.
Gouvernement Fédéral.
Documents de l'année.
Gouvernement d'Ontario.
Documents de l'année.
Halifax, Université d'.
Annuaire pour 1878.
Hamon, Le Rév. Père E., S. J.
L'Eglise et l'Etat, sermon de la St-Jean-Baptiste, 1878. (Don de l'auteur.)
Harris, M. John.
Supplementary note *to Circle and straight line.* (Don de l'auteur.)
Hayden, L'Hon. F.-V., (par l'intermédiaire de l'Inst. Smithsonienne.)
The Fossil Flora of the Western Territories, Part. II. The Tertiary Flora, by Leo. Lesquereux.
(Au nom du U. S. Geological Survey of the Territories.)
Fur bearing animals, by Coues.
Monography of North American Rodentia.
Ethnography and Philology of the Hidatsa Indian, 1877.
Ninth Report of the Geological Survey of the Territories, 1875.
Hianveux, M. Charles, relieur.
Dictionnaire historique d'éducation, par Fillanier.—4 volumes.
Plusieurs grands dessins de vues canadiennes, &c.
Hincks, Sir Francis.
The political history of Canada, between 1840 and 1855. (Don de l'auteur.)
Hôpital du Sacré-Cœur.
Martyrologe Romain, édit. 1589.
Huguet-Latour, M. le Chevalier.
Annuaire de Ville-Marie, 12e livraison. (Don de l'auteur.)
Institut Canadien de Québec.
Annuaire No. 4.
Juneau, F.-E., Ecr., Inspecteur d'écoles.
Gualberto de Soria, opere filosofiche.
Le chirurgien d'hôpital, par Belloste.

Lacombe, Dr. Cyrille.
Un ouvrage de médecine très-ancien.
LaRue, Hubert, Ecr., M. D., Prof. à l'Université.
Petit manuel d'Agriculture, d'Horticulture et d'Arboriculture. (Don de l'auteur.)
L'Assomption. Collége de.
50e anniversaire du pontificat de Pie IX au collége de L'Assomption.
Lavallée, M. Alphonse, Secrét. de la Soc. d'Horticulture de France.
Arboretum Segrezianum. (Don de l'auteur.)
Lemoine, Rév. M. George, chapelain des Ursulines.
Traité sur les Fabriques, par M. Roux. (Manuscrit.)
Compendiosus tractatus de physicis quæstionibus. (Manuscrit.)
Lemoine, M. J.-M.
Les oiseaux du Canada.—Tableau syn. (Don de l'auteur.)
Leroy, M. Pierre.
L'enfant et l'éducation. (Don de l'auteur.)
Gage de la victoire. (Don de l'auteur.)
Lindsay, M. E.-B.
Quatre brochures relatives à la ville de Pau.
Livernois, M. Ernest.
Une photographie de Léon XIII.
Louvain, Université de.
Les publications académiques de l'année 1876-77, 22 volumes et brochures.
McGill University.
Annuaire de 1878.
Müllender, M. Alphonse, Délégué du Gouv. Belge à l'Exp. de Philadelphie.
Rapport sur l'industrie lainière à Philadelphie.
Murphy, M. Edw.
Caxton's Celebration, 2e édition. (Don de l'auteur.)
Naud, Révd. M. O.
Manuel du Chrétien, en sténographie.
Notre-Dame des Neiges, Collége de.
Distribution solennelle des prix, 1877.
O'Leary, M. l'abbé Peter.
Catalogue général de la bibliothèque de l'Etat de New-York, 6 volumes et 12 brochures.
O'Reilly, Révd. M. Bernard, L. D.
The Mirror of the true womanhood.
The Life of Pius IX. (Dons de l'auteur.)
Ottawa College.
Prospectus and course of studies, 1878.
Ouimet, L'Hon. Géd., Surintend. de l'Inst. Publique de la Pro. de Québec.
Rapport pour l'année 1876-77.
Exposition scolaire de la Pro. de Q. à l'Exp. de Paris, 1878.
Panet, L'Hon. M. Eug.
Rapport sur l'état de la milice du Canada, pour 1877.
Papineau, Rév. M. A., prêtre du Séminaire de Québec.
74 photographies historiques du Canada, &c.
Pâquet, Mgr Benjamin, du Séminaire de Québec.
Le Libéralisme, 2e édition. (Don de l'auteur.)

Pâquet, M. l'abbé Louis, du Séminaire de Québec.
Photographie du monument de Mgr Plessis.
Paquin, Rév. Père L.-P., O M. I.
Essai sur le Droit Social Chrétien. (Don de l'auteur.)
Parlement de Québec.
Les documents de l'année.
Le supplément au catalogue alphabétique de la Bibliothèque.
Raymond, Mgr. J.-S., V. G. et Sup. du Sém. de St-Hyacinthe.
Oraison funèbre de Pie IX.
Rhéaume, Révd. M. Ans., du Séminaire de Québec.
Quatre-centième anniversaire d'Imprimerie.
Richardson, Rév. M. Wm., curé de St-Gilles.
Rituel de Québec, de Mgr de St-Valier, 1703.
Saché, Rév. P., S. J.
Le P. Jean de Brebœuf, par le Rév. P. Martin.
Salvatore Talamo, Rév., Professeur de Philosophie à Naples, (par la bienveillante entremise de Son Excellence Mgr G. Conroy, Délégué Apostolique au Canada.)
Origine e Svolgimento del materialismo contemporaneo.
L'Aristotelismo della scolastica nella Storia della Filosofia. (Hommage de l'auteur.)
Saunders, M. William, Président.
Annual report of the Entomological Society of Ontario for 1877.
Report of the Fruit Growers' Association of the Prov. of Ontario for 1877.
Séminaire des Missions Etrangères de Paris.
Etat des Missions en 1878.
Quelques renseignements sur le Sém. des Miss. Etrang. de Paris.
Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières.
Annuaire 1878.
Sherbrooke, Séminaire St-Charles de.
Annuaire 1878.
St-Césaire, Collége de.
Année scolaire, 1877-78.
St-Francis-Xavier College, New-York.
Annuaire, 1877-78.
St-Laurent, Collége de.
Distribution solennelle des Prix, 1878.
Ste-Marie de Montréal, Collége.
Annuaire 1878
Les Jésuites Martyrs du Canada, 2e édition.
Ste-Thérèse, Séminaire de.
Annuaire 1878.
Taché, J.-C., Ecr., M. D., Dép. Min. de l'Agriculture.
La mouche ou la chrysomèle à patates.
Catalogue of the economic minerals of Canada.
Taschereau, Mgr E.-A., Archevêque de Québec.
Opuscule sur Corneille, par l'abbé Charaux.
Trudelle, Rév. M. Charles, Sup. du Collége Ste-Anne.
Traité de Rhétorique, en latin, en usage à Québec en 1832; manuscrit ayant appartenu à M. J.-B. Trudelle, frère du donateur, mort notaire, à Québec.

Turcotte, L.-P , Ecr., Ass.-Bibliot. du Parlement de Québec.
Les archives du Canada, conférence lue à la convention litteraire d'Ottawa.
University College, Toronto.
Calendar for 1878-79.
Ursulines de Québec.
Introduction de la cause de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec.
Valois, M. l'abbé, Montréal.
The Harvard University Calendar, 1877-78.
Annual Report of the President and Treasurer of Harvard College, 1876-77.
White, Madame Rhoda-E.
Who is the new Pope?—What is he likely to do?—by Rev. B. O'Reilly.

ETHNOLOGIE.

Billion, M. l'abbé L.-L., du Séminaire de St-Sulpice, Montréal.
Deux colliers d'ambassade sauvages.
Casault, Révd. M. F.-E.
Une petite chaudière en cuivre avec plusieurs autres objets trouvés dans une ancienne tombe sauvage à Tadoussac.

MINÉRALOGIE.

Bernier, Révd. M., curé de Ste-Emmélie.
Minerai de plomb et d'aluminium du Groenland.
Juneau, M., Inspecteur d'Ecole.
Cuivre panaché venant d'Acton.
Terre de Sienne trouvée à Ste-Foye.
Echantillon d'incrustation.
Labrie, M. Octave, Etud.
Pyrite de fer.
Echantillon intéressant de caillou roulé.
Mackay, Dr.
Un échantillon de mica du Chateau-Richer.
Marquis, M. T.-A.
Minerai de plomb et d'aluminium du Groenland.
Robitaille, L.-P., Etud.
Un beau crystal de quartz bipyramidé.
Taché, J.-C., Ecr. M. D., Dép. Min. d'Agriculture.
Deux beaux échantillons d'agate mousseuse des Montagnes Rocheuses.
Taschereau, Mgr E.-A., Archevêque de Québec.
Echantillon du marbre dont est construite la Cathédrale de New-York.
Minerai de cuivre des mines de Harvey Hills, P. Q.

NUMISMATIQUE.

Ampleman, Dlle. Louise.
Un 10 *lepta* de Grèce, 1847.
Un demi-skilling de Gustave-Adolphe IV de Danemark,
Baillairgé, Rév. M. F.-X., du Séminaire de Québec.
Une médaille du *Great Eastern*.

Ballantyne, Rév. M. James, du Séminaire de Québec.
Un jeton anglais.
Barrow, M. E.-C., courtier.
Une monnaie de papier de la douane de Québec, 1778.
Barrow, M., *senior*.
Une pièce de 5 francs de la première Republique française.
Billion, M. l'abbé L.-L., P. S. S.
34 pièces de divers pays.
Blais, Rév. M. A.-A., du Séminaire de Québec.
3 billets des chars urbains de Montréal.
1 demi-soldo de Pie IX.
Une médaille commémorative des noces d'or de Pie IX.
Un grand nombre d'autres pièces diverses.
Boissonneault, M. Alphonse, étudiant.
Un 5 centins d'Espagne.
Une pièce du Canada.
Bouffard, M. Herménégilde, Eccl.
Un 2 skilling de Charles XV de Suède.
Une monnaie du pays de Galles.
Boulet, Philéas, Ecr., M. D.
Deux pièces de monnaie.
Casault, L'Hon. Juge, professeur à l'Université.
Un assignat de 5 francs de la République française, 1792.
Cazeau, Mgr. C.-F., Vic. Gén.
Une médaille d'O'Connell.
Une médaille de tempérance de *Father Mathew*.
Une médaille de St Charles Borromée.
Deux autres médailles de piété.
Corbett, M. John, Eccl.
Une pièce de Portugal.
Côté, Rév. M. George, vicaire à la Basilique.
Une monnaie du Brésil.
Une monnaie de la Rép. Franç. d'Haïti.
Dallaire, Frère Antonin, des Frères Prêcheurs.
22 pièces de monnaies de différents pays.
Delâtre, Rév. Père, Missionnaire d'Afrique.
6 médailles antiques des differentes époques de l'histoire de Carthage.
Dionne, M. Zéphirin.
Un centin du Canada, 1876.
Dugal, M. l'abbé Louis, vicaire à St-Basile, N. B.
Un cinq-centins et un deux-centins des Etats-Unis.
Un quart de roupie des Indes.
Un demi centin de la Nouvelle-Ecosse.
Deux pièces de monnaie américaines.
Fabre, Sa Grandeur Mgr, Evêque de Montréal.
Deux médailles.
Faguy, M. l'abbé François, Eccl.
Un sou d'Irlande de Goorge I, 1725.
Fraser, Rév. M. George, du Séminaire de Québec.
Une médaille de l'Exposition de Québec, 1877.

Frothingham, les exécuteurs testamenraires de feu M. John, par l'entremise de Ed. Murphy, Ecr.
Un exemplaire de la médaille fondée par M. F., *for British and Canadian Education.*

Godin, Rév. M. Ovide.
Un escalin de Charles IV d'Espagne.
Un *four-pence* de Victoria.
Un farthing de George IV.
Un sou allemand.

Grondin, Rév. M. L.-E., curé de N.-D. du Portage.
12 pièces de monnaie.

Hamel, Rév. M. T.-E., du Séminaire de Québec.
Deux billets des chars urbains de Philadelphie.

Hardy, M. Napoléon.
Un jeton des chemins à barrières.

Hart, Gerald-E., Ecuyer.
Une quittance de Marie-Catherine-Antoine de Lauzon de la Galissonière, douairière, femme du Gouverneur de la Galissonière, 1744.
Une autre quittance de Thomas Gouyer, S. J., procureur des Missions de l'Amerique-Méridionale, à la Martinique, 1738.

Jolicœur, M. William, Etudiant.
Un 5 pennia d'Alexandre II de Russie.
Un kreutzer d'Autriche.
Un jeton des Etats-Unis.
Deux pièces d'Oscar II de Suède.

Laliberté, Rév. M. Eloi, vicaire à S.-Thomas.
Un bouton des habits du 69e régiment anglais.

Laliberté, Rév. M. Napoléon, curé de S.-Michel.
7 médailles de piété.
Un demi-scudo d'argent de Pie IX.
Un quatrino de Pie IX.
Un jeton américain.
Un 5 centins de la République de S.-Marin.
Une médaille de pélerin.
28 autres pièces diverses d'Italie.

Lamontagne, Rév. M. Ed., vicaire à Beauport.
Une pièce du Brésil.
Un jeton de Saxe.
Une médaille de Sir Isaac Brock.

Langelier, M. Adolphe, étudiant.
Une médaille de l'Exposition de Québec, 1877.

Langlois, M. l'abbé Alfred.
Un centin de Hong-Kong.

Legaré, Rév. M. Cyrille, du Séminaire de Québec.
3 pièces de monnaie.

Lessard, Rév. M. Philéas, vicaire à S.-Roch de Québec.
Une médaille de S.-Charles Borromée.

Lindsay, E.-B., Ecr.
Une pièce du Maroc.

Lynch, M. Arthur, étudiant.
Une médaille du Pont Victoria à Montréal, 1860.

Malouin, J.-A., Ecr., avocat.
10 pièces de monnaie.
Marquis, M. Alphée, étudiant en Droit.
Un 2 orë de Christian IX de Danemark.
Marquis, Révd. M. C., ancien curé.
Un 3 cent ns américain.
Mathieu, M. Jos., senior.
Une sapèque de Chine.
Un sou de Ferdinand VII d'Espagne.
McLachlan, R.-W., Ecr., de Montréal.
Une médaille du Collège uni au *Calvary Congregational Church*, Montréal.
5 autres monnaies canadiennes.
McLennan, William, Ecr., bibliothécaire de McGill, Montréal.
Une pièce de Henri VIII.
Meunier, Révd. M. Prosper.
Un centin du Connecticut, 1787.
Deux centins de l'Uraguay.
Cinq pièces de monnaies diverses.
Morisset, Révd. M. Fidèle, curé de St-Joachim.
Un jeton de Talbot, Allum & See, New-York.
13 autres pièces de monnaies diverses.
Muir, M. le Chevalier G.-M.
Une médaille de Louis XIV.
O'Leary, M. l'abbé Peter.
Un 10 soldi de Pie IX.
Un 50 cent. de Victor-Emmanuel.
Un 3 pence de George III.
Un *half-penny* de George I.
Un 1½ penny de Victoria.
Un ¼ de franc de Charles X.
Deux 12 skilling d'Oscar I.
11 autres pièces, argent et cuivre.
Orban, Mons. l'abbé, P. S. S.
Un médaillon frappé à l'occasion de la naissance du Prince Impérial.
Papineau, Rév. M. Adrien, du Séminaire de Québec.
Une pièce de monnaie de Ferdinand VII.
Pâquet, Mgr Benjamin, du Séminaire de Québec.
6 monnaies d'argent du Royaume d'Italie.
Pâquet, M. Charles, ex zouave pontifical.
Une collection de timbres.
Un scudo d'or de Pie IX.
Paquin, M. George, étudiant.
Un jeton de George III.
Parkin, J.-W., Ecr.
Une pièce très-intéressante de Norvège, 1761.
6 autres pièces rares, dont une trouvée dans les casernes des Jésuites à Québec.
Perrault, Joseph, Ecr.
Un billet de $3, *American currency*, de 1775.

Power, Mgr, Evêque de Saint-Jean de Terreneuve.
Une médaille commémorative de la pose de la première pierre de l'église Saint-Jean de Terreneuve, 1841.
Provençal, Rév. M. J.-A., curé de Saint-Césaire.
4 spécimens des billets de la banque du Collége Commercial de Saint-Césaire.
Quinan, M. l'abbé Joseph, sous-diacre.
4 pièces de France.
2 de Danemark.
1 de Jersey.
1 d'Espagne.
Robitaille, M. Verchères, Etudiant.
Un jeton anglais.
Sasseville, Rév. M. Jérôme, curé de Sainte-Foye.
7 pièces américaines et anglaises.
Société d'Histoire Naturelle de Montréal.
Un exemplaire de la médaille de cette société.
Tessier, l'Hon. Juge U.-J., professeur à l'Université.
Le premier billet de *une piastre* émis par la Banque Nationale de Québec.
Théberge, M. Philéas, étudiant.
Un jeton de Wellington.
Trudelle, Rev. M. Charles, Supérieur du Collége Ste-Anne.
Une pièce de Pierre II, empereur du Brésil.
White, William, Ecuyer.
Un sou de Pierre II, empereur du Brésil.
Inconnu.
Une médaille de l'apostolat de la prière.

PEINTURE.

Hôpital du Sacré-Cœur, St-Sauveur.
Un tableau représentant St Jérôme, venant de la succession de M. Z. Rousseau, curé de Nicolet.
St-Anselme, Fabrique de.
Un tableau représentant St Ignace de Loyola.

VARIÉTÉS.

Billion, M. l'abbé L.-L., du Séminaire de St-Sulpice, Montréal.
Un morceau fondu de la cloche de l'église d'Oka, brulée en 1876.
Juneau, M , Inspecteur d'Ecole.
Morceau de pain de l'armée française pendant la guerre de Crimée.
Laliberté, Revd. M. Nap.
Lampe qui a servi à Pie IX pendant qu'il était Archevêque-Evêque d'Imola.
Pâquet, Chs, ex Zouave Pontifical.
Un morceau de marbre d'un pied carré, du grand escalier d'honneur conduisant au palais du Vatican et qui a servi depuis 1869 jusqu'à 1877.
Paradis, Révd. M. O., curé de St-Anselme.
Une statue de Napoléon I, qui a touché au tombeau du grand homme à Ste-Hélène.

Taschereau, Mgr E -A., Archevêque de Québec.
Pic qui a servi lors de la bénédiction du chemin de fer de la Rive Nord.

ZOOLOGIE.

Auclair, Révd. M. Jos., curé de la Basilique.
Un œuf de poule curieusement modifié.
Billion, M. l'abbé L.-L., P. S. S.
Une défense de morse.
Landry, Dr J.-E., Professeur à l'Université.
Deux éponges du golfe St-Laurent.
Lavoie, M. le Commandant Napoléon, M. D. L.
Un énorme requin (*Man's Shark*).
Leblanc, M. Agapit, Carleton.
Un poisson du golfe St-Laurent.
Letellier de St-Just, Son Excellence l'Hon., Lieut-Gouv. de Québec.
Une grue du Canada (tuée par lui-même).
Marquis, M., constructeur de vaisseaux.
Deux balanes prises sur le flanc d'un navire en fer.
Rouleau, Dr Edouard, d'Ottawa.
Un jeune aigle doré.

OMISSIONS DES LISTES PRÉCÉDENTES.

BIBLIOTHÈQUE.

Crémazie, Jacques, Ecr.
Appeals Cases, 19 volumes inf.
Projet des Statuts refondus du Bas-Canada, un volume inf.
Gouvernement Français (par l'intermédiaire de M. le Consul Gauldrée-Boilleau)
Négociations de la France avec la Toscane, par M. Desjardins.
Journal d'Olivier d'Ormesson, par M. Chevrul.
Mémoires de Nicholas Foucault, par M. Baudry.
Mystères du Siége d'Orléans, par M. Guessard.
Monographie de la Cathédrale de Chartres, par M. Lassus.
Laliberté, Révd. M. Napoléon.
Plusieurs manuscrits ayant appartenu au Révd. M. Lahaye.
LaRue, H., Ecr., M. D.
Procès Barbines.
Stuart, L'Hon. G. O.
Admiralty Reports, Lower Canada. (Don de l'auteur.)
Talbot, M. George.
Un vieux manuscrit.

Catalogue du Musée Zoologique de l'Université Laval.

(SUITE) (1)

HYMENOPTÈRES.

TENTHREDINIDES.

1 Cimbex americana. *Harris.* Québec.
2 Hylotoma dulciaria. *Say.* "
3 " clavicornis. *Fab.* "
4 " McLeayi. *Leach.* "
5 " enodis. *Lin.* France.
6 " segmentaria. *Panz.* "
7 " rosarum. *Fab.* "
8 " cœrulescens. *Fab.* "
9 " femoralis. *Klug* "
10 Clavellaria amerinæ. *Leach.* "
11 Abia nitens. *Lin.* "
12 Lophyrus pini. " "
13 " rufus. *Klug.* "
14 " abietis. Québec.
15 Trichiosoma triangulum. *Kirby.* "
16 " lanuginosa. *Norton.* "
17 Dolerus apricus. " "
18 " similis. " "
19 " bicolor. *Provancher.* "
20 " unicolor. *Norton.* "
21 " aprilis. " "
22 " arvensis. *Say.* "
23 " collaris. " "
24 " pratensis. *Lin.* France.
25 " anticus. *Klug.* "
26 " hœmatodes. *Schrank.* "
27 " liogaster. *Thompson.* "
28 " gonager. *Fab.* "
29 " niger. *Klug.* "
30 Nematus viminalis. *Lin.* "
31 " grossulariæ. "
32 " aquilegiæ. *Vollenhoven.* "
33 Emphytus cinctus. *Klug.* "
34 Blennocampa fuliginosa. *Schrank.* "
35 " ephippium. *Panz.* "
36 " æthiops. *Klug.* "
37 Monophadnus gagathinus. *Klug.* France.
38 " luteiventris. " "
39 " albipes. *Lin.* "
40 Eriocampa ovata. *Lin.* "
41 Nonostegia lineola. *Klug.* "
42 Selandria serva. *Fab.* "
43 " flavescens. *Klug.* "
44 " stramineipes. " "
45 " morio. *Fab.* Allemagne.
46 " halcyon. *Norton.* Québec.
47 " tiliæ. " "
48 " gagatina. *Klug.* France.
49 " brevis. " "
50 Taxonus agilis. " "
51 " unicinctus. *Norton.* Québ.
52 Macrophia omega. " "
53 " incerta. " "
54 " albomaculata. " "
55 " trisyllabus. " "
56 " neg ectus. *Klug.* France
57 " 12-punctata. *Lin.* "
58 " ribis. *Schrank.* "
59 " rustica. *Lin.* "
60 " blanda. *Fab.* "
61 " albicincta. *Schrank.* "
62 " crassula. *Klug.* "
63 Tenthredo aucupariæ. *Klug.* "
64 " lateralis. *Fab.* "
65 " picta. *Klug.* "
66 " viridis. " "
67 " flavicornis. *Fab.* "
68 " bicincta. *Lin.* "
69 " livida. " "
70 " tricolor. *Norton.* Québec.
71 " grandis. " "
72 " mellinus. " "
73 " rufipedipus. " "
74 " rufopectus. " "
75 " rufipes. *Say.* "
76 Strongilogaster pallipes. *Say.* "

(1) Voir, pour les premières parties, l'Annuaire, No 19 de 1875-76 et No 21 de 1877-78.

77 Tenthredo verticalis. *Say.* Québ.
78 Athalia glabricollis. *Thompson.* France.
79 " spinarum. *Fab.* "
80 " rosæ. *Lin.* "
81 " annulata. *Fab.* "
82 " centifoliæ. " "
83 Allantus marginellus. *Fab.* "
84 " zonus. *Klug.* "
85 " nothus. " "
86 Perineura scalaris. *Klug.* "
87 " sordida. " "
88 " instabilis. " "
89 Cephus pygmæus. *Fab.* "
90 Janus flavus. *B.* Québec.
91 Allantus scrofulariæ. *Fab.* Fran.

UROCERIDES.

92 Xiphydria albicornis. *Harris.* Québec.
93 Urocerus cyaneus. *Norton.* "
94 " albicornis. *Harris.* "
95 " flavicornis. *Cresson.* "
96 " caudatus. " "
97 Tremex columba. *Norton.* "
98 Sirex giganteus. *Lin.* France.

ICHNEUMONIDES.

99 Ichneumon luctatorius. *Wesmael.* France.
100 " extensorius. *Gravenh.* "
101 " sarcitorius. " "
102 " 4-maculatus. " "
103 " comes. *Brullé.* Québec.
104 " rufiventris. " "
105 " lætus. " "
106 " nigrovariegatus. *Prov.* "
107 " malacus. *Say.* "
108 " unifasciatorius. *Say.* "
109 " Quebecensis. *Prov.* "
110 " jucundus. *Brul.* "
111 " grandis. " "
112 " canadensis. *Prov.* "
113 " flavicornis. *Cresson.* "
114 " flavizonatus. " "
115 " cæruleus. " "
116 " funestus. " "
117 " velox. " "
118 " acerbus. " "
119 " galenus. " "
120 " improvisus. " "
121 Ichneumon subrufus. *Cresson.* Québec.
122 " nubivagus. " "
123 " creperus. " "
124 " subcyaneus. " "
125 " feralis. " "
126 " subdolus. " "
127 " centrator. *Say.* "
128 Amblyteles fasciatorius. *Fab.* France.
129 " luctus. *Cres.* Québec.
130 " tetricus. " "
131 " Belangeri. " "
132 " electus. " "
133 Phænogenes helvus. *Cres.* "
134 " tuberculifrons. " "
135 " pyriformis. " "
136 Trogus exesorius. *Serville.* "
137 " lutorius. *Grav.* France.
138 Campoplex infestus. "
139 Ophion luteus. *Lin.* "
140 " purgatus. *Say.* Québec.
141 " bilineatus. " "
142 Anomalon laterale. *Brul.* "
143 " pallidum. *Grav.* France.
144 Tryphon elegantulus. *Grav.* "
145 " affinis *Cres.* Québec.
146 Mesoleius submarginatus. *Cres.* "
147 " canadensis. *Prov.* "
148 Exetastes rufus. " "
149 Phygadeuon albicornis. *Prov.* "
150 Opheletes glaucopterus. *Lin.* "
151 Exochilum fuscipenne. *Norton.* "
152 " mundum. *Say.* "
153 Paniscus geminatus. *Say.* "
154 Cryptus contiguus. *Cresson.* "
155 " nanus *Grav.* France.
156 Bassus lætatorius. *Fab.* "
157 Banchus pictus. " "
158 Pimpla roborator. " "
159 " instigator. *Panzer.* "
160 " pedalis. *Cresson.* Québec.
161 " tenuicornis. *Say.* "
162 " inquisitor " "
163 " conquisitor. " "
164 Ephialtes occidentalis. *Cress.* "
165 " tuberculatus. *Grav.* "
166 " manifestator. *Lin* France.
167 Xylonomus prædatorius. *Grav.* "
168 " frigidus. *Cresson.* Québec.
169 " humeralis. *Say.* "
170 " stigmapterus. " "
171 Rhyssa persuasoria. *Grav.* Fran.

172 Rhyssa canadensis. *Cress.* Québ.
173 " albomaculata. " "
174 Ecthrus abdominalis. " "
175 Aulacus rufitarsis. " "
176 " stygmapterus. " "
177 Meniscus scutellaris. " "
178 Glypta rufofasciata. " "
179 " borealis. " "
180 Lampronota punctulata. " "
181 " varia. " "
182 " americana. " "
183 " frigida. " "
184 Thalessa Nortoni. " "
185 " lunator. " "
186 " atrata. *Fab* "
187 Odontomerus mellipes. *Say.* "

BRACONIDES.

188 Rogas intermedius. *Cresson.* "
189 " canadensis. " "
190 Peritilus vulgaris. " "
191 Microgaster oblitus. " "
192 " globatus. *Nees.* France.
193 Chelonus similis. "
194 " oculator. *Fab.* "
195 " sericeus. *Say.* Québec.

EVANIIDES.

196 Fœnus jaculator. *Lin.* France.
197 " irritator. *Harris.* Québec.
198 Pelecinus polycerator. *Fab.* "

CYNIPIDES.

199 Ibalia ensiger. *Norton.* "
200 Cynips folii. *Lin.* France.
201 Dryophanta scutellaris. *Oliv.* All.
202 Andricus terminalis. *Lin.* Fran.
203 Rhodites rosæ. "

CHALCIDIDES.

204 Chalcis parvula. *Laporte.* Fran.
205 " coloradensis. *Cress.* Québ.
206 Perilampus platygaster. *Say.* "
207 Leucopsis dorsigera. *Latr.* Fran.
208 Monodontomerus nitidus. *Smith.* France.
209 Torymus bedeguaris. *Lin.* "

CHRYSIDIDES.

210 Omalus auratus. *Dahlb.* France.
211 Hedychrum rutilans. *Megerb.* "
212 " lucidum. *F.* "
213 Chrysis austriaca. *Fab.* "
214 " cyanea. *Lin.* "
215 " bidentata. " "
216 " ignita. " "
217 " fulgida. "
218 " cæruleus. *Fab.* Québec.
219 " exiguus. *Norton.* "

MUTILLIDES.

220 Mutilla europæa. *Lin.* France.
221 " rufipes. *Fab.* "
222 " fenestrata. *Lepel.* Amériq.

FORMICIDES.

223 Formica sanguinea. *Latr.* Fran.
224 " rufa. *Lin.* "
225 " rufilabris. *Fab.* "
226 " pratensis. *de Geer.* "
227 " fusca. *Lin.* "
228 " pensylvanica. *Dry.* Québ.
229 Myrmica lævinodis. *Nyl.* Fran.
230 " scabrinodis. " "
231 " lobicornis. " "
232 " rubida. *Latr.* Suisse.
233 Ponera contracta. *Latr.* France.
234 Tapinoma erratica. " "
235 Lasius fuliginosus. " "
236 " niger. *Lin.* "
237 " emarginatus. *Latr.* Corse.
238 " flavus. *Fab.* France.
239 Plagiolepis pygmæa. *Latr.* Algéri
240 Acrocœlia scutellaris. *Oliv.* "
241 Solenopsis fugax. *Latr.* "
242 Pheidole pallidula. *Nyl.* "
243 Tetramorium cœspitum. *Latr.* "
244 Aphœnogaster structor. " Avignon.
245 " testaceopilosus. *Lucas.* Alg.
246 " barbarus. *Ls.* "
247 Asemorhoptrum lippulum. *Nyl.* France.
248 Myrmecina Latreillei *Curtis.* "
249 Camponotus herculaneus. Québ.
250 " ligniperda. *Latr.* France.
251 " sylvaticus. *Oliv.* "
252 " opacus. *Dufour.* Algérie.

253 Cataglyphis bombycinus. *Roger.* Algérie.
254 " viaticus. *Fab.* "

SCOLIADIDES.

255 Scolia hirta. *Fab.* France.
256 " 4-punctata. " "
257 Tiphia femorata. " "
258 " villosa. " "
259 " minuta. *Vanderlind.* "
260 " morio. *Fab.* "
261 " inornata. *Say.* Québec.
262 " femorata. *Fab.* France.
263 Elis villosa. "
264 Sapyga punctata. *Klug.* "

SPHEGIDES.

265 Sphex albisecta. *Latr.* "
266 " flavipennis. " "
267 " apicalis. *Sm.* Québec
268 Pelopœus cæruleus. *L.* "
269 " cementarius. *Dr.* "
270 " persimilis. *Latr.* France.
271 Ammophila sabulosa. *Lin.* "
272 " cementaria. *Sm.* Québec.
273 " viatica. *Lin.* France.

POMPILIDES.

274 Pompilus sericeus. *Vander.* "
275 " plumbeus. " "
276 " niger. *Fab.* "
277 " viaticus. *Latr.* "
278 " pectinipes. *Vander.* "
279 " trivialis. " "
280 " 2-guttatus. *Fab.* Québec.
281 " 5-notatus. *Say.* "
282 " marginatus. " "
283 " æthiops. *Cresson.* "
284 " tenebrosus. " "
285 " virginiensis " "
286 Ceropales fraterna. *Sm.* "
287 " maculata. *Fab.* France.
288 Tachytes anathema. *Rossi.* "
289 Priocnemis variegatus. *Fab.* "
290 " parcus. *Cres.* Québec.

BEMBECIDES.

291 Bembex repanda. *Latr.* France.
292 " fasciata. *Say.* Québec.
293 Monedula ventralis. *Say.* "

LARRIDES.

294 Larrada canadensis. *Cres.* Québ.
295 Astata unicolor. *Say.* "
296 Tachytes pectinipes. *Dahlb.* Fr.
297 " anathema. *Rossi.* "

NYSSONIDES.

298 Nysson spinosus. *Latr.* "
299 " interruptus. " "
300 Gorytes mystaceus. " "
301 " canaliculatus. *Bek.* Québ.
302 " flavicornis. *Pack.* "
303 Stizus tridens. *F.* "
304 Mellinus arvensis. *Fab* France.
305 Hoplisus 5-cinctus. *Lepellet.* "

CRABRONIDES.

306 Crabro fossorius. *Lin.* "
307 " lituratus. *Pz.* "
308 " cubiceps. *Pack.* Québec.
309 " interruptus. *Lepell.* "
310 " 6 maculatus. *Say.* "
311 " singularis. *Sm.* "
312 Pseu niger. *Pack.* "
313 " atratus. *Vanderl.* France.
314 Cemonus unicolor. *Jur.* Fr. et Qu.
315 Celia troglodites. *Shuckard.* Fr.
316 Stigmus pendulus. *Panz.* "
317 Pemphredon lugubre. *Fab.* "
318 Diodontus minutus. *Curtis.* "
319 Entomognathus brevis. *Dahlb.* "
320 Crossocerus capitosus. *Shuck* "
321 " elongatulus. *Vanderl.* "
322 Lindenius pygmæus *Lepellet.* "
323 Cœlocrabro cinxius *Dahl.* "
324 Ceratocolus subterraneus. *Fab.* "
325 " striatus. *Lepel.* "
326 " clypeatus. *Lin.* "
327 Solenius cephalotes. *Shuck.* "
328 " vagus. *Lepel.* "
329 " lituratus. *Pz.* "
330 Cerceris ornata. *F.* "
331 " arenaria. *Vanderl.* "
332 " interrupta *Lep.* "
333 " labiata. *Vanderl.* "
334 " minuta. *Lep.* "
335 " nigrescens. *Sm.* Québec
336 Oxybelus 4-notatus. *Say.* "
337 " uniglumis. *Lin.* France.
338 Philanthus triangulum. *Fab.* "

339 Philanthus apivorus. *Latr.* Fran.
340 " punctatus. *Say.* Québec.
341 Mimesa pauper. *Pack* "
342 Passalæcus mandibularis. *Cres.*"
343 " insignis. *Shuck.* France.
344 Trypoxylum attenatum. *Thoms.* "
345 " clavicerum. *Lepel.* "
346 " figulus. *Lin.* "
347 " frigidum. *Sm.* Québec.
348 Ectemnius vagus. *Vanderl.* Fr.

VESPIDES.

349 Vespa vulgaris. *Lin.* "
350 " germanica. " "
351 " rufa. " "
352 " crabro. " "
353 " maculata. *L.* Québec.
354 " diabolica. *Saussure.* "
355 Polistes gallicus. *Lin.* France.
356 " diadema. *Latr.* "
357 " Geoffroyi. *Lepel.* "
358 " pallipes " Québec.

EUMENIDES.

359 Odynerus bioculatus. *Say.* "
360 " capra. *Sm.* "
361 " albophaleratus. *S.* "
362 " tigris. *Saussure.* "
363 " foraminatus " "
364 " Catstrillensis." "
365 " parietum. *Lepell.* France.
366 " antilope. *Panz.* "
367 " trifasciatus. *Fab.* "
368 " spinipes. *Lin.* "
369 Eumenes pomiformis. *Fab.* "
370 " infudibuliformis. *Oliv.* "
371 " fraterna. *Say.* Québec.

ANDRENIDES.

372 Agapostemon tricolor. *Lepell.* "
373 Augochlora festiva. *Sm.* "
374 Andrena Flessæ. *Panz.* Franc.
375 " fulva. *Schrank.* "
376 " Clarkella. *Kirby.* "
377 " Gwinana. " "
378 " Trimmerana. " "
379 " nigroænea. " "
380 " fulvicrus. " "
381 " tibialis. " "
382 Andrena parvula. *Kirby.* Fran.
383 " Wilkella. " "
384 " pratensis. "
385 " helvola. *Lin.* "
386 " extricata. *Smith.* "
387 " Cetii. *Sch.* "
388 " pilipes. *Lepell.* "
389 " albicans. *Kirby.* "
390 " cineraria. " "
391 " nitida. " "
392 " velutina. *Lepell.* "
393 Halictus sexcinctus. *Fab.* "
394 " morio. " "
395 " celadonius. " "
396 " rubicundus. *Christ.* "
397 " rufocinctus. *Sichel.* "
398 " sexnotatus. *Kirby.* "
399 " lugubris. " "
400 " fulvocinctus. " "
401 " minutus. " "
402 " lævis. " "
403 " 4-strigatus. *Latreil.* "
404 " vulpinus. *F.* "
405 " zebrus. *Walker.* "
406 Sarapoda bimaculata. *Latr.* "
407 Colletes Daviesanus. *Kirby.* "
408 " succinctus. *Latr.* "
409 " cunicularius. *Lin.* "
410 Prosopis communis. *Nylander.* "
411 " confusa. " "
412 " sinuata. " "
413 " pictipes. *Sch.* "
414 " signata. *Lepel.* "
415 " affinis. *Sm.* Québec.
416 Sphecodes dichroa. *Sm.* "
417 " fuscipennis. *Germ.* Fran.
418 " rufescens. *Geoffroy.* "
419 " gibbus. *Lin* "
420 Biarcolina Pereella. "
421 Chelostoma culmorum. *Lepel.* "
422 " maxillosa. *F.* "
423 " florisomne. *Lin.* "
424 Dasypoda hirtipes. *Fab.* "
425 Nomioides minutissimus. "

APIDES.

426 Osmia rufa *Lin.* "
427 " fulviventris. *Panz.* "
428 " cœrulescens. *Kirby.* "
429 " cornuta. *Latr.* "
430 " marginella. *Lepel.* "
431 Megachile centuncularis. *Lin.*"

432 Megachile Willughbiella. *Kirby.* France.
433 " ericetorum. *Lepel.* "
434 " frigida. *Sm.* Québec.
435 " femorata. " "
436 " acuta. " "
437 " vidua. "
438 " argentata. *Fab.* France.
439 Anthidium manicatum. *Fab.* "
440 " oblongatum. *Latr.* "
441 Stelis aterrima. *Panz.* "
442 " nasuta. *Latr.* "
443 Ceratina albilabris. *Jurine.* "
444 " cærulea. *Vill.* "
445 Tripetes truncorum. *Spin.* "
446 Melecta punctata. *Latr.* "
447 " armata. *Panz.* "
448 Panurgus dentipes. *Lin.* "
449 Eucera longicornis. *Scopoli.* "
450 Xylocopa violacea. *Fab.* "
451 Apis mellifica. *Lin.* "
452 Psythyrus rupestris, *Lepel.* "
453 " vestalis. " "
454 " campestris. " "
455 Cœlioxys quadridenta. *Smith.*"
456 " rufescens. *Lepel.* "
457 " elongata. " "
458 " dubitata. *Sm.* Québec.
459 Nomada americana. *Kirby.* "
460 " zonata. *Lepel.* "
461 " Panzeri. " "
462 Nomada 6-fasciata. *Lepel.* Québ.
463 " succincta. " "
464 " solidaginis. *Panz.* "
465 " lateralis. " "
466 " Jacobeæ. " "
467 " germanica. " "
468 " furva. " "
469 " minuta. *Fab.* "
470 " ruficornis. " "
471 " ferruginata. *Schæffer.* "
472 " Marshamella. " "
473 Anthophora pilipes. *Lepell.* "
474 " retusa. " "
475 " personata. *Ill.* "
476 " atroalba. *Lepell.* "
477 " senescens. " "
478 " terminalis *Cresson.* Québ.
479 Chalicodoma muraria. *F.* Fran.
480 Crocisa ramosa *Lepell.* "
481 Macrocera tricincta. " "
482 Bombus lapidarius. *Fab.* "
483 " sylvarum. " "
484 " muscorum. *Smith.* "
485 " pratorum. *Ill.* "
486 " hortorum. *Latr.* "
487 " terrestris " "
488 " vagans. *Sm.* Québec.
489 " terricola *Kirby.* "
490 " ternarius. *Say.* "
491 " borealis. *Kby.* "

MAMMIFÈRES.

59 Alces americanus, ♀ et ♂ Elan du Canada. Québec.

POISSONS.

51 Lamna punctata. *Storer.* Québec.
52 Raia lævis. *Mitchill.* "
53 Rombus triacanthus. *Dekay.* Québec.

OISEAUX.

666 Dendroica castanea, ♀ et ♂ *Baird* Québec
667 Ampelis garrulus. *Sw.* "
668 Coccygus erythrophthalmus. Bp. Québec.

L'UNIVERSITÉ LAVAL.

L'Université Laval a été fondée en 1852. par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 mai 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'erection canonique solennelle avec les priviléges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle, l'Université a pour protecteur à Rome, auprès du Saint-Siége, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande.

La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec, sous la Présidence de Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque Catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations.

Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université.

Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil, ils sont révocables *ad nutum*. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très-Sainte Vierge Marie, et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus.

Conformément à la décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1er février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année dernière, une Succursale de l'Université Laval a été établie à Montréal dans le courant de la présente année. Cette décision ne regarde que les facultés de Droit et de Médecine ; cependant des démarches ont été faites pour organiser en même temps, à Montréal, le personnel des deux autres facultés. Les Arts offerts aux Pères Jésuites du Collége Ste-Marie, n'ont pu être acceptés dans ces conditions. La faculté de Théologie a été agreée par les Messieurs de St-Sulpice, et établie au Grand Séminaire. Les trois

facultés de Théologie, de Droit et de Médecine sont ainsi organisées à Montréal comme à Québec.

D'après la Charte Royale, confirmée par la décision romaine, il ne peut y avoir qu'une seule faculté de chaque dénomination. Les professeurs d'une même faculté, à Québec et à Montréal, sont donc absolument sur le même pied, soumis aux mêmes règlements et jouissant des mêmes privilèges.

—

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.

L'année académique comprend dix mois et se divise en trois termes. (*) Le premier commence le mercredi qui suit le 8 septembre et finit à Noël ; le second finit à Pâques, et le troisième finit au commencement de juillet.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs proprement dits, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut plus, depuis l'année 1871-72, être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des hommes de loi, pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens, pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très-bien*, *Bien*, *Assez Bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très-Mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves inscrits*, ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts ; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi cet examen. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins dans la Province de Québec, doivent, même pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des Notaires, et du Collége des Médecins de la Province de Québec. Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistant en certains avantages pécuniaires faits aux premiers. C'est une triste nécessité à laquelle il a fallu malheureusement se plier, à cause du

(*) D'ici aux vacances de 1880, les cours de la faculté de Médecine à Montréal seront compris dans des sessions annuelles de six mois. Mais ces cours embrasseront néanmoins toutes les matières des trois termes de Québec.

peu de protection accordée dans ce pays aux jeunes gens qui ont fait de sérieuses études. L'Université Laval a fait ce qu'elle a pu pour lutter contre un tel état de chose. Mais que pouvait-elle *seule ?* Elle a dû reculer, et mettre tous les élèves sur le même rang, se contentant de faire plus de sacrifices, en exigeant moins de compensation pécuniaire de la part de ceux qui ont fait un cours d'étude.

—

Faculté de Théologie.

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et comprend les matières suivantes :

Morale, 160 leçons par année.
Dogme, 280 leçons par année.
Ecriture Sainte, 80 leçons par année.
Histoire ecclésiastique, 80 leçons par année.
Eloquence, 20 leçons par année.
* Langues sacrées, 40 leçons par année.
Rites, 20 leçons par année.
* Institutions canoniques, 80 leçons par année.
* Décrétales, 160 leçons par année.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur la permission et les lettres testimoniales de son évêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la Faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent, et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale ; 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite : dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes et le Concile de Trente.

(*) Les cours marqués d'une astérique * sont facultatifs pour le moment et ne se donnent que s'il se présente un nombre suffisant d'élèves.

L'épreuve écrite peut se faire dans les Séminaires affiliés, mais l'examen oral se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal pour les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très-bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très-mal.* Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *Bien* et *Très-bien*, et que les *Très-bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très-bien*, et même s'il y a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très-bien*. Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir à la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

Droit canonique.

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très-bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat ; celui qui a quelque autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Faculté de Droit.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

Droit romain, 228 leçons.
Droit civil, 684 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit administratif, 150 leçons.
* Droit international, 72 leçons.

Pour arriver aux degrés il n'est pas nécessaire d'être élève inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de termes, ou qui ont réparé les

* Ce cours ne forme pas partie obligée de l'enseignement. Cependant les élèves sont obligés de le suivre, lorsqu'il se donne.

examens défectueux. Comme on le voit, le Baccalauréat en Droit n'est donné, à l'Université Laval, qu'aux étudiants qui ont assisté à 1300 leçons de Droit, et subi avec succès 9 examens sur toutes les branches du Droit. De plus, les certificats d'assiduité aux cours, qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La Licence peut s'obtenir, à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux epreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement en présence des Docteurs et des Professeurs titulaires de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté, et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

—

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT.

MÉDAILLES DUFFERIN.

Son Excellence le Comte de Dufferin, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, a offert annuellement au concours, pendant son séjour au Canada, aux élèves de dernière année de la faculté de Droit, une Médaille d'or et une Médaille d'argent, formant un premier et un second prix.

Le concours s'est fait par écrit absolument comme les épreuves écrites de la Licence en Droit. Les concurrents signaient leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettaient leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'était ouverte qu'après la correction. (1)

Les épreuves faites pour les Médailles Dufferin, même celles qui n'étaient pas couronnées, pouvaient tenir lieu de l'une des épreuves écrites de la Licence en Droit, si le jury trouvait le travail suffisant.

PRIX TESSIER.

L'Honorable Juge Tessier, Doyen de la faculté de Droit à Québec, donne, depuis l'année 1877-78, et donnera, tant qu'il vivra, un premier et un second Prix annuels, destinés à encourager le travail habituel, dans la faculté de Droit, pendant tout le cours d'études. Ce Prix est spécial à Québec.

Pour atteindre ce but, un Premier Prix de $30, et un Second Prix de $20, sont donnés tous les ans à ceux des élèves ou étudiants de troisième année, qui ont obtenu la plus grande somme de bonnes notes aux examens de terme ordinaires durant les trois années d'étude. Les notes sont évaluées en chiffres.

Les reprises d'examen ne peuvent compter dans cette somme. Les examens de Licence ont une valeur plus grande que les examens correspondants de ceux qui ne se présentent pas à la Licence.

Si plusieurs élèves ont la même somme de bonnes notes, ils font une composition écrite d'une heure sur une question de Droit, et les meilleurs concurrents ont les Prix.

(1) Voir page 54, les noms des lauréats des Médailles Dufferin, pour 1878.

A chaque Prix est ajouté un ouvrage de Droit avec inscription du nom du Candidat heureux et mention sommaire du Prix. (1)

Faculté de Médecine.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cependant, en faveur des élèves peu fortunés, les leçons sont tellement distribuées que, absolument parlant, un élève de grande bonne volonté peut les suivre toutes en trois ans; mais cet arrangement n'est pas un avantage au point de vue des études, et les élèves ne devraient s'y résigner que lorsqu'ils ne peuvent absolument faire autrement.

L'enseignement de la faculté de Médecine comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires.

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.
Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures.
Anatomie microscopique ou Histologie, 120 leçons.
Physiologie, 160 leçons.
Pathologie générale, 80 leçons.
Hygiène, 60 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

Chimie, 240 leçons.
Botanique, 60 leçons.

Finales.

Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.
Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 240 leçons.
Pathologie interne et Thérapeutique spéciale, 240 leçons.
Tocologie, 240 leçons.
Médecine légale, 60 leçons.
Toxicologie, 60 leçons.
Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Médecine opératoire pratique, 40 leçons.
Clinique externe, 180 leçons.
Clinique interne, 180 leçons.
Clinique des maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Clinique des accouchements : chaque élève assiste à au moins six cas.

COURS PRATIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Cliniques.

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques étendus et très-développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude

(1) Voir, page 54, les noms des lauréats du Prix Tessier pour 1878.

constante des diverses maladies aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, à Québec, outre que le nombre des leçons de Clinique qui se donnent à l'Hôpital de la Marine et à l'Hôtel-Dieu, dépasse de moitié celui qui est exigé par la loi provinciale, (c'est-à-dire est de 360 par année au lieu de 240), les élèves de l'Université ont, au Dispensaire, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, et à la Morgue, des leçons de Médecine légale pratique.

Les magnifiques établissements de Montréal offrent également aux élèves de l'Université Laval à Montréal des ressources qui ne laissent rien à désirer.

Clinique du Dispensaire à Québec.

Le Dispensaire de Québec a été ouvert le 19 février 1866. A cet établissement, tous les pauvres de la ville sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins et remèdes que requiert leur état. Monsieur le Curé de Québec et le Recteur de l'Université sont les Directeurs de l'établissement.

Les Docteurs H. Blanchet, F.-A.-H. LaRue, L.-J.-A. Simard, C. Verge, L. LaRue, Michael Ahern, T.-A. Venner, T.-E.-Arthur Vallée, Edw. Turcot, Delphis Brochu et Jos.-P. Lavoie sont chargés du service médical ; les Sœurs de Charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Dispensaire est ouvert tous les jours depuis 1 h. P. M., jusqu'à 2 h. ou 3 h., suivant le besoin.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques, et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire. (1)

Le docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

(1) *Arrêté disciplinaire relatif au Dispensaire de Québec.*

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves de quatrième année viennent par groupes de DIX, suivant l'ordre de doyen à l'Université. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la Pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domiciles *que sur l'ordre* des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la Pharmacie non plus que des instruments de Chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut dans aucune des Salles du Dispensaire.

VIII. Les Médecins du Dispensaire et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises Médico-Légales à Québec.

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner Belleau, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue, est considérable et très-varié.

—

MUSÉES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE A QUÉBEC.

Ces musées se composent de plusieurs collections des plus complètes et des plus intéressantes du continent américain. Ils comprennent :

1° Les différentes affections pathologiques du système osseux, les monstruosités et l'anatomie comparée. Cette collection renferme plus de 600 pièces naturelles préparées en France avec le plus grand soin par des médecins et des naturalistes. Plusieurs de ces pièces sont uniques.

2° Un grand nombre de pièces préservées dans l'alcool et présentant les états pathologiques divers des parties molles. Cette collection est due aux professeurs de l'Université et à la générosité d'un certain nombres d'autres médecins qui ont bien voulu faire profiter l'Université des précieux resultats de leur expérience.

3° Des pièces artificielles servant à l'étude des maladies de la peau et des affections syphilitiques. Cette partie se compose de 250 pièces, faites à Paris. La finesse du modelé, le nombre et l'exactitude des détails, font de ces pièces artificielles de pathologie, des spécimens authentiques tellement instructifs, qu'il suffit de les avoir vues une fois pour connaître immédiatement, sur la nature, les altérations qu'elles représentent.

4° Une collection d'instruments d'une rare beauté, et qui ne le cède en rien, pour le nombre, l'utilité et le fini des pièces, aux plus belles collections des grandes institutions européennes. Ces instruments ont été fabriqués à Paris, par M. Mathieu, expressément pour l'Université Laval et sous les yeux de M. le professeur Landry.

5° Une collection très-étendue et très-complète d'échantillons de Matière médicale préparés avec soin, et servant aux démonstrations du professeur de cette partie des sciences médicales.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE.

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans), et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien, Bien* ou *Très-bien* pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen de la Licence ou du Doctorat en Médecine.

La Maîtrise ou Licence en Médecine, et à plus forte raison le Doctorat, donne droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique ; seulement le Licencié ou le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves de la Licence et du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent, en exhibant au Recteur (ou au Vice-Recteur, à Montréal) des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours) ; 2° avoir subi avec succès les examens de termes sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du Cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. L'examen oral ne dure pas moins d'une heure à chaque épreuve. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, à l'Hôtel-Dieu ou à l'Hôpital de la Marine, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très-mal* est éliminatoire, et même *une* note *Médiocre* à l'examen final. Une note *Médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance ; seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la seconde épreuve.

Si le candidat, aux deux épreuves, n'a que des notes *Bien* ou *Très-bien*, il est admis au grade de Docteur en Médecine. Il l'est encore si, ayant eu quelques notes *Assez bien* à la première épreuve, il répare cet échec relatif en subissant un nouvel examen sur les mêmes matières avec les notes *Bien* ou *Très-bien*, lors de la seconde épreuve.

S'il reste des notes *Assez bien*, non rachetées au second examen, le candidat n'est admis qu'au grade de Licencié en Médecine. Il est Licencié *avec distinction*, s'il y a deux fois plus de *Très-bien* que d'*Assez bien ;* sinon il est simplement admis à la Licence.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

PRIX MORRIN, A QUÉBEC.

M. le Dr Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine. Cette rente est partagée en quatre parts, savoir : 1° deux parts d'un tiers chacune pour former deux premiers prix ; 2° deux parts d'un sixième chacune pour former deux seconds prix.

Un premier et un second prix sont mis à la disposition des élèves de seconde année ; deux prix semblables sont offerts aux élèves de dernière année. Les élèves de première année sont admis à concourir avec ceux de seconde ; et les élèves de troisième année, avec ceux qui terminent leur cours.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite de la Licence et du Doctorat en Médecine ; la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvroge d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

PRIX SEWELL, A QUÉBEC.

Depuis neuf ans, M. le Dr Sewell, Professeur de Pathologie interne, donne un premier et un second prix en argent aux élèves de son cours qui réussissent le mieux dans une composition écrite conduite comme celle du Prix Morrin, mais sur un sujet de Pathologie interne. (1)

4° AFFILIATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL AU COLLÉGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES.

L'effet de cette affiliation est de donner à l'Université Laval les priviléges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collége Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collége.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collége Royal des Chirurgiens de Londres.

Faculté des Arts. (2)

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant, et jusqu'au 1er septembre 1883, les professeurs et officiers des Colléges affiliés à l'Univer ité Laval, peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de Préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Mathématiques, de professeur de Physique et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement sont de deux sortes, les cours privés et les cours publics.

COURS PRIVÉS.

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

Philosophie, 260 leçons.
Mathématiques, 200 leçons.

(1) Voir, page 54, les noms des lauréats du Prix Morrin et du Prix Sewell, pour 1878.
(2) Cette faculté n'est pas encore organisée à Montréal. Les cours d'Arts, nécessaires pour la Médecine, se donnent à la faculté de Médecine.

Physique, 160 leçons.
Chimie, 120 leçons.
Botanique, 40 leçons.
Astronomie, 40 leçons.
Minéralogie, 20 leçons.
Géologie, 20 leçons.
Architecture, 10 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le Premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

—

COURS PUBLICS A QUÉBEC. (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

La partie scientifique de ces cours est surtout expérimentale, bien que les calculs faciles n'en soient pas exclus Les capitalistes, et en général les hommes instruits sont spécialement invités à ces cours.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'Ecole Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

Ces cours ont déjà produit des résultats très-satisfaisants. Outre les leçons données sur un grand nombre de sujets importants par plusieurs professeurs titulaires ou agrégés de la faculté des Arts, leçons dont notre population québecquoise a pu apprécier le mérite, mais qui n'ont pas été livrées à la publicite, il en est d'autres qui ont été imprimées et qui ont attiré à leurs auteurs et à l'Université Laval des éloges très-flatteurs et très-encourageants de la part des plus savantes Revues du monde catholique.

—

MUSÉES DE LA FACULTÉ DES ARTS A QUÉBEC.

Cabinet de Physique.

Le cabinet de Physique maintenant à l'usage de la faculté des Arts est un des plus complets de l'Amérique. Il renferme sur toutes les branches de la Physique plus de 1,000 instruments, comprenant la plupart des appareils qui servent à démontrer les découvertes les plus récentes.

(*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

Il y a en outre les instruments nécessaires à l'enseignement des Mathématiques et de l'Astronomie.

Musée de Minéralogie et de Géologie.

Les collections de provenances diverses, qui composaient l'ancien cabinet de Minéralogie du Séminaire de Québec, ainsi que des additions considérables renfermant un grand nombre de substances rares, ont été fondues en une seule collection arrangée systématiquement par M. Th.-Sterry Hunt. Indépendamment de cette collection générale, plusieurs autres, plus petites mais très-complètes, servent à montrer certaines propriétés spéciales, v. g. l'échelle de dureté, les propriétés optiques, électriques, organoleptiques des minéraux ; le clivage, ainsi que les différents modes de composition et de structure. Il y a en tout au-delà de 4,000 échantillons.

Le Musée Géologique, composé d'environ 1,500 échantillons, renferme :

1° Une belle collection de roches représentant toutes les couches qui se distinguent par quelques particularités remarquables de structure ou de composition ;

2° Une collection considérable de fossiles de tous les terrains, et surtout des terrains silurien et dévonien du Canada. Ces derniers viennent en grande partie de la Commission Géologique de la Province. Il y a aussi un grand nombre de fossiles donnés par des particuliers, amis de la science.

Musée Botanique.

Ce musée occupe les salles qui se trouvent à la suite des collections minéralogiques. Les deux premières salles renferment les échantillons du règne végétal qui ne peuvent trouver place dans les herbiers. Ces collections se divisent comme suit :

1° Une collection des bois canadiens employés dans l'industrie et ayant une valeur commerciale.

2° Plusieurs collections de bois préparées spécialement pour l'étude. La principale est celle de nos végétaux ligneux indigènes, qui est une des plus complètes de l'Université.

3° Plusieurs collections de bois exotiques ; entre autres, une collection très-remarquable des bois de commerce qui se vendent sur les marchés d'Angleterre.

4° Une collection de fruits artificiels d'une rare beauté, auxquels on peut rapporter les nombreuses variétés de pommes, poires, prunes, pêches, etc.

5° Une collection de champignons artificiels, comprenant les champignons comestibles, les champignons suspects et les champignons vénéneux.

La dernière salle contient l'herbier, ou plutôt la collection des herbiers de provenances diverses, tous authentiques, qui composent 1° l'herbier américain (plantes du Canada et des Etats-Unis), 2° l'herbier général (plantes d'Europe, d'Asie, etc.) Ces herbiers contiennent environ 10,000 plantes toutes nommées et classées.

Musée de Zoologie.

Le Musée Zoologique compte près de 1400 oiseaux, comprenant au moins 600 espèces différentes, sans les variétés, et dont plus de 300 obtenus et nommés par l'entremise de l'Institution Smithsonienne de Washington, proviennent des différentes parties de l'Union Américaine.

La collection canadienne, outre les oiseaux, compte de plus une centaine de quadrupèdes et une centaine de poissons, reptiles, etc.

La collection d'insectes se monte maintenant à plus de 14,000 individus, la plupart nommés, et renferme plusieurs échantillons types d'espèces nouvelles, vérifiées par les premiers entomologistes des Etats-Unis.

Nous devons mentionner aussi une collection d'œufs d'oiseaux en voie de progrès, ainsi qu'une collection déjà considérable de mollusques canadiens et exotiques. .

Musée Ethnologique.

Le Musée Ethnologique, dont la partie principale est le Musée Huron de M. Taché, consiste en antiquités canadiennes et européennes de toutes sortes. Ce musée malheureusement n'est pas beaucoup susceptible d'augmenter à prix d'argent. Il ne peut guères s'accroître qu'avec le temps et par la bienveillance des amis de la science. On reçoit avec reconnaissance tout ce qui rappelle l'industrie ou les mœurs des premiers habitants du Canada et de l'Amérique en général.

Musée de Peinture.

Ce Musée se compose, en grande partie, de la magnifique galerie de peintures réunie avec autant de soin que d'habileté par feu l'Hon. Joseph Legaré, un de nos premiers artistes canadiens. Cette collection renferme environ 150 tableaux originaux, dont plusieurs sur cuivre et une trentaine sur panneau. Les amateurs et les visiteurs étrangers sont étonnés à bon droit de trouver à Québec un aussi riche trésor contenant, entre autres, un Lanfranc, un Lesueur, deux Parrocel, un Romanelli, deux Salvator Rosa, trois Teniers, un Joseph Vernet, un Simon Vouet, un Tintoret, un Poussin, un Puget, un Albane, etc.

Le Séminaire de Québec, en ouvrant cette galerie de peintures au public, y a transporté plusieurs tableaux de premier ordre, dispersés auparavant dans les différentes parties de l'établissement. Espérons que quelques riches amateurs, imitant de généreux exemples, voudront aussi contribuer à l'augmentation de ce petit trésor national, tout en faveur du public.

Voir, dans la liste des bienfaiteurs, les dons faits à ce Musée.

Musée Numismatique.

Ce Musée a reçu ces dernières années une augmentation considérable : il renferme aujourd'hui plus de 200 Médailles commémoratives, rémunératoires, etc., 400 Médailles de piété. 3000 Monnaies de 89 pays différents, formant en tout au delà de 3,600 pièces : de ce nombre, 26 sont en or, plus de 600 en argent, les autres en bronze ou en cuivre. Les plus intéressantes comme les plus rares remontent aux empereurs romains : le Musée en compte 141.

Comme on le verra par la liste des bienfaiteurs, le Musée Numismatique doit une bonne partie de son développement à l'intérêt que lui portent un grand nombre d'amateurs. (1)

2° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul qui se donne sur examen.

(1) Le nombre des visiteurs des Musées de la faculté des Arts de juillet à juillet l'année dernière s'est élevé au delà de 10,000.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'Inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux examens, l'un ordinairement après la Rhétorique, l'autre à la fin du cours de Philosophie. Ces examens se font par écrit, en français ou en anglais, au choix du candidat. Cependant une partie de l'examen, généralement une des questions d'histoire, doit se faire dans l'autre langue. Le travail est divisé en six séances au Premier examen (examen des Lettres), et en quatre au Second (examen des Sciences).

Les sujets de l'examen des Lettres, avec les nombres de points à gagner, sont :

1° Une version latine, 18 points ;
2° Une version grecque, 18 points ;
3° Un thème latin, 18 points ;
4° L'Histoire universelle, l'Histoire du Canada et la Géographie, 24 points ;
5° Les principes et l'histoire de la Littérature et de la Rhétorique, 24 points ;
6° Une composition littéraire, 36 points.

Les matières de l'examen des Sciences sont :

1° Philosophie intellectuelle et morale, 30 points ;
2° Physique et Chimie, 18 points ;
3° Mathématiques et Astronomie, 18 points ;
4° Histoire naturelle, 9 points.

Les Mathématiques ne supposent que l'Arithmétique, l'Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement, la Géométrie élémentaire et la Trigonométrie rectiligne. En Histoire naturelle on ne demande que la Botanique, la Minéralogie et la Géologie.

La durée de ces divers examens forme un total de *trente-sept heures*. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, qui n'est connu qu'après toute correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils étaient soupçonnés de s'être procuré en sortant le secours de quelque personne ou de quelque ouvrage, leur travail ne serait pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux-tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du sixième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux-tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le neuvième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le sixième ou le neuvième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi, ils perdent leur droit à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Les candidats de la seconde catégorie à l'examen des Lettres et de la première à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Sciences.

Enfin, ceux de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*.— Cette *Inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *Matriculation* des Universités anglaises.

☞ L'Inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collége Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Colléges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collége où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collége, il faut un second certificat signé par son curé ou son ministre.

Les élèves des Colléges affiliés ne sont pas tenus de faire cette demande, ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les colléges affiliés respectifs. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Colléges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent. (1)

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

CONCOURS DE POÉSIE (2) ET D'ÉLOQUENCE.

Ces deux concours sont ouverts à tous les compétiteurs de bonne volonté résidant dans la Puissance, qui ne sont ni membres ni officiers de l'Université Laval, ni élèves des colléges et des écoles.

Ils sont essentiellement en langue française.

Les travaux du concours d'éloquence ne doivent pas exiger moins d'une demi-heure de lecture, ni plus d'une heure, à moins qu'une dérogation à cet égard ne soit permise formellement par la faculté des Arts.

Trois médailles, frappées aux armes de l'Université Laval, avec l'inscription « Prix d'Eloquence » ou « Prix de Poésie » et la date, sont proposées aux Lauréats : l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

L'œuvre des concurrents doit être adressée en double copie et *franco*, au Secrétaire de la faculté des Arts, avant le 31 mai de l'année du concours, et porter une épigraphe ou devise reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration signée que l'ouvrage

(1) Voir, page 113, la matière des épreuves, en juin 1878.
(2) Le concours de 1878 avait pour sujet : *Mgr de Laval*.

est inédit. Chaque concurrent est libre de ne concourir que pour la médaille d'or. Il suffit pour cela qu'il exprime son désir en tête de son travail.

Toutes les pièces présentées au concours deviennent la propriété de la faculté des Arts, qui, seule, peut permettre de les publier.

Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même faculté.

Les compétiteurs qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des Lauréats, sont exclus du concours.

—

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 22 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles.*

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts, qui depuis les vacances d'été de l'année précédente, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points

Les candidats admissibles font, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie. Ces compositions spéciales sont corrigées à Quebec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans la composition spéciale, soit pour les Lettres, soit pour la Philosophie, pourvu qu'il y ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

Si, quelque année, aucun élève n'est admissible, soit à l'examen de Rhétorique, soit à celui de Philosophie, ou ne conserve les deux tiers des points alloués à la composition spéciale, la rente correspondante de cette année est ajoutée au capital.

—

AVANTAGE FAIT AUX BACHELIERS ÈS ARTS PAR LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Tout Bachelier ès Arts qui conserve en somme, dans ses deux examens, 170 points ou plus, peut suivre gratuitement les cours d'une des facultés, tant qu'il obtient la note *Très-bien* aux examens de terme.

—

Bibliothèque à Québec.

La Bibliothèque, qui renferme aujourd'hui environ 55,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudis exceptés, de 9 h. à 11 h. A. M.; de 3 h. à 5 h. P. M.; et de 8 h. à 9 h. P. M. Elle est fermée pendant les vacances.

Discipline.

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Nul n'est réputé *élève inscrit* de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi son dernier examen. A Montréal, cette inscription se donne par le Vice-Recteur local.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leur talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et les jours de fête. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques, lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité. A Montréal, c'est l'autorité diocésaine qui est chargée de la direction et de la surveillance religieuse des élèves.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des théâtres, des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est rigoureusement interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves, ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Il leur est défendu de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études. Pour la même raison, ils doivent s'abstenir de prendre une part active dans les affaires politiques et de se charger de la correspondance des journaux.

Ils ne peuvent former d'associations, ni faire de démonstrations collectives sans en avoir obtenu la permission.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées. Outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très-peu de mots.

Les peines autorisées, à l'égard des élèves de l'Université, sont:

1° L'admonition particulière;
2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté;
3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux;
4° Le renvoi temporaire;
5° Le renvoi illimité;
6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement inscrits et les étudiants non élèves ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches, qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices de la cathédrale; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ A QUÉBEC (1).

Le vestibule sert de salle d'attente ; les élèves ne doivent néanmoins s'y trouver qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves et les étudiants non élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exceptions que celles mentionnées plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les externes prennent et déposent leur costume au vestiaire. C'est là aussi que doivent être déposés, pendant les leçons, leur chapeau, leur canne et les habits qu'ils laissent pour revêtir leur costume. Les internes peuvent avoir leur costume à leur chambre et s'en revêtir là. Les uns et les autres ne doivent avoir sous leur robe que leurs habits ordinaires et non pas ceux qui ne sont destinés qu'à les préserver du froid ou du mau-

(1) Les mêmes prescriptions, *mutatis mutandis*, s'appliquent aux élèves de Montréal, à Montréal.

vais temps lorsqu'ils sortent. Dans les occasions solennelles, ces habits ordinaires doivent être noirs, à l'exception de la cravate qui est blanche.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins, celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur, doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans aucune partie du bâtiment. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves et étudiants d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable s'il ne le fait pas connaître.

—

3° RÈGLEMENT DES ÉLÈVES INTERNES DE L'UNIVERSITÉ A QUÉBEC

Art. I. Le but du Séminaire, en ouvrant un pensionnat pour les élèves de l'Université, a été de les maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux, et de les éloigner des dangers auxquels les jeunes gens sont ordinairement exposés dans les villes. Pour atteindre ce but, on exigera de tous ceux qui habitent la maison, qu'ils se montrent chrétiens en tout et partout, et qu'ils évitent avec soin tout ce qui peut mettre en péril leur vertu ou celle de leurs confrères.

Art. II. Les règlements de l'Université étant obligatoires pour tous les élèves, les internes devront les observer fidèlement, et il est même à désirer que leur exactitude à cet égard puisse servir d'exemple pour les externes.

Art. III. Les élèves internes auront la liberté d'aller en ville, durant le jour. Le Directeur, cependant, aura toujours le droit de suspendre ces sorties, s'il s'aperçoit qu'on en abuse ou qu'elles constituent une perte de temps notable.

Art. IV. Le soir, les élèves ne pourront sortir sans une permission spéciale du Directeur. Une semblable permission sera nécessaire pour s'absenter des repas.

Art. V. Les professeurs de l'Université et les membres du clergé seront admis aux récréations communes chaque fois qu'ils le désireront ; mais il faudra l'agrément du Directeur pour y introduire toute autre personne.

Art. VI. C'est dans les parloirs que les élèves recevront ordinairement les personnes du dehors qui voudront les voir. Ils pourront néanmoins admettre quelquefois dans leur chambre leurs parents et les hommes bien connus et respectables tant par leur âge que par leur conduite. Pour y recevoir des femmes, ils devront obtenir la permission du Directeur, laquelle ne sera jamais accordée à un élève que pour sa mère, sa tante âgée, sa sœur âgée et pour les personnes qui accompagneraient ces parentes.

Art. VII. Lorsque les élèves seront à la maison, c'est dans leurs chambres qu'ils devront passer le temps destiné à l'étude. Ils pourront néanmoins se trouver alors dans la chambre de lecture, pourvu qu'ils n'y conversent pas, s'ils s'y rencontrent plusieurs.

Art. VIII. Au signal d'une leçon, les élèves qui doivent y assister s'y rendront immédiatement et sans bruit, et ils reviendront de même, aussitôt qu'elle sera finie, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque motif légitime.

Art. IX. Lorsqn'un élève sera dans sa chambre, la porte ne devra jamais être fermée de manière à rendre l'entrée de cette chambre inaccessible au Directeur.

Art. X. Les élèves n'entreront pas dans les chambres les uns des autres, sans la permission du Directeur.

Art. XI. Les récréations se prendront en commun. S'il arrive cependant qu'un élève aime mieux passer à sa chambre le temps destiné à la récréation, il pourra le faire, pourvu qu'il y demeure seul.

Art. XII. Les élèves n'auront dans leurs chambres ni boisson enivrante, ni livres ou journaux dangereux ou même inutiles. Ils ne pourront fumer à la maison que dans la chambre destinée à cet usage, et pendant les heures de récréation. Si quelqu'un désire fumer dans sa chambre, il devra en obtenir la permission.

Art. XIII. Il n'est permis de parler à voix haute, de chanter ou de jouer des instruments de musique dans la maison, qu'aux heures de récréation. Durant le temps des études, les élèves éviteront de converser entre eux ; ils ne le feront même avec les personnes du dehors qu'autant que la politesse leur en imposera le devoir, et toujours de manière à ne pas troubler leurs confrères. Depuis la prière du soir jusqu'à celle du matin, le silence devra régner dans la maison.

Art. XIV. Les mouvements journaliers seront comme suit :

A six heures et demie, le lever ;
A six heures et trois-quarts, la prière du matin ;
A sept heures et quart, le déjeuner ;
Après le déjeuner, récréation ;
A huit heures, étude ;
A dix heures, récréation ;
A dix heures et quart, étude ;
A midi, dîner :
Après le dîner, récréation ;
A une heure et demie, étude ;
A trois heures et demie, récréation ;
A quatre heures, étude ;
A six heures, souper ;
Après le souper, récréation ;

A huit heures, la prière du soir ;
Après la prière, étude ;
A dix heures et demie, le coucher.

ART. XV. Les jours de dimanche et de fête d'obligation, il n'y aura d'étude que le matin avant le déjeuner (pour ceux qui n'entendront pas une basse messe) et le soir, après la prière, laquelle se fera, ces jours-là, à neuf heures.

Les élèves catholiques assisteront ces jours-là à tous les offices de la cathédrale, à la place qui leur aura été assignée.

ART. XVI. Pendant les vacances de Noël et de Pâques, ceux qui demeureront au pensionnat observeront, par rapport aux repas et aux sorties en ville, les mêmes règles que pendant le reste de l'année.

ART XVII. Tout dommage fait par un élève à la maison ou aux meubles sera réparé à ses frais.

N. B.—Le pensionnat n'est plus obligatoire pour ceux dont les parents n'habitent pas la ville de Quebec ; ils seront tenus seulement de faire approuver par le Recteur la maison où ils se proposent de demeurer, et de ne point changer de domicile sans sa permission.—Les parents sont priés de manifester d'autant plus formellement leur intention à cet égard, que le St-Siége s'est prononcé d'une manière plus claire à ce sujet.

—A Montréal, comme la direction morale des élèves n'appartient pas à l'Université, c'est à l'autorité diocésaine qu'incombe le soin de veiller au choix des logements des élèves. Les élèves cependant doivent tenir le Vice-Recteur local au courant de leur domicile. L'Université n'intervient ici que pour les constatations extérieures et pour la sanction, au besoin, des règlements universitaires.

MATIÈRE DES ÉPREUVES.

POUR L'INSCRIPTION ET LE BACCALAURÉAT ÈS ARTS, ÈS LETTRES ET ÈS SCIENCES, JUIN 1878. (1)

PREMIER EXAMEN.

Composition littéraire.—Dans le comité qui s'est chargé d'élever un monument à Pie IX, l'un des membres soutient que le plus beau monument serait de fonder un hospice pour recueillir les orphelins et les vieillards infirmes. (Faire ce discours.)

S.-T.

Histoire Universelle.—1. L'Angleterre sous la dynastie normande.

2. Clément XIV et les Jésuites.

Rim.

Histoire du Canada.—1. Le marquis de Tracy et M. de Courcelles. (2de cat.) [Limite et caractère du gouvernement ou de la période; principaux événements civils et religieux, dates importantes; état de la colonie.]—*En anglais.*

2. Campagne de 1755; bataille de la Monongahéla. (3e cat.) [Narration développée; détails essentiels; circonstances du lieu et de la date.]

Rim.

Géographie.—1. Le Pérou. (2de cat.) [Situation ou bornes—Aspect général—Fleuves et rivières principales—Chaînes de montagnes ou montagnes—Capitale et villes principales—Lacs—Religion—Langue—Forme de gouvernement.]

2. Le Danube. (3e cat.) [Source—Embouchure—Longueur approximative du cours—Pays parcourus—Villes ou places remarquables arrosées—Principaux affluents—Iles—Cascades.]

Rim.

Littérature et Rhétorique.—1. De la variété du style; moyens de varier le style; convenance.—Règles concernant l'emploi des épithètes.

2. Du drame: définition; division.—De la tragédie: définition; but moral.—De la comédie: définition; son objet et son but.

3. De la péroraison.—Du plan du discours.

4. Madame de Sévigné (quand et où elle vécut—ses ouvrages—qualités; défauts—caractère distinctif de l'auteur).

5. Quels sont les poëtes les plus parfaits dans la poésie lyrique?

S.-T.

(1) Pour la détermination de ces matières, les Supérieurs des différents Collèges affiliés envoient, tous les ans, au Recteur de l'Université, chacun une série complète de questions. Parmi toutes les questions envoyées pour une même séance, le sort décide celle qui doit faire l'objet du travail de tous les candidats.

Version grecque.—DISCOURS DE VÉTURIE A CORIOLAN.

Ὁρᾷς μὲν, ὦ παῖ, κἂν αὐταὶ μὴ λέγωμεν, ἐσθῆτι καὶ μορφῇ τῶν ἀθλίων σωμάτων τεκμαιρόμενος, οἵαν οἰκουρίαν ἡμῖν ἡ σὴ φυγὴ περιεποιήσατι· λόγισαι δὲ νῦν, ὡς ἀτυχέσταται πασῶν ἀρίγμεθα γυναικῶν, αἷς τὸ ἥδιστον θέαμα φοβερώτατον ἡ τύχη πεποίηκεν, ἐμοὶ μὲν υἱὸν, ταύτῃ δ' ἄνδρα τοῖς τῆς πατρίδος τείχεσιν ἰδεῖν ἀντικαθήμενον. Ο δ' ἔστι τοῖς ἄλλοις ἀτυχίας πάσης καὶ κακοπραγίας παραμύθιον, εὔχεσθαι θεοῖς, ἡμῖν ἀπορώτατον γέγονεν. Οὐ γὰρ οἷόν τε καὶ τῇ πατρίδι νίκην ἅμα καὶ σοὶ σωτηρίαν αἰτεῖσθαι παρὰ τῶν θεῶν, ἀλλ' ἅ τις ἂν ἡμῖν καταράσαιτο τῶν ἐχθρῶν, ταῦτα ταῖς ἡμετέραις ἔνεστιν εὐχαῖς. Ἀνάγκη γὰρ ἢ τῆς πατρίδος ἢ σοῦ στέρεσθαι γυναικὶ σῇ καὶ τέκνοις. Ἐγὼ δ' οὐ περιμένω ταύτην μοι διαιτῆσαι τὴν τύχην ζώσῃ τὸν πόλεμον, ἀλλ' εἰ μή σε πείσαιμι φιλίαν καὶ ὁμόνοιαν ἀντὶ διαφορᾶς καὶ κακῶν θέμενον ἀμφοτέρων εὐεργέτην γενέσθαι μᾶλλον ἢ λυμεῶνα τῶν ἑτέρων, οὕτω διανοοῦ καὶ παρασκεύαζε σεαυτὸν, ὡς τῇ πατρίδι μὴ προσμῖξαι δυνάμενος πρὶν ἢ νεκρὰν ὑπερβῆναι τὴν τεκοῦσαν.

Nic. PLUTARQUE.

Version Latine.—PORTRAIT DE HORTENSIUS.—Primum memoria tanta, quantam in ullo cognovisse me arbitror, ut, quæ secum commentatus esset, ea sine scripto verbis eisdem redderet, quibus cogitavisset. Hoc adjumento ille tanto sic utebatur, ut sua, et commentata, et scripta, et, nullo referente, omnia adversariorum dicta meminisset. Ardebat autem cupiditate sic, ut in nullo unquam flagrantius studium viderim. Nullum enim patiebatur esse diem, quin aut in foro diceret, aut meditaretur extra forum; sæpissime eodem die utrumque faciebat. Attuleratque minime vulgare genus dicendi: duas quidem res, quas nemo alius; partitiones, quibus de rebus dicturus esset, et collectiones, memor et quæ essent dicta contra, quæque ipse dixisset. Erat in verborum splendore elegans, compositione aptus, facultate copiosus; eaque erat quum summo ingenio, tum exercitationibus maximis consecutus. Rem complectebatur memoriter, dividebat acute, nec prætermittebat fere quidquam, quod esset in causa, aut ad confirmandum, aut ad refellendum. Vox canora et suavis; motus et gestus etiam plus artis habebat, quam erat oratori satis.

Nic. CICERON.

Thème latin.—DES RÈGLES A SUIVRE DANS LA CONVERSATION.—Il faut avoir soin que, dans la conversation, il y ait de la douceur, de la grâce, jamais rien de tendu. Surtout qu'on ne s'empare pas de la conversation comme d'une chose dont on serait le maître et dont on aurait le droit d'exclure les autres ; il faut, au contraire, trouver bon que chacun ait son tour dans un entretien comme dans tout le reste. Il faut voir d'abord de quoi l'on parle, et traiter sérieusement les matières sérieuses, plaisamment les choses enjouées. Mais ce qui est le plus important, c'est de ne laisser jamais rien échapper qui marque quelque vice dans le caractère ; or, rien n'en marque plus que de mal parler des absents, soit qu'on les tourne en ridicule, soit qu'on les déchire par des médisances et des outrages.

La conversation roule d'ordinaire sur les affaires particulières de chacun ou sur ce qui regarde la république, ou sur les arts et les sciences ; quand elle s'en écarte, il faut avoir soin de l'y ramener, mais sans oublier que tout le monde n'est pas du même goût, et que les choses mêmes qui plairaient à tout le monde ne plaisent pas en tout temps ni également à chacun. Remarquons aussi à quel moment la conversation peut cesser d'être agréable, et comme nous avons pris notre temps pour la commencer, prenons-le pour la finir.

Qué.

SECOND EXAMEN.

Philosophie.—1. Règles ou conditions de la définition, avec exemples.

2. Notion de la démonstration directe.

3. Les âmes humaines ont-elles toutes été produites au commencement du monde ? Preuves.

4. Exposer l'objet de la connaissance sensible.

5. Quel est le sujet de la faculté de sentir ? Preuves.

6. Prouver que Dieu connait tous les futurs nécessaires.

7. Réfuter l'opinion de ceux qui font découler la distinction entre le bien et le mal de l'utilité pour le bonheur de cette vie.

Rim.

Physique.—Objet de la Physique—Inertie—Mesure des forces appliquées à un même corps—Conditions générales d'équilibre du levier—Causes qui modifient la pesanteur—Capillarité : ses lois dans les tubes ; ses lois entre deux lames—Fusion : ses lois—Lois de la réfraction simple—Théorie chimique de la pile—Vents : causes ; vitesse.

S.-A.

Chimie.—Corps neutres ; acides et bases—Proprités chimiques, composition en équivalents et préparation du protoxyde d'azote et de l'acide carbonique.

S.-A.

Astronomie.—1. Aperçu sur la constitution physique de la lune.

2. Pourquoi les éclipses de soleil arrivent plus souvent et sont vues moins souvent que les éclipses de lune ?

S.-A.

Botanique.—Fruit—Ses principales parties—Nature et forme du péricarpe.

Minéralogie.—Quartz—Feldspath—Mica—(Principales variétés—Principaux acides—Principales bases.)

Géologie.—Terrains secondaires ou mesozoïques. (Nomenclature des terrains et caractères distinctifs.)

Qué.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

I. RHÉTORIQUE.

Mgr de Laval, passé en France (1662) après avoir constaté les ressources et les besoins pressants de la Nouvelle-France, expose à Louis XIV la nécessité d'y envoyer des troupes et des colons, dans l'interêt de la colonie, de la France et de Religion. (Faire ce discours.)

II. PHILOSOPHIE.

1. Qu'est-ce que le rationalisme et comment le réfuter ? Quelle différence y a-t-il entre contraire à la raison et supérieur à la raison ? Les rationalistes, en refusant de se soumettre à la Révélation, ne sont-ils pas opposés à la raison ?

2. Qu'est-ce que l'on entend par essence ?—Par nature ?—Par essence physique et pas essence métaphysique ?—Les essences des choses sont-elles immuables et éternelles ?

3. Notion élémentaire du temps et de l'espace, du lieu, de la distance et du vide.

4. Qu'entend-on par union physique et substantielle ? Est-ce cette union qui existe entre l'âme et le corps ? Preuves.

5. Dieu concourt-il avec tous les agents ? Preuve. Le concours de Dieu avec les agents libres diminue-t-il leur liberté ? Preuves.

6. Guerre.—Qu'entend-on par guerre juste, injuste, offensive, défensive ? —La guerre est-elle mauvaise en soi ? Quelles sont les principales conditions pour que la guerre soit licite ?—Qu est-ce qui est permis ou défendu dans la guerre ?

MÉDAILLES DUFFERIN.—*Droit*—1878.

Droit Administratif.—Lois des fabriques.

Procédure.—Des actions possessoires—Historique. Complainte. Réintégrande. Allégations de la demande, défense—Pétitoire, etc.

Droit civil.—Successions *ab intestat.*

Droit romain.—Monuments législatifs du règne de Justinien, et destinées générales du Droit romain.

Droit criminel.—Define the offence of Burglary and state what is essential for the committing of the offence.

Droit commercial.—Lettres de change, billets promissoires et *chèques.*

PRIX MORRIN.—*Médecine*—1878.

Concours de seconde année.—Valeur diagnostique de l'oxalate de chaux, de l'acide urique et des phosphates dans l'urine.—Histologie du rein.

Concours de quatrième année.—Submersion.

PRIX SEWELL.—*Pathologie*—1878.

Diagnosis between scarlatina and measles. Give also the state of the urine in dropsy after the former and probable state of the kidnies.

Diagnosis between pyœmia and acute rheumatism.

What do you understand by true croup? How does it differ from diphteria? What do you think of tracheotomy in this desease?

How would you treat congestion of the lungs?

Is bleeding generally adviseable in apoplexy? and what are the circumstances which would justify its adoption in this desease?

Déboursés que les élèves ont à faire.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1878-79.

PENSION AU PENSIONNAT A QUÉBEC.

Les trois termes, vacances de Noël et de Pâques comprises $120 00

PAYABLES COMME SUIT :

1° Au commencement du premier terme..... $ 48 00
2° Au commencement du second terme..... $ 42 00
3° Au commencement du troisième terme..... $ 30 00

La valeur de vingt demi-bourses est mise, par le Séminaire de Québec, à la disposition des élèves et des étudiants à qui les moyens pécuniaires ne permettraient pas de payer pension entière. Ces secours sont accordés, dans l'ordre suivant, aux élèves et aux étudiants qui, munis d'ailleurs des certificats de conduite convenables, justifient de ressources insuffisantes :

1° Les Bacheliers ès Arts, ès Lettres, et ès Sciences ;
2° Les élèves simplement inscrits ;
3° Les étudiants non inscrits.

Les demandes pour participer aux bourses doivent être envoyées à M. le Recteur, avant le 15 août de chaque année.

Remarques.—1° Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Les chambres à l'usage de ceux qui viennent loger au pensionnat sont meublées, de manière qu'il n'est nécessaire d'apporter que ses habits et des livres utiles.

3° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS A QUÉBEC.

Elèves..... $10 00 par terme.
Chaque cours isolé..... $ 5 00 par terme.
Etudiants..... $12 00 par terme.
Chaque cours isolé..... $ 6 00 par terme.

N. B.—Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire, ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT.

1° *Quand on suit régulièrement le cours d'étude :*

Elèves inscrits.....$10 00 par terme.
Etudiants.....$12 00 par terme.

2° *En dehors de ces conditions :*

Elèves inscrits.....$5 00 par cours et par terme.
Etudiants.....$6 00 par cours et par terme.

—

COURS DE MÉDECINE. (1)

1° *Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans.*

Elèves inscrits.....$15 00 par terme.
Etudiants.....$18 00 par terme.

2° *Pour ceux qui terminent au printemps :*

Elèves inscrits.....$16 50 par terme.
Etudiants.....$20 00 par terme.

3° *Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans.*

Elèves inscrits.....$20 00 par terme.
Etudiants.....$24 00 par terme.

4° *En dehors des conditions précédentes :*

Elèves inscrits.....$5 00 par cours et par terme.
Etudiants.....$6 00 par cours et par terme.

—

PRIX DES DIPLOMES.

D. de Bachelier ès Arts, ou ès Lettres, ou ès Sciences.....$ 2 00
D. de Bachelier en Théologie, en Droit ou en Médecine..... 5 00
N. B. Les Bacheliers *ès Arts* ne paient rien pour le Diplôme de Bachelier dans les autres facultés.
D. de Licencié..... 8 00
D. de Docteur..... 20 00
Ces prix doivent être payés avant la délivrance du diplôme.

(1) A Montréal, s'informer sur les lieux à M. le Dr Lachapelle, 132, rue St-Laurent.

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1877-78

ANNÉE 1877-78.

SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Supérieur.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL.

Directeurs.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT.
M. ADOLPHE-IGNACE-IRÉNÉE LEGARÉ, *Procureur.*
M. CYRILLE-ÉTIENNE-LEGARÉ.
M. PIERRE ROUSSEL.
* M. LOUIS-NAPOLÉON MAINGUI, *Assistant-Procureur.*
M. LOUIS BEAUDET.
Mgr. BENJAMIN PAQUET, *absent.*
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.
M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN.

Agrégés.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME.
M. EDMOND MARCOUX.

Prêtres auxiliaires.

M. JEAN-FRANÇOIS BAILLAIRGÉ.
M. LOUIS-JACQUES LANGIS.
M. ANDRÉ-ALBERT BLAIS.
M. ADRIEN PAPINEAU.
M. GEORGE FRASER.
M. JAMES BALLANTYNE.
M. ANSELME RHÉAUME.
M. CLÉOPHAS GAGNON.
M. THOMAS-MICHEL LABRECQUE.
M. PLACIDE ROY.
M. ELZÉAR MOISAN.

(*) Décédé le 23 mars 1878.

GRAND SÉMINAIRE.

1877–78

Directeur.

M. C.-E. LEGARÉ.

Professeurs.

M. M.-E. MÉTHOT.
M. L.-H. PAQUET.
M. L.-N. BÉGIN.
M. C.-E. LEGARÉ.
M. A.-A. BLAIS.
M. A. PAPINEAU.
M. T.-E. HAMEL.
M. G. FRASER.

Etudiants en Théologie (1877-78).

MM. * François-Xavier Bélanger, T. B., *Pointe-aux-Trembles.*
Herménégilde Bouffard, S. B., *Saint-Laurent, I. O.*
* George Boulet, *Saint-Evariste.*
François Boutin, *Sainte-Marie, Beauce.*
Joseph Brousseau, S. B., *Sainte-Hénédine.*
* Jean Chaisson, A. B., T. D., *Charlottetown, I. P. E.*
Finlay Chisholm, *Diocèse d'Arichat, N. E.*
Valentine Chisholm, *Diocèse d'Arichat, N. E.*
Gabriel Cloutier, S. B., T. B., *Saint-Pierre, Riv. du Sud.*
John Corbett, *Charlottetown, I. P. E.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

Benjamin Dionne, *Saint-Denis.*
François Faguy, A. B. *Québec.*
Joseph Feuiltault, A. B., *Saint-Vital.*
Henri Gouin, A. B., *Batiscan.*
William Grant, *Charlottetown, I. P. E.*
François-Xavier Gravel, *Diocèse de Rimouski.*
* Louis Guérin, T. B., *Saint-Joachim.*
William Hamilton, T. B., *Amherst, N. E.*
Jean Hébert, *Diocèse de Saint-Jean, N. B.*
René Labbé, L. B., *Québec.*
* Eloi Laliberté, *Lotbinière.*
Alfred Langlois, *Sainte-Claire.*
Alphonse Lemieux, A. B., *Québec.*
Gilbert Lemieux, A. B., *Lévis.*
Joseph Lemieux, *Chicoutimi.*
Odilon Marois, *Québec.*
Théod.-Alph. Marquis, *Saint-André.*
* Olivier Mathieu, S. B., T. D., *Québec.*
* Joseph-Fran. McBride, *Diocèse de Toronto, Ont.*
* George McCrea, T. B., *Somerset.*
John McDonald, *Diocèse de Chatham, N. B.*
* Laughlin McDonald, T. B., *Diocèse de Charlottetown, I. P. E.*
Dougald McKinnon, *Diocèse d'Arichat, N. E.*
Olivier Moisan, *Québec.*
Peter O'Leary, L. B., T. B., *Québec.*
* Edouard Pagé, S. B., *Nicolet.*
David Pampalon, L. B., *Québec.*
Alfred Pâquet, S. B., T. B., *Saint-Nicholas.*
Edmond Paradis, S. B., *Québec.*
Wenceslas Plaisance, *Saint-Jean-Deschaillons.*
Joseph Quinan, T. L., *Diocèse d'Arichat, N. E.*
* Thomas Roberge, *Chicoutimi.*
Joseph Rouleau, *Saint-Laurent, I. O.*
John Seubert, *Diocèse de Greenbay, E. U.*
Amédée-M. Tremblay, A. B., *Baie Saint-Paul.*
Arthur Vaillancourt, *Québec.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

PETIT SÉMINAIRE.

1877–78.

Directeur.

M. L.-NAZAIRE BÉGIN.

Assistant-Directeur.

M. EDMOND MARCOUX.

Préfet des Etudes.

M. L. BEAUDET.

Professeurs.

M. L. LANGIS, *de Philosophie.*
M. C. LAFLAMME, *de Botanique, de Minéralogie, de Géologie et de Physique.*
M. F.-A.-H. LARUE, *de Chimie.*
M. E. MARCOUX, *de Mathématiques et d'Astronomie.*
M. M. LABRECQUE, *de Rhétorique.*
M. C. GAGNON, *de Seconde.*
M. F. FAGUY, *de Troisième.*
MM. A. RHÉAUME et H. GOUIN, *de Quatrième.*
M. J. FEUILTAULT, *de Cinquième.*
M. G. LEMIEUX, *de Méthode.*
M. D. PAMPALON, *de Sixième.*
M. J. LEMIEUX, *de Septième.*
M. H. BOUFFARD. *des Eléments.*
M. O. MAROIS. *de Huitième.*
M. P. ROY, Histoire du Canada en *Rhétorique*, Histoire Générale en *Seconde,* et Histoire du Moyen Age en *Troisième.*

Anglais.

M. J. BALLANTYNE,
M. P. O'LEARY,
M. R. LABBÉ,
M. W. GRANT.

Instruction Religieuse.

M. P. ROUSSEL, *Philosophie et Rhétorique.* La vraie Eglise.
M. A. RHÉAUME, *Seconde.* Controverse : le péché originel, la grâce et la justification.
M. C. LAFLAMME, *Troisième.* Controverse : l'Eucharistie.
M. A. BLAIS, *Quatrième.* Controverse : les Sacrements, moins l'Eucharistie.
M. G. FRASER, *Cinquième.* Catéchisme raisonné : 3ième partie, les Commandements et la Prière,
M. P. ROY, *Méthode.* (Comme en *Cinquième*).
M. D. PAMPALON, *Sixième.* Catéchisme raisonné : 2de partie, les Sacrements.
M. A. TREMBLAY, *Septième.* Catéchisme raisonné : 1re partie, le Symbole.
M. W. PLAISANCE, *Eléments.* (Comme en *Septième*).
M. J. BALLANTYNE, *Huitième.* Petit Catéchisme et Catéchisme anglais.

Musique Vocale et Instrumentale.

M. G. FRASER,
M. McKERNAN,
M. C. LAVIGUEUR.

Dessin.

M. C. LEFEBVRE.

Maitres de Salle.

M. F.-X. BÉLANGER,
M. E. PAGÉ,
M. A. TREMBLAY,
M. B. DIONNE,
M. W. PLAISANCE,
M. A. LANGLOIS,
M. E. PARADIS,
M. A. VAILLANCOURT.

ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

1877-1878.

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.

Joseph Beaudouin, *Broughton*. Pensionnaire, A. B.
George Bellerive, *Québec*, P., S. B.
Edmond Bernier, *St-Charles*, P., A. B.
Paul Blouin, *Québec*, Externe, A. B.
Edouard Bouffard, *St-Laurent, I. O.*, P., L. B.
Charles Boulay, *Québec*, P., A. B.
Onésiphore Cantin, *St-David de l'Auberivière*, P.
Joseph Chouinard, *Québec*, E.
Pierre d'Auteuil, *Rivière-Ouelle*, P., A. B.
Elzéar Delamare, *Hébertville*, E., A. B.
Edmond Desrochers, *Ste-Croix*, P., L. B.
Joseph Dugal, *Québec*, E.
Maxime Fillion, *St-Bernard*, P., S. B.
Adalbert Fontaine, *St-Jacques de l'Achigan*, E., A. B.
Honoré Fréchette, *St-Nicholas*, P., A. B.
Louis Gagnon, *Ste-Anne du Saguenay*, E, S. B.
Octave Gagnon, *Québec*, E., A. B.
Alphonse Garneau, *Québec*, P., A. B.
Arthur Gouin, *Grondines*, P., S. B.
Charles Gouin, *Grondines*, P., S. B.
Arthur Hébert, *Québec*, E., A. B.
* Elzéar Hudon, *St-Antonin*, P.
Alexandre Lafrance, *Charlesbourg*, P. ,A. B.
Arthur Marchand, *St-Alexandre*, P., A. B.
Alphonse Marcoux, *St-Charles*, P.
Louis Pâquet, *St-Nicholas*, P., A. B. Premier prix Demers.
George Paquin, *Portneuf*, P., S. B.
François-Xavier Paradis, *Québec*, P.
Louis Paradis, *Ste-Foye*, P., A. B.
James Prendergast, *Québec*, E., A. B.
Elzébert Roy, *Québec*, P., A. B. Seconde Médaille Dufferin.
Arthur Scott, *St-Nicholas*, P., A. B. Second prix Demers.
Joseph Valin, *St-Augustin*, E.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE.

Thomas Barry, *Nebraska, E.-U.*, P. Première Médaille Dufferin.
Edouard Bélanger, *St-Casimir*, P.
Louis Belleau, *St-Michel*, P.
Edmond Boulanger, *Hébertville*, E.
L. O'Leary Chaffers, *St-Césaire*, P.
Honoré Chassé, *Québec*, E.

* Décédé, le 14 mai 1878.

Etienne Corriveau, *Québec*, P.
Eugène DeBlois, *LaCarnadière*, E.
Alexandre DeFoy, *Québec*, E.
Sifroy Dumont, *St-André*, P.
Christophe Fitzgerald, *Nebraska, E.-U.* P.
Auguste Fortin, *Québec*, E.
Philéas Gauvreau, *Québec*, E.
F.-X. Gosselin, *St-Etienne*, E.
Valère Gosselin, *St-Laurent, I. O.*, P.
Joseph Heikman, *Halifax, N. E.*, P.
Joseph Hudon dit Beaulieu, *Kamouraska*, P.
William Jolicœur, *Québec*, E.
Elzéar Laberge, *Québec*, E.
Thomas Labrecque, *St-Joseph de Lévis*, P.
Octave Labrie, *Québec*, E.
Evariste Langis, *Bic*, P.
† Samuel Langis, *Bic*, P.
Thomas Lauzé, *St-Edouard de Lotbinière*, P.
Etienne Legaré, *Québec*, E.
Albert Lemay, *Lotbinière*, P.
Charles-E. Lemieux, *Québec*, E.
Guillaume Lemieux, *Chicoutimi*, P.
Edmond Lortie, *Québec*, E.
Albert Malouin, *Québec*, E.
George Mathieu, *Québec*, E.
George O'Brien, *Savannah* (*Georgia*), P.
Antoine Pampalon, *Lévis*, P.
Philippe Picard, *Québec*, E.
Albert Rouleau, *Québec*, E.
Achille Rousseau, *St-Michel*, P.
Rodolphe Roy, *St-Irénée*, P.
Gilbert Sirois, *St-Hilaire* (*Madawaska*), *N. B.*, P.
Stanislas Stoll, *Milwaukee, E.-U.*, P.
Théophile Trudel, *Québec*, P.
Edouard Vincelette, *Beauport*, P.

RHÉTORIQUE.

Edouard Bellerive, *Québec*, E.
Pierre Bidégaré, *Québec*, E.
Gaudiose Brousseau, *Québec*, E.
Ernest Chouinard, *Québec*, P.
Jacques Collin, *St-Thomas*, P.
Francis Corrigan, *Stoneham*, P.
David Daigle, *Charlesbourg*, P.
Pierre DeBlois, *St-François, I. O.*, P.
Casimir Drolet, *Québec*, E.
Emile Faucher, *Idem*, E.
Joseph Feuiltault, *Idem*, E.
Alphonse Filteau, *Lévis*, P.

† Décédé, le 13 janvier 1878.

Joseph Genest, *Québec*, E.
Alexandre Jodoin, *St-Joseph de Lévis*, P.
Isaïe Labrie, *St-Joseph de Lévis*, P.
Alphonse Lamothe, *Québec*, E.
F.-X. Laplante, *Beauport*, E.
Eugène LaRue, *Québec*, P.
Clément Leclerc, *St-Pierre, I. O.*, P.
Henri Lepage, *Québec*, E.
Hubert Lessard, *St-Joachim*, P.
Arthur Lynch, *Québec*, P.
George Matte, *Idem*, E.
Alexis Nadeau, *N.-D. du Portage*, P.
Elzéar Pelletier, *Rivière-du-Loup (en bas)*, P.
Fortunat Rouleau, *St-Laurent, I. O.*, P.
Emile-H. Tardivel, *Québec*, P.
Théophile Turcotte, *St-Evariste*, P.
Edmond Verret, *St-Ambroise (Jeune Lorette)*, P.

SECONDE.

Gaudiose Allair, *Québec*, E.
Napoléon Angers, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Philippe Angers, *Québec*, E.
Jules Bauset, *Ottawa*, E.
Hyppolite Bernier, *N.-D de Lévis*, E.
Alphonse Boissonneault, *Beauport*, P.
Jean Bouffard, *St-Laurent, I. O.*, P.
Stanislas Caron, *Québec*, E.
Philéas Corriveau, *Québec*, E.
Louis Coulombe, *St-Thomas*, P.
Henri DeFoy, *Québec*, E.
Arthur Delisle, *Portneuf*, P.
Marcius Delisle, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Albert De Villers, *Lotbinière*, P.
Louis-Eudore Dion, *Québec*, E.
Joseph Fortin, *St-Anicet*, E.
Wilbrod Fournier, *Ottawa*, P.
Henri Frémont, *Québec*, P.
Léon Gingras, *Québec*, E.
* Louis de Gonzague Giroux. *Beauport*, E.
Adélard Gosselin, *St-Charles*, P.
François Gravel, *Château-Richer*, P.
Léonidas Hudon, *Québec*, E.
Siméon Jolicœur, *Québec*, P.
Esdras Labonté, *Ste-Marguerite*, P.
Philéas Laliberté, *St-Jean, I. O.*, P.
Eudore Lamontagne, *Québec*, P.
Joseph LaRue, *St-Antoine*, E.
Michel Moreau, *L'Islet*, P.

* Décédé le 23 Avril, 1878.

Alfred Morency, *Ste-Marie de la Beauce*, P.
Gédéon Morency, *Idem*, P.
Napoléon Morency, *Idem*, P.
Alfred Morin, *Québec*, P.
Philéas Morin, *St-Anselme*, P.
Damase Pagé, *Durham Sud*, P.
Cyrille Paradis, *Manchester, New-Hampshire, E.-U.*, P.
Edmond Paré, *Québec*, E.
Charles Prévost, *Idem*, E.
Siméon Racine, *Petite-Rivière*, E.
Eugène Roy, *Berthier (en bas)*, P.
Octave Roy, *Ancienne-Lorette*, P.
Jean-Baptiste Ruel, *St-Charles*, P.
Joseph St-Amant, *St-Alban*, P.
Alphonse Talbot, *Lévis*, P.
Philéas Théberge, *St-François, Rivière-du-Sud*, P.
Augustin Vézina, *L'Ange-Gardien*, P.

TROISIÈME.

Aurélien Angers, *Québec*, E.
John Barry, *Escoumins*, P.
Alphonse Beaulieu, *St-Joseph de Lévis*, P.
William Beaulieu, *Rivière-du-Loup (en bas)*, P.
Alphonse Bernier, *Lévis*, P.
Thomas Blondeau, *St-Pascal*, P.
Michael Brophy, *Ste-Foye*, P.
J.-B. Cantin, *St-David de l'Auberivière*, P.
Cléophas Charland, *St-Joseph de Lévis*, P.
Apollinaire Corriveau, *Québec*, E.
Ovide Côté, *L'Isle-Verte*, P.
Cyrille Couet, *Québec*, E.
Charles Darveau, *Québec*, E.
Philémon de Varennes, *Les Ecureuils*, P.
Edouard Dorion, *Québec*, E.
Joseph Dorion, *Château-Richer*, E.
Eugène Drolet, *Québec*, E.
Joseph Drolet, *Québec*, E.
Alphonse Dumontier, *Lévis*, P.
Thomas Dunn, *Québec*, P.
Arthur Faucher, *Idem*, E.
Achille Fiset, *St-Thomas*, P.
Ernest Fortin, *St-Joachim*, P.
James-Meredith Foy, *Québec*, E.
Joseph Galarneau, *Charlesbourg*, P.
Eusèbe Genest, *Québec*, E.
Théodule Giguère, *Idem*, P.
Alfred Gingras, *Idem*, E.
Albert Huot, *Idem*, P.
Albert Lamothe, *Idem*, E.
Antoine Langlois, *Lotbinière*, P.
Joseph Langlois, *Québec*, E.

Eugène Lapointe, *Malbaie*, P.
Ernest LaRue, *St-Augustin*, P.
Alfred Létourneau, *Somerset*, P.
Adélard Lemay, *Lotbinière*, P.
Thomas Marcoux, *Beauport*, P.
Michel Mercier, *Montréal*, P.
Condé Nadeau, *Notre-Dame-du-Portage*, P.
Léon Noël, *Lotbinière*, P.
Louis Olivier, *St-Nicholas*, P.
Louis Pâquet, *Cap-Rouge*, P
Tancrède Pâquet, *Idem*, P.
Arthur Paradis, *Ancienne-Lorette*, E.
Joseph Pelletier, *Québec*, E.
Oscar Pelletier *Idem*, P.
Wilfrid Pelletier, *Idem*, E.
Achille Poulin, *St-Joachim*, E.
Auguste Rhéaume, *Québec*, E.
Narcisse Roy, *St-Anselme*, P.
Télesphore Simard, *St-Joachim*, P.
Joseph Sinclair, *St-Henri*, P.
Arthur Villeneuve, *Québec*, E.

QUATRIÈME.

Jean-Baptiste Allard, *Québec*, E.
Clovis Arsenault, *St-Gervais*, P.
Eugène Bédard, *Ancienne-Lorette*, P.
Errol Bouchette, *Québec*, P.
Joseph Bourget, *St-Joseph de Lévis*, P.
Adélard Caron, *Québec*, E.
Alfred Castonguay, *St-Edouard*, P.
Joseph Cinq-Mars, *Québec*, E.
Ernest Cloutier, *Idem*, E.
Patrick Coote, *Idem*, E.
Télesphore Dassylva, *Idem*, E.
Herménégilde Dick, *Château-Richer*, P.
Théodore Dubé, *Québec*, E.
Edgar Duberger, *Malbaie*, P.
Patrick Durkin, *Québec*, E.
Ulric East, *St-Augustin*, P.
Alfred Fages, *Québec*, E.
Napoléon Falardeau, *St-Colomban, Sillery*, P.
Siméon Frenette, *St-Basile*, E.
Charles Gagnon, *Lotbinière*, P.
David Gagnon, *St-Romuald*, P.
Siméon Grondin, *Québec*, E.
Gustave Hamel, *Idem*, E.
Edmond Hébert, *Idem*, E.
Joseph Hébert, *Idem*, E.
John Howe, *N. D. de la Garde*, P.
Edmond Joncas, *St-Thomas*, P.
Elzéar Labrecque, *Québec*, E.

Joseph Lafrance, *Québec*, E.
Gaudiose Lajeunesse, *Idem*, E.
Magloire Landry, *St-Romuald*, P.
Hector-Laforce Langevin, *Québec*, E.
Emile LaRue, *Idem*, P.
Félix LaRue, *Idem*, P.
François Lemieux, *St-David de l'Auberivière*, P.
Odule Lemieux, *Idem*, P.
Blaise Letellier, *Cap-Rouge*, P.
Joseph Létourneau, *Québec*, E.
Charles-Borromée Marcotte, *St-Raymond*, P.
Camille Marsan, *St-Joseph de Lévis*, P.
Louis Mathieu, *Québec*, E.
Joseph Mercier, *Idem*, E.
Adolphe Méthot, *Lotbinière*, P.
Rosario Morissette, *Québec*, E.
Nazaire Olivier, *St-Nicholas*, P.
Patrick O'Reilly, *Québec*, E.
Daniel Parrot, *St-Emmélie de Lotbinière*, P.
Charles-Caron Pelletier, *Québec*, E.
Placide Proteau, *Charlesbourg*, E.
François Rey, *Québec*, E.
Albert Rousseau, *Beauport*, P.
Alfred Roy, *St-Gervais*, P.
Joseph Roy, *St-Ferréol*, P.
Guillaume Savarie, *St-Gervais*, P.
François-Napoléon Séguin, *Québec*, E.
Edouard Taschereau, *Idem*, E.
Eugène Tessier, *Idem*, E.
Adolphe Tourangeau, *Idem*, E.
Pierre Voyer, *Idem*, P.

CINQUIÈME.

Elzéar Bédard, *Québec*, E.
Emile Bélanger, *Idem*, E.
Edmond Bittner, *St-Romuald*, P.
Ludovic Brunet, *Québec*, E.
Narcisse Cantin, *St-Romuald*, P.
Pierre Clément, *Baie St-Paul*, P.
Jules Côté, *Québec*, P.
Ernest Crépault, *St-Valier*, P.
Louis DeFoy, *Québec*, E.
Arthur Delisle, *Idem*. P.
Alexis Dérousselle, *St-Henri*, P.
Alfred Duberger, *Malbaie*, P.
Auguste Edge, *Québec*, E.
Joseph Edge, *Idem*, E.
Alexandre Faguy, *Idem*, E.
Paul Fiset, *Ancienne-Lorette*, P.
Louis Fortier, *Beauport*, P.

* Décédé le 29 mars 1878.

Joseph-William Fraser, *Rivière-du-Loup* (en bas), P.
Aimé Gagnon, *L'Ange-Gardien*, P.
Egide Gingras, *St-Fulgence*, P.
Joseph Gingras, *Idem*, P.
Louis-Edouard Giroux, *St-Bernard*, P.
Honorat Hudon, *Notre-Dame du Mont Carmel*, E.
Philippe Jolicœur, *Québec*, E.
Adolphe Langelier, *Idem*, E.
Alfred Lefebvre, *Idem*, E.
Victor Lessard, *St-Joachim*, P.
William Lyonnais, *Québec*, E.
Séraphin Maheu, *Beauport*, E.
Léon Marmette, *St-Thomas*, P.
Napoléon Martineau, *Notre-Dame de la Garde*, E.
Théodore Mercier, *Ste-Hénédine*, P.
George Montreuil, *Québec*, P.
Prosper Myrand, *Idem*, E.
Napoléon Picher, *Idem*, E.
Mathias Pichet, *St-Pierre, I. O.*, P.
Edouard Plamondon, *Québec*, E.
Louis-Philippe Robitaille, *Idem*, E.
Jos.-Verchères Robitaille, *Idem*, P.
Léonidas Rousseau, *Idem*, E.
Alfred Routier, *Idem*, P.
Pierre Ruel, *St-Joseph de Lévis*, P.
Joseph Simard, *Ste-Anne de Beaupré*, E.
George Tremblay, *Malbaie*, P.
George Tremblay, *Québec*, E.
Gaudiose Turgeon, *Idem*, E.
Victor Vaillancourt, *Idem*, E.
Edmond Valin, *St-Augustin*, E.

MÉTHODE.

Arthur Barbeau, *Québec*, P.
Philippe Bédard, *Idem*, E.
Napoleon Blackburn, *Château-Richer*, P.
Arthur Blouin, *Québec*, E.
Arthur Bussières, *Idem*, P.
Arthur Demers, *Idem*, E.
Napoléon Dussault, *Ste-Marguerite*, P.
François-X. Feuiltault, *Québec*, E.
Octave Feuiltault, *Idem*, E.
Thomas Fournier, *Idem*, E.
George Garneau, *Idem*, E.
Narcisse Gingras, *Idem*, E.
Harold Goodwin, *Staffordshire, Angleterre*, P.
J.-James Jennings, *Québec*, E.
Edouard Langelier, *Idem*, E.
Philippe Langevin, *Idem*, E.
Charles Langlois, *Lotbinière*, P.
Alfred Lefaivre, *Québec*, E.

Sosthènes Lefrançois, *L'Ange-Gardien*, P.
Arthur Marcotte, *Québec*, E.
Candide Masson, *Idem*, E.
André Michaud, *St-André*, P.
Hubert Morency, *Québec*, E.
Joseph Nadeau, *Idem*, E.
Thomas Pampalon, *Idem*, P.
Jules Paradis, *Idem*, E.
A.-Ferdinand Rhéaume, *Idem*, E.
Jean-Baptiste Robitaille, *Idem*, E.
Léon Rochette, *Idem*, E.
Alfred Rodrigue, *Idem*, E.
Noël Roy, *St-Joseph de la Beauce*, P.
Jules Trudel, *Malbaie*, P.
Abraham Vaillancourt, *Charlesbourg*, P.

SIXIÈME.

William Baillairgé, *Québec*, E.
Joseph Bélanger, *Idem*, P.
Joseph Blondeau, *St-Pascal*, P.
Octave Blouin, *Québec*, E.
Ulric Boilard, *Idem*, E.
Joseph Boucher, *Ste-Anastasie*, P.
Robert Bouchette, *Québec*, P.
Alfred Chouinard, *Idem*, E.
Moïse Clavet, *Idem*, E.
Charles Crépin, *Idem*, E.
Walter Davis, *Idem*, E.
Félix Dérousselle, *St-Henri*, P.
Louis Dion, *Québec*, E.
Henry Fanning, *St-Gervais*, P.
Etienne Fréchette, *Québec*, E.
Joseph Gagnon, *Idem*, E.
Joseph Gaumond, *Ste-Croix*, P.
Cléophas Gendron, *Québec*, E.
François Goulet, *Ste-Anne de Beaupré*, E.
Thomas Grenier, *Pointe-aux-Toembles*, E.
Almanzor Guay, *Québec*, P.
John Hatton, *St-Pascal*, P.
Arthur Laberge, *Québec*, E.
Léonidas Laberge, *Idem*, E.
George Lafrance, *Idem*, E.
Alexandre Lamothe, *Idem*, E.
Arthur Lemieux, *Idem*, E.
Joseph Lemieux, *Idem*, E.
Alexandre Lemoine, *Idem*, P.
Alphonse Lemoine, *Idem*, E.
Maurice Lemoine, *Idem*, E.
Alfred Lortie, *Idem*, E.

* Décédé, le 6 avril 1878.

Prisque Masson, *Québec*, E.
George Matte, *Idem*, E.
Hubert Morency, *Idem*, E.
George Ouimet *Idem*, E.
Henri Pelletier, *Idem*, E.
Vilmond Picard, *Idem*, E.
Joseph Pouliot, *Rivière-du-Loup (en bas)*, P.
Albert Rémillard, *Québec*, E.
Napoléon Rinfret, *Idem*, E.
Abel Rochette, *Idem*, E.
Cyrias Roy, *St-François, Rivière du Sud*, P.
Alfred Simard, *Québec*, E.
Charles Simard, *Idem*, E.
Odilon Simard, *Idem*, E.
George Trépanier, *Idem*, E.
Onésime Turgeon, *Idem*, E.

SEPTIÈME.

Auguste Archer, *Québec*, P.
Eugène Audet, *St-Anselme*, P.
Auguste Beaudry, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Ephraïm Bédard, *Charlesbourg*, E.
Jos-Armand Bédard, *Québec*, E.
Léonidas Blackburn, *Château-Richer*, P.
Auguste Bourbon, *Québec*, E.
George Bruneau, *Idem*, E.
Evariste Carbonneau, *Berthier*, P.
Félix Caron, *Québec*, E.
Ferdinand Chamberland, *Québec*, E.
Napoléon Charland, *St-Jean Deschaillons*, P.
Etienne Cloutier, *Ste-Anne de Beaupré*, E.
Jules Constantin, *Québec*, E.
Emile Côté, *Idem*, E.
George-P. Côté, *Idem*, E.
Charles DeBlois, *La Canardière*, E.
Charles Deguise, *Québec*, E.
Alfred Delâge, *Idem*, E.
Noël Dorion, *Charlesbourg*, E.
J.-B. Dufresne, *Québec*, E.
Pierre Faucher, *Idem*, E.
Elzéar Fiset, *Idem*, E.
Lionel Fitzgerald, *Idem*, E.
Alfred Frédérick, *Idem*, E.
Joseph Gingras, *St-Nicholas*, P.
Honoré Goulet, *St-Gervais*, E.
Aurèle Grenier, *Pointe-aux-Trembles*, P.
David Hardy, *Idem*, P.
Arthur Jodoin, *St-Joseph de Lévis*, E.
Alfred Labrecque, *St-Anselme*, P.
Alphonse Lapierre, *Québec*, E.
Octave Lefrançois, *Idem*, E.

Joseph Lemieux, *St-Joseph de Lévis*, P.
Arthur Lemoine, *Québec*, P.
Alidor Noël, *Idem*, E.
Pierre Pelletier, *St-André*, P.
Olivier Picard, *Beauport*, E.
Cléophas Picher, *Québec*, E.
Esdras Poulin, *St-Ephrem de Tring*, E.
Alphonse Pouliot, *St-Jean, I. O.*, P.
Jérémie Prendergast, *Québec*, E.
Gustave Rémillard, *Idem*, E.
Arthur Renaud, *Idem*, E.
Arthur Simard, *Idem*, E.
Ignace-O. Tardif, *St-Calixte de Somerset*, P.
Elzéar Vincent, *Québec*, E.

ÉLÉMENTS.

Narcisse Beauchemin, *Charlesbourg*, E.
Edmond Brindamour, *Québec*, E.
Joseph Cayen, *Idem*, E.
Félix Chamberland, *Idem*, E.
Eugène Corriveau, *Idem*, E.
Adélard Côté, *Idem*, E.
Auguste Côté, *Beauport*, E.
Joseph-Gaspard Drolet, *Québec*, E.
Arthur Drolet, *Idem*, E.
Albert Dubeau, *Idem*, P.
Prosper Dubuc, *Idem*, E.
David Dussault, *Idem*, P.
Elliott Fraser, *Rivière du Loup (en bas)*, P.
Albert Fiset, *Québec*, P.
Cyprien Fiset, *Idem*, P.
Thomas Flynn, *Gaspé*, E.
Rodolphe Garneau, *Québec*, E.
Théodule Giguère, *Idem*, E.
Louis Giroux, *Idem*, E.
Tancrède Goulet, *Idem*, E.
Edouard Houde, *Idem*, E.
Eugène Jodoin, *Lévis*, E.
John Kelly, *Lac Beauport*, E.
Eugène Kérouac, *Québec*, P.
Napoléon Kérouac, *Idem*, P.
Victor Laberge, *Idem*, E.
Ferdinand Laflamme, *Idem*, E.
Joseph Lebel, *Idem*, E.
Pierre Legaré, *Charlesbourg*, P.
Jean Lortie, *Québec*, E.
Théophile Maingui, *Idem*, E.
Adelstan de Martigny, *St-Romuald*, P.
Alfred Mathieu, *Québec*, E.
Napoléon Mercier, *Idem*, E.
Raphaël Pâquet, *Idem*, E.

Arthur Pettigrew, *Québec*, P.
Amable Proulx, *Idem*, E.
Alfred Renault, *Idem*, E.
Joseph Rouillard, *Idem*, E.
Adélard Rousseau, *Idem*, E.
Victor Savard, *Idem*, E.
Prosper Sinot, *Idem*, E.
Joseph Trépanier, *Idem*, E.
Alfred Vailliancourt, *Idem*, E.
Alphonse Vallerand, *Idem*, E.
Edouard Vallière, *Idem*, E.

HUITIÈME.

Edouard Ardouin, *Québec*, E.
Ubalde Asselin, *Idem*, E.
Anaclet Beaudet, *St-Jean Deschaillons*, E.
Charles Bédard, *Charlesbourg*, E.
Pierre Bégin, *St-David de l'Auberivière*, P.
Odilon Bélanger, *Québec*, E.
Eugène Bergeron, *St-Antoine*, E.
Pierre Boisseau, *St-Jean Deschaillons*, P.
George Boivin, *Québec*, P.
Arthur Bourget, *Idem*, E.
Thomas Brown, *St-Joachim*, P.
Docile Brousseau, *Québec*, E.
William Burke, *Idem*, P.
John Burns, *Idem*, P.
Omer Bussière, *Idem*, E.
Charles Coulombe, *Idem*, E.
Gaudiose Coulombe, *Idem*, E.
Charles Casault, *Idem*, E.
Arthur Chamberland, *Idem*, E.
Frs.-X. Coote, *Idem*, E.
George Couture, *Idem*, E.
Adolphe Delisle, *Idem*, E.
Thomas Dion, *Idem*, E.
Achille Dussault, *Idem*, P.
Joseph Fitzpatrick, *Sillery*, P.
Joseph Frenette, *Malbaie*, P.
George Gelly, *N.-D. de Lévis*, P.
Charles Gilbert, *St-Joseph de la Beauce*, P.
Adolphe Gingras, *Québec*, P.
Auguste Giroux, *Idem*, E.
David Goulet, *Idem*, E.
George Goulet, *Idem*, E.
Henry Green, *Idem*, E.
Honoré Hamel, *Idem*, E.
Hector Hardy, *Grondines*, P.
John Hearn, *Québec*, E.
Albert Lachance, *Idem*, E.
François Laflamme, *Idem*, P.

Jacques Langlais, *Québec*, E.
Ulric Lortie, *Idem*, P.
George Maheu, *Beauport*, P.
Napoléon Mercier, *Québec*, E.
Paul Mercier, *Idem*, E.
René Miller, *Idem*, E.
Lucien Miller, *Idem*, E.
Henry Neilson, *Ste-Foye*, P.
John O'Connell, *N.-D. de la Garde*, P.
Olivier Pampalon, *Québec*, E.
Wilbrod Pampalon, *Idem*, E.
Adélard Pelletier, *Idem*, E.
Joseph Ratté, *Idem*, E.
George Rigby, *Idem*, E.
John Rigby, *Idem*, E.
Ludger Rinfret, *Idem*, P.
Edmond Rouleau, *Idem*, E.
Hilaire Roy, *Idem*, E.
Léon Saucier, *Idem*, E.
Henri Simard, *Idem*, E.
Joseph Tardif, *Idem*, E.
Pantaléon Tardif, *Idem*, E.
Anselme Vaccari, *Idem*, E.
George Vallière, *Idem*, E.
Alfred Vézina, *Idem*, E.

RÉSUMÉ.

Philosophie senior	33
Philosophie junior	41
Rhétorique	29
Seconde	46
Troisième	53
Quatrième	59
Cinquième	48
Méthode	33
Sixième	46
Septième	47
Elèments	46
Huitième	63
Total	544

Distribution solennelle des prix au Petit Séminaire de Québec, le 1er juillet 1878.

—

PHILOSOPHIE SENIOR.

Physique.—1er prix, Charles Boulay; 2e do, Arthur Scott; 3e do Edmond Bernier. 1er accessit, Arthur Marchand; 2e do, Joseph Beaudouin; 3e do, Paul Blouin.

Histoire naturelle.—1er prix, Joseph Beaudouin; 2e do, Louis Pâquet; 3e do, Arthur Scott. 1er accessit, Arthur Marchand; 2e do, Louis Paradis; 3e do, Charles Boulay.

Astronomie.—1er prix, Arthur Marchand; 2e do, Arthur Scott; 3e do, Louis Paradis. 1er accessit, Pierre d'Auteuil; 2e do, Louis Pâquet; 3e do, Edmond Bernier.

Instruction religieuse.—1er prix, Arthur Hébert; 2e do, Arthur Scott; 3e do, Louis Pâquet. 1er accessit, Alexandre Lafrance; 2e do, Louis Paradis; 3e do, Joseph Beaudouin.

PHILOSOPHIE JUNIOR.

Philosophie.—1er prix, Thomas Barry; 2e do, Stanislas Stoll; 3e do, Valère Gosselin. 1er accessit, George O'Brien; 2e do, Elzébert Roy; 3e do, Rodolphe Roy; 4e do, Théophile Trudel.

Mathématiques.—1er prix, George O'Brien; 2e do, Gilbert Sirois; 3e do, Evariste Langis. 1er accessit, Achille Rousseau.

Instruction religieuse.—1er prix, Achille Rousseau; 2e do, Théophile Trudel; 3e do, Thomas Lauzé. 1er accessit, Edouard Bélanger; 2e do, Antoine Pampalon; 3e do, Evariste Langis; 4e do, Albert Rouleau.

RHÉTORIQUE.

Excellence.—1er prix, Ernest Chouinard; 2e do; Gaudiose Brousseau. 1er accessit, Edmond Verret; 2e do, Alexandre Jodoin; 3e do, Clément Leclerc. Mentions honorables: Emile Tardivel, Hubert Lessard, Arthur Lynch, Alphonse Filteau, Isaïe Labrie, Théophile Turcotte, Pierre DeBlois, Fortunat Rouleau, Joseph Genest.

Discours français et latin.—1er prix, Alexandre Jodoin; 2e do, Ernest Chouinard. 1er accessit, Edmond Verret; 2e do, Gaudiose Brousseau; 3e do, Clément Leclerc.

Version Latine.—1er prix, Gaudiose Brousseau; 2e do, Ernest Chouinard. 1er accessit, Emile Tardivel; 2e do, Alexandre Jodoin; 3e do, Clément Leclerc.

Thème latin.—1er prix, Clément Leclerc; 2e do, Emile Tardivel. 1er accessit, Ernest Chouinard; 2e do, Edmond Verret; 3e do, Gaudiose Brousseau.

Version grecque.—1er prix, Gaudiose Brousseau; 2e do, Clément Leclerc. 1er accessit, Edmond Verret; 2e do, Emile Tardivel; 3e do, Alexandre Jodoin.

Thème grec.—1er prix, Hubert Lessard; 2e do, Edmond Verret. 1er accessit, Clément Leclerc; 2e do, Ernest Chouinard; 3e do, Gaudiose Brousseau.

Vers latins.—1er prix, Edmond Verret; 2e do, Alexandre Jodoin. 1er accessit, Ernest Chouinard; 2e do, Emile Tardivel; 3e do, Gaudiose Brousseau.

Exercices anglais.—1er prix, Emile Tardivel; 2e do, Edmond Verret. 1er accessit, Ernest Chouinard; 2e do, Francis Corrigan; 3e do, Théophile Turcotte.

Récitation anglaise.—1er prix, Emile Tardivel; 2e do, Théophile Turcotte. 1er accessit, Edmond Verret; 2e do, Ernest Chouinard; 3e do, Francis Corrigan.

Histoire du Canada.—1er prix, Edmond Verret; 2e do, Alexandre Jodoin. 1er accessit, Hubert Lessard; 2e do, Ernest Chouinard; 3e do, Gaudiose Brousseau.

Instruction religieuse.—1er prix, Emile Tardivel; 2e do, Gaudiose Brousseau. 1er accessit, Ernest Chouinard; 2e do, Edmond Verret; 3e do, Hubert Lessard.

Prix extraordinaire de Grec fondé par le Révérend M. B. O'Reilly.—1er prix, Gaudiose Brousseau; 2e do, Clément Leclerc.

SECONDE.

Excellence.—1er prix, Eugène Roy; 2e do, Alfred Morin; 3e do, Edmond Paré. 1er accessit, Napoléon Angers; 2e do, Adélard Gosselin; 3e do, Joseph St-Amand. Mentions honorables: Jean Bouffard, Philéas Théberge, Michel Moreau, Arthur Delisle, Jules Bauset, George-Henri DeFoy, François-Xavier Gravel, Octave Roy, Philippe Angers, Esdras Labonté, Philéas Corrivault, Joseph Fortin.

Narration française.—1er prix, Joseph St-Amand; 2e do, Edmond Paré; 3e do, Adélard Gosselin. 1er accessit, Eugène Roy; 2e do, Alfred Morin; 3e do, Michel Moreau.

Version latine.—1er prix, Eugène Roy; 2e do. Alfred Morin; 3e do, Edmond Paré. 1er accessit, Arthur Delisle; 2e do, Joseph St-Amand; 3e do, Napoléon Angers.

Thème latin.—1er prix, Eugène Roy; 2e do, Augustin Vézina; 3e do, Napoléon Angers. 1er accessit, Adélard Gosselin; 2e do, Philéas Théberge; 3e do, Alfred Morin.

Version grecque.—1er prix, Eugène Roy; 2e do, Augustin Vézina; 3e do, Edmond Paré. 1er accessit, Arthur Delisle; 2e do, Alfred Morin; 3e do, François Gravel.

Thème grec.—1er prix, Napoléon Angers; 2e do, Eugène Roy; 3e do, Augustin Vézina. 1er accessit, Alfred Morin; 2e do, Adélard Gosselin; 3e do, Edmond Paré.

Vers latins.—1er prix, Adélard Gosselin; 2e do, Napoléon Angers; 3e do, Jean Bouffard. 1er accessit, Philéas Théberge; 2e do, Joseph St-Amand; 3e do, Eugène Roy.

Narration anglaise.—1er prix, Jules Bauset; 2e do, Eugène Roy; 3e do, Augustin Vézina. 1er accessit, Jean Bouffard; 2e do, Alfred Morin; 3e do, Napoléon Angers.

Récitation anglaise.—1er prix, Jules Bauset; 2e do, Wilbrod Fournier; 3e do, François Gravel. 1er accessit, Eugène Roy; 2e do, Alfred Morin; 3e do, Jean Bouffard.

Histoire moderne.—1er prix, Napoléon Angers; 2e do, Jean-Baptiste Ruel; 3e do, Edmond Pare. 1er accessit, Jean Bouffard; 2e do, Eugène Roy; 3e do, Philippe Angers.

Instruction religieuse.—1er prix, Edmond Paré; 2e do, Eugène Roy; 3e do, Napoléon Angers. 1er accessit, Jules Bauset; 2e do, Philéas Théberge; 3e do, Joseph LaRue.

Prix extraordinoire de Grec fondé par le Révérend M. B. O'Reilly.—1er prix, Eugène Roy; 2e do, Augustin Vézina.

TROISIÈME.

Excellence.—1er prix, Edouard Dorion; 2e do, Ovide Côté; 3e do, Alphonse Bernier. 1er accessit, Eugène Lapointe; 2e do, Louis Olivier; 3e do, Cléophas Charland; 4e do, Alphonse Beaulieu; 5e do, Louis Pâquet. Mentions honorables: Adélard Lemay, Alfred Létourneau, Joseph Sinclair, Achille Fiset, Léon Noël, Michel Mercier, Michael Brophy, Théodule Giguère, Thomas Marcoux.

Narration.—1er prix, Alphonse Bernier; 2e do, Edouard Dorion; 3e do, Eugène Lapointe. 1er accessit, Aurélien Angers; 2e do, Alfred Létourneau; 3e do, Alphonse Beaulieu; 4e do, Michel Mercier; 5e do, Ovide Côté.

Version latine.—1er prix, Edouard Dorion; 2e do, Ovide Côté; 3e do, Alphonse Bernier. 1er accessit, Eugène Lapointe; 2e do, Albert Huot; 3e do, Louis Pâquet; 4e do, Adélard Lemay; 5e do, Cléophas Charland.

Thème latin.—1er prix, Edouard Dorion; 2e do, Albert Huot; 3e do, Ovide Côté. 1er accessit, Eugène Lapointe; 2e do, Alphonse Beaulieu; 3e do, Louis Olivier; 4e do, Louis Pâquet; 5e do, Alphonse Bernier.

Version grecque.—1er prix, Edouard Dorion; 2e do, Ovide Côté; 3e do, Eugène Lapointe. 1er accessit, Alphonse Beaulieu; 2e do, Louis Olivier; 3e do, Cléophas Charland; 4e do, Joseph Sinclair; 5e do, Alphonse Bernier.

Thème grec.—1er prix, Ovide Côté; 2e do, Louis Olivier; 3e do, Edouard Dorion. 1er accessit, Adélard Lemay; 2e do, Cléophas Charland; 3e do, Eugène Lapointe; 4e do, Alphonse Bernier; 5e do, Alphonse Beaulieu.

Vers latins.—1er prix, Louis Olivier; 2e do, Edouard Dorion; 3e do, Alphonse Bernier. 1er accessit, Louis Pâquet; 2e do, Eugène Lapointe; 3e do, Cléophas Charland; 4e do, Ovide Côté; 5e do, Alphonse Beaulieu.

Arithmétique.—1er prix, Louis Pâquet; 2e do, Edouard Dorion; 3e do, Tancrède Pâquet. 1er accessit, Joseph Galerneau; 2e do, Michael Brophy; 3e do, Ovide Côté; 4e do, Alphonse Bernier; 5e do, Alphonse Beaulieu.

Histoire du Moyen Age.—1er prix, Alphonse Bernier; 2e do, Louis Olivier; 3e do, Achille Fiset. 1er accessit, Alphonse Beaulieu; 2e do, Alfred Létourneau; 3e do, Eugène Lapointe; 4e do, Adélard Lemay; 5e do, Cléophas Charland.

Exercices anglais.—1er prix, Edouard Dorion; 2e do, Alphonse Bernier; 3e do, Louis Pâquet. 1er accessit, John Barry; 2e do, Ovide Côté; 3e do, Thomas Dunn; 4e do, Michael Brophy; 5e do, Eugène Lapointe.

Récitation anglaise.—1er prix, Ovide Côté; 2e do, Louis Pâquet; 3e do, Alphonse Bernier. 1er accessit, Michael Brophy; 2e do, Eugène Lapointe; 3e do, Alfred Létourneau; 4e do, Thomas Dunn; 5e do, Albert Lamothe.

Instruction religieuse.—1er prix, Alfred Létourneau; 2e do, Alphonse Bernier; 3e do, Ovide Côté. 1er accessit, Louis Olivier; 2e do, Eugène Lapointe; 3e do, Adélard Lemay; 4e do, Joseph Langlois.

Prix extraordinaire de Grec fondé par le Révérend M. B. O'Reilly.—1er prix, Ovide Côté; 2e do, Edouard Dorion.

QUATRIÈME.

Excellence.—1er prix, Clovis Arsenault; 2e do, William Savarie; 3e do, Blaise Letellier. 1er accessit, Edouard Taschereau; 2e do, Alfred Castonguay; 3e do, Rosario Morissette; 4e do, Edmond Joncas; 5e do, Napoléon Séguin.

Version latine.—1er prix, Blaise Letellier; 2e do, Clovis Arsenault; 3e do, Patrick Durkin. 1er accessit, Nazaire Olivier; 2e do, Hector Langevin; 3e do, Alfred Castonguay; 4e do, Camille Marsan; 5e do, Albert Rousseau.

Thème latin.—1er prix, Clovis Arsenault; 2e do, Edouard Taschereau; 3e do, Patrick Durkin. 1er accessit, Blaise Letellier; 2e do, Alfred Castonguay; 3e do, William Savarie; 4e do, Edmond Joncas.

Langue grecque.—1er prix, William Savarie; 2e do, Clovis Arsenault; 3e do, Camille Marsan. 1er accessit, Blaise Letellier; 2e do, Rosario Morissette.

Vers latins.—1er prix, Blaise Letellier; 2e do, William Savarie; 3e do, Alfred Castonguay. 1er accessit, John Howe; 2e do, Albert Rousseau; 3e do, Clovis Arsenault; 4e do, Edouard Taschereau; 5e do, Magloire Landry.

Arithmétique.—1er prix, Blaise Letellier; 2e do, Napoléon Séguin; 3e do, Edmond Joncas. 1er accessit, Patrick O'Reilly; 2e do, Clovis Arsenault; 3e do, John Howe; 4e do, Pierre Voyer; 5e do, Eugène Bédard.

Géographie d'Amérique.—1er prix, William Savarie; 2e do, Edmond Joncas; 3e do, Blaise Letellier. 1er accessit, John Howe; 2e do, Clovis Arsenault; 3e do, Joseph Mercier; 4e do, Napoléon Falardeau; 5e do, Camille Marsan.

Histoire romaine.—1er prix, William Savarie; 2e do, Blaise Letellier; 3e do, Edmond Joncas. 1er accessit, Edouard Taschereau; 2e do, Clovis Arsenault; 3e do, John Howe; 4e do, Errol Bouchette; 5e do, Camille Marsan.

Exercices anglais.—1er prix, William Savarie; 2e do, Patrick Durkin; 3e do, Errol Bouchette. 1er accessit, Siméon Grondin,; 2e do, John Howe; 3e do, Napoléon Séguin; 4e do, Edouard Taschereau; 5e do, Edmond Joncas.

Récitation anglaise—1er prix, Edouard Taschereau; 2e do, Errol Bouchette; 3e do, William Savarie. 1er accessit, John Howe; 2e do, Albert Rousseau; 3e do, Edmond Joncas; 4e do, Rosario Morissette; 5e do, Charles Pelletier.

Instruction religieuse.—1er prix, Clovis Arsenault; 2e do, Edouard Taschereau; 3e do, William Savarie. 1er accessit, Napoléon Séguin; 2e do, Ulric East; 3e do, François Rey; 4e do, Rosario Morissette; 5e do, Joseph Mercier.

Prix extraordinaire de Grec fondé par le Révérend M. B. O'Reilly.—1er prix, William Savarie; 2e do, Clovis Arsenault.

CINQUIÈME.

Excellence.—1er prix, Edouard Plamondon; 2e do, Joseph Simard; 3e do, Louis Fortier. 1er accessit, Séraphin Maheu; 2e do, Victor Lessard; 3e do, Alexis Dérousselle; 4e do, Aimé Gagnon. Mentions honorables: Napoléon Martineau, Pierre Ruel, Guillaume Lyonnais, Philippe

Robitaille, Louis DeFoy, Joseph Edge, George Tremblay (senior), Egide Gingras, Napoléon Picher, Joseph Fraser, Adolphe Langelier, Gaudiose Turgeon, Paul Fiset, Ludovic Brunet, Léon Marmette, Emile Bélanger.

Version latine.—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Séraphin Maheu ; 3e do, Napoléon Martineau. 1er accessit, Louis Fortier ; 2e do, Guillaume Lyonnais ; 3e do, Adolphe Langelier ; 4e do, Aimé Gagnon.

Thème latin.—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Joseph Simard ; 3e do, Louis Fortier. 1er accessit, Victor Lessard ; 2e do, Egide Gingras ; 3e do, Alexis Dérousselle ; 4e do, Edouard Valin.

Exercices français.—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Séraphin Maheu ; 3e do, Joseph Simard. 1er accessit, Louis Fortier ; 2e do, Louis DeFoy ; 3e do, Victor Lessard ; 4e do, Guillaume Lyonnais.

Histoire de la Grèce.—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Aimé Gagnon ; 3e do, Joseph Simard. 1er accessit, Adolphe Langelier ; 2e do, Joseph Edge ; 3e do, George Tremblay (senior) ; 4e do, Alexis Dérousselle.

Géographie.—1er prix, Joseph Simard ; 2e do, Edouard Plamondon ; 3e do, Aimé Gagnon. 1er accessit, Paul Fiset ; 2e do, Léon Marmette ; 3e do, Victor Lessard ; 4e do, George Tremblay (senior).

Exercices anglais.—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Emile Bélanger ; 3e do, Séraphin Maheu. 1er accessit, Alexis Dérousselle ; 2e do, Alfred Routier ; 3e do, Alfred Duberger ; 4e do Ludovic Brunet.

Récitation anglaise.—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Séraphin Maheu ; 3e do, Louis Fortier. 1er accessit, Pierre Ruel ; 2e do, Adolphe Langelier ; 3e do, Emile Bélanger ; 4e do Victor Lessard.

Arithmétique et Tenue des livres—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Léon Marmette ; 3e do, Joseph Simard. 1er accessit, Emile Bélanger ; 2e do, Séraphin Maheu ; 3e do, Ludovic Brunet ; 4e do, George Tremblay (senior).

Mémoire —1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Joseph Simard ; 3e do, Louis Fortier. 1er accessit, Adolphe Langelier ; 2e do, Théodore Mercier ; 3e do, Alexis Dérousselle ; 4e do, George Tremblay (senior).

Instruction religieuse.—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Joseph Simard ; 3e do, Théodore Mercier. 1er accessit, Louis DeFoy ; 2e do, Séraphin Maheu ; 3e do, Philippe Jolicœur ; 4e do, Paul Fiset.

MÉTHODE.

Excellence.—1er prix, Edouard Langelier ; 2e do, Jules Trudel. 1er accessit, François Feuiltault ; 2e do, Napoléon Blackburn ; 3e do, Abraham Vaillancourt. Mentions honorables : Léon Rochette, James Jennings, Alfred Rodrigue, Arthur Marcotte, Arthur Bussière, Arthur Blouin, Alfred Rhéaume, Noël Roy, Alfred Lefaivre.

Version latine.—1er prix, Jules Trudel ; 2e do, Alfred Lefaivre. 1er accessit, Abraham Vaillancourt ; 2e do, Edouard Langelier ; 3e do, François Feuiltault.

Thème latin.—1er prix, François Feuiltault ; 2e do, Jules Trudel. 1er accessit, Edouard Langelier ; 2e do, James Jennings ; 3e do, Arthur Marcotte.

Exercices français.—1er prix, Edouard Langelier ; 2e do, Jules Trudel. 1er accessit, François Feuiltault ; 2e do, Napoléon Blackburn ; 3e do, Léon Rochette.

Histoire de la Grèce.—1er prix, Edouard Langelier ; 2e do, Alfred Rhéaume. 1er accessit, Arthur Blouin ; 2e do, Léon Rochette ; 3e do, Charles Langlois.

Géographie.—1er prix, Abraham Vaillancourt ; 2e do, Edouard Langelier. 1er accessit, Napoléon Blackburn ; 2e do, Jules Trudel ; 3e do, Thomas Pampalon.

Exercices anglais.—1er prix. James Jennings ; 2e do, Edouard Langelier. 1er accessit, Abraham Vaillancourt ; 2e do, Napoléon Blackburn ; 3e do, Alfred Rhéaume.

Récitation anglaise.—1er prix, François Feuiltault ; 2e do, Edouard Langelier. 1er accessit, Napoleon Blackburn ; 2e do, James Jennings ; 3e do, Alfred Rodrigue.

Arithmétique et Tenue des livres.—1er prix, Edouard Langelier ; 2e do, François Feuiltault. 1er accessit, James Jennings ; 2e do, Arthur Bussière ; 3e do, Abraham Vaillancourt.

Mémoire.—1er prix, François Feuiltault ; 2e do. Napoléon Blackburn. 1er accessit, Edouard Langelier ; 2e do, Jules Trudel ; 3e do, Alfred Rhéaume.

Instruction religieuse.—1er prix, Abraham Vaillancourt ; 2e do. Edouard Langelier. 1er accessit, François Feuiltault ; 2e do, Arthur Bussière ; 3e do, André Michaud.

SIXIÈME.

Excellence.—1er prix, Albert Rémillard ; 2e do, Cyrias Roy ; 3e do, Joseph Pouliot 1er accessit, Prisque Masson ; 2e do, Joseph Lemieux ; 3e do, François Goulet ; 4e do. Alphonse Lemoine. Mentions honorables : Charles Simard, Thomas Grenier, Arthur Lemieux, Joseph Gagnon, Etienne Fréchette, Henri Fanning, Joseph Boucher, Octave Blouin.

Version latine.—1er prix, Albert Remillard ; 2e do, Joseph Pouliot ; 3e do, Cyrias Roy. 1er accessit, Prisque Masson ; 2e do, Henri Fanning ; 3e do. Joseph Lemieux ; 4e do, Arthur Lemieux.

Thème latin.—1er prix, Albert Rémillard ; 2e do, Prisque Masson ; 3e do, Cyrias Roy. 1er accessit, Joseph Pouliot ; 2e do, Léonidas Laberge ; 3e do, Joseph Boucher ; 4e do, François Goulet.

Exercices français.—1er prix, Albert Rémillard ; 2e do, Cyrias Roy ; 3e do, Joseph Pouliot. 1er accessit, Prisque Masson ; 2e do, Arthur Lemieux ; 3e do, Octave Blouin ; 4e do, Thomas Grenier.

Arithmétique.—1er prix, Cyrias Roy ; 2e do, Joseph Boucher ; 3e do, Abel Rochette. 1er accessit, Joseph Lemieux ; 2e do, Prisque Masson ; 3e do. François Goulet ; 4e do, Joseph Pouliot.

Histoire ancienne.—1er prix, Cyrias Roy ; 2e do, Joseph Poulbot ; 3e do, Joseph Gagnon. 1er accessit, Prisque Masson ; 2e do, Octave Blouin ; 3e do, Albert Rémillard ; 4e do, Etienne Fréchette.

Géographie.—1er prix, Cyrias Roy ; 2e do, Albert Rémillard ; 3e do, Joseph Gagnon. 1er accessit, George Matte ; 2e do, Almanzor Guay ; 3e do, Joseph Pouliot ; 4e do, Joseph Boucher.

Exercices anglais.—1er prix Cyrias Roy ; 2e do, Robert Bouchette ; 3e do. George Ouimet. 1er accessit, Alphonse Lemoine ; 2e do, Albert Rémillard ; 3e do, Joseph Pouliot ; 4e do, Prisque Masson.

Récitation anglaise.—1er prix, George Ouimet ; 2e do, Cyrias Roy ; 3e do, Prisque Masson. 1er accessit, Joseph Pouliot ; 2e do, Henri Pelletier ; 3e do, Thomas Grenier ; 4e do, Albert Rémillard.

Mémoire.—1er prix, Cyrias Roy; 2e do, Etienne Fréchette; 3e do, Joseph Gagnon. 1er accessit, Albert Rémillard; 2e do, Joseph Lemieux; 3e do, Thomas Grenier; 4e do, George Matte.

Instruction religieuse.—1er prix, Albert Rémillard; 2e do, Cyrias Roy; 3e do, Etienne Fréchette. 1er accessit, François Goulet; 2e do, Joseph Gagnon; 3e do, Prisque Masson; 4e do, Robert Bouchette.

SEPTIÈME.

Excellence.—1er prix, Joseph Gingras; 2e do, Augustin Beaudry; 3e do, Jules Constantin. 1er accessit, Aurèle Grenier; 2e do Honoré Goulet; 3e do, Lione Fitzgerald; 4e do, Arthur Jodoin. Mentions honorables: Ephraïm Bedard, Gustave Rémillard, Ferdinand Chamberland, George Côté, Pierre Faucher, David Hardy, Auguste Archer, Eugène Audet, Arthur Simard, Octave LeFrançois, Esdras Poulin, Noël Derion, Joseph-Armand Bédard, Leonidas Blackburn, Charles Deguise

Version latine.—1er prix, Augustin Beaudry; 2e do, Gustave Rémillard; 3e do, Joseph Gingras. 1er accessit, Jules Constantin; 2e do, Lionel Fitzgerald; 3e do, Arthur Simard; 4e do, Charles Deguise.

Thème latin.—1er prix, Augustin Beaudry; 2e do, Aurèle Grenier; 3e do, Lionel Fitzgerald. 1er accessit, Joseph Gingras; 2e do, Honoré Goulet; 3e do, Jules Constantin; 4e do, Ephraïm Bedard.

Exercices français.—1er prix, Aurèle Grenier; 2e do, Jules Constantin; 3e do, Augustin Beaudry. 1er accessit, Joseph Gingras; 2e do, Honoré Goulet; 3e do, David Hardy; 4e do, Ferdinand Chamberland.

Arithmétique.—1er prix, Pierre Faucher; 2e do, Jules Constantin; 3e do, Augustin Beaudry. 1er accessit, Honoré Goulet; 2e do, Joseph Gingras 3e do, Auguste Archer; 4e do, Emile Côté.

Exercices anglais.—1er prix, Aurèle Grenier; 2e do, Charles Deguise; 3e do, Lionel Fitzgerald. 1er accessit, Auguste Archer; 2e do, Jules Constantin; 3e do, Arthur Jodoin; 4e do, Elzéar Fiset

Récitation anglaise.—1er prix, Aurèle Grenier; 2e do, Jules Constantin; 3e do, Joseph Gingras. 1er accessit, Charles Deguise; 2e do, Gustave Rémillard; 3e do, Auguste Archer; 4e do, Lionel Fitzgerald.

Instruction religieuse.—1er prix, Honoré Goulet, 2e do, Esdras Poulin; 3e do, Joseph Gingras. 1er accessit, Jules Constantin; 2e do, Octave LeFrançois; 3e do, Ferdinand Chamberland; 4e do, Pierre Pelletier.

ÉLÉMENTS.

Excellence.—1er prix, ————; 2e do, John Kelly; 3e do, Prosper Sinet. 1er accessit, Thomas Flynn; 2e do, Raphaël Paquet; 3e do, Jean Lortie; 4e do, Joseph LeBel. Mentions honorables: Eugène Corriveau, Auguste Côté, David Dussault, Rodolphe Garneau, Alfred Mathieu, Joseph Rouillard, Adélard Rousseau, Alphonse Vallerand, Edouard Vallière, Amable Proulx.

Version latine.—1er prix, Joseph-Gaspard Drolet; 2e do, Jean Lortie; 3e do, John Kelly. 1er accessit, Prosper Sinot; 2e do, Tancrède Goulet; 3e do, Amable Proulx; 4e do, Arthur Pettigrew.

Thème latin.—1er prix, Thomas Flynn; 2e do, John Kelly; 3e do Edouard Vallière. 1er accessit, Joseph LeBel; 2e do, Prosper Sinot; 3e do, Raphaël Paquet; 4e do, Alphonse Vallerand.

Exercices français.—1er prix, Napoléon Kérouac ; 2e do, Ferdinand Laflamme ; 3e do, Adélard Rousseau. 1er accessit, Jean Lortie ; 2e do, Cyprien Fiset ; 3e do, John Kelly ; 4e do, Alfred Mathieu.

Arithmétique.—1er prix, Joseph LeBel ; 2e do, Raphaël Pâquet ; 3e do, Edouard Vallière. 1er accessit, Adélard Rousseau ; 2e do, Alfred Mathieu ; 3e do, Albert Fiset ; 4e do, Joseph Rouillard.

Exercices anglais.—1er prix, Thomas Flynn ; 2e do, Raphaël Pâquet ; 3e do, Joseph Rouillard. 1er accessit, Amable Proulx ; 2e do, Joseph Drolet ; 3e do, Auguste Côté ; 4e do Cyprien Fiset.

Récitation anglaise.—1er prix, Joseph Rouillard ; 2e do, Prosper Sinot ; 3e do, Thomas Flynn. 1er accessit, Adélard Rousseau ; 2e do, Amable Proulx ; 3e do, Joseph LeBel ; 4e do, Joseph Drolet.

Mémoire.—1er prix, John Kelly ; 2e do, Auguste Côté ; 3e do, Thomas Flynn. 1er accessit, Prosper Sinot ; 2e do, Joseph Rouillard ; 3e do, Albert Fiset ; 4e do Adélard Rousseau.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Rouillard ; 2e do, John Kelly ; 3e do, Raphaël Pâquet. 1er accessit, Narcisse Beauchemin ; 2e do, Jean Lortie ; 3e do, Pierre Legaré ; 4e do, Cyprien Fiset.

HUITIÈME.

Langue française.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, John Burns ; 3e do Joseph Frenette. 1er accessit, Eugène Bergeron ; 2e do, Auguste Giroux ; 3e do, Odilon Bélanger.

Mémoire.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Auguste Giroux ; 3e do, Adolphe Delisle. 1er accessit, Joseph Frenette, 2e do, Wilbrod Pampalon ; 3e do, Eugène Bergeron.

Arithmétique.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Auguste Giroux ; 3e do, Odilon Bélanger. 1er accessit, Charles Casault ; 2e do, Joseph Rette ; 3e do, David Goulet.

Langue anglaise.—1er prix, John Burns ; 2e do, Docile Brousseau ; 3e do, Odilon Bélanger. 1er accessit, Henri Simard ; 2e do, Joseph Frenette ; 3e do, Léon Saucier.

Instruction religieuse.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Docile Brousseau ; 3e do, Pierre Boisseau. 1er accessit, George Gelly ; 2e do, Thomas Brown ; 3e do, Léon Saucier.

DESSIN.

Dessin d'ornementation.—1er prix, Edouard Dorion ; 2e do, Edmond Hébert. 1er accessit, Ernest Cloutier ; 2e do, Gustave Hamel ; 3e do, Edouard Vallière.

Dessin de paysage.—1er prix, Edouard Dorion ; 2e do, Edmond Hébert. 1er accessit, Gustave Hamel ; 2e do, Arthur Lemieux. 3e do, Edouard Vallière.

Médailles Dufferin, (1878.)

Depuis l'année 1874-75, Son Excellence le Comte de Dufferin, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, pour témoigner de son zèle en faveur des fortes études, a bien voulu donner annuellement, pendant la durée de son séjour au Canada, une Médaille d'argent et une Médaille de bronze, pour un concours entre les élèves de Philosophie de première année du Séminaire de Québec. Ce concours a eu lieu par écrit vers la fin de l'année scolaire, suivant les règles des compositions du Baccalauréat ès Arts.

Médaille d'argent.—Thomas Barry.
Médaille de bronze.—Elzebert Roy, A. B.

Prix Demers, (1878.)

Un ancien élève du Séminaire de Québec, le Rév. M. Bernard O'Reilly, L. D., voulant témoigner son affection pour son *Alma Mater* et sa reconnaissance pour M. Jerôme Demers, l'un des plus illustres de ses professeurs d'autrefois, donnera tous les ans, tant qu'il vivra, deux Médailles, une d'or de la valeur de $50 et une d'argent. Il désire que ces médailles portent le nom de Prix Demers, et soient données, chaque année, aux deux premiers Bacheliers, dans la faculté des Arts, au Petit Séminaire de Quebec.

Premier prix Demers.—Louis Pâquet, A. B.
Second do —Arthur Scott, A. B.

Prix O'Reilly.

Le Rév. M. Bernard O'Reilly ne s'est pas trouvé satisfait d'avoir fondé le Prix Demers. Persuadé de l'importance de l'étude du *Grec*, et voulant donner à cette étude, au Séminaire de Québec, une nouvelle impulsion, ce généreux bienfaiteur désire donner tous les ans, tant qu'il vivra, un premier et un second prix extraordinaire de Grec dans chacune des quatre classes (Rhétorique, Seconde, Troisième et Quatrième) où l'on étudie cette langue.

(Voir, pour les noms des Lauréats, dans la liste de la distribution des Prix.)

Renseignements divers

CONCERNANT LES ÉLÈVES.

PENSIONNAIRES.

1. L'année scolaire au Petit et au Grand Séminaire de Québec est de dix mois. Elle se divise, pour le paiement de la pension, en trois termes : le premier terme commence le jour fixé pour l'ouverture des classes ; le second, le 14 décembre et le troisième le premier avril.

2. Le prix de la pension est de $100 payables d'*avance* par tiers de $33.33 chacun, au commencement de chaque terme. Le Séminaire fournit la couchette, le matelas et les oreillers moyennant $..40 payables en entrant.

3. On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, et on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

4 Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collége, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que le genou, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. La tête doit être couverte d'une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant aussi une nervure blanche. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'*astrakan* ou de mouton. Ils doivent être pourvus d'habits et de linge en quantité suffisante pour être toujours dans un état de propreté convenable.

5 Les effets que leurs parents doivent leur fournir, outre les habits, sont : une valise ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge ; des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreillers, des bonnets, des serviettes un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du *noir* et des brosses à souliers, une brosse pour les habits ; pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuiller, une tasse ou gobelet.

6. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être reconnus facilement.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant une légère contribution mensuelle, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. Il y a de plus dans la maison un magasin où se vendent les livres de classe, le papier et les autres choses nécessaires pour les études, mais on vend toujours au comptant.

Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans l'autorisation de M. le Directeur.

EXTERNES.

On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être revoquée ; et on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

Les externes doivent payer $1.25 au commencement de chaque mois, excepté les mois de juillet et d'août. Ils portent le même uniforme que les pensionnaires, excepté les élèves des classes inférieures à la *Sixième*, lesquels ne doivent avoir de capot qu'avec la permission de M. le Directeur Sortir sans l'uniforme est une faute grave, qui peut même devenir un cas exclusif si elle est commise le soir. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont absolument interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, ou mère, ou tuteur, seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigent d'eux.

Ils ne peuvent s'abonner à aucune bibliothèque, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni former entre eux de société sans permission.

Si une cause imprévue les empêche de venir en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou tuteurs faisant connaître la cause et la durée de leur absence.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

Calendrier 3
Cardinal Protecteur et Conseil Supérieur..... 9
Personnel de l'Université..... 11
Faculté de Théologie..... 13
Faculté de Droit..... 15
Faculté de Médecine..... 17
Faculté des Arts 22
Elèves et étudiants durant l'année 1877-78..... 24
Faculté de Théologie..... 24
Faculté de Droit 25
Faculté de Médecine..... 26
Faculté des Arts..... 27
Colléges affiliés 30
Grands Seminaires affiliés..... 30
Cours des Facultés durant l'année 1878-79..... 31
Cours de la faculté de Théologie, à Québec..... 31
Cours de la faculté de Théologie, à Montréal..... 32
Cours de la faculté de Droit, à Québec 34
Cours de la faculté de Droit, à Montréal..... 35
Cours de la faculté de Médecine, à Québec..... 35
Cours de la faculté de Médecine, à Montréal..... 38
Cours de la faculté des Arts, à Québec..... 39
Ordre suivant lequel les cours doivent être suivis..... 41
Gradués de l'Université Laval, depuis sa fondation jusqu'à juillet 1878. 43
Bacheliers..... 43
Maitres ou Licenciés..... 49
Docteurs 51
Lauréats du Prix du Prince de Galles, *Arts*..... 53
Lauréats du Prix Sewell, *Médecine* 54
Lauréats du Prix Morrin, *Médecine*..... 54
Lauréats des Médailles Dufferin, *Droit* 54

PAGE.

Lauréats du Prix Tessier, *Droit* 54
L'année Académique 1877-78 55
Norma Consilii Supremæ Vigilantiæ U. L. 57
Notices biographiques 60
M. le Dr Hector Peltier 60
M. l'abbé L.-F.-N. Maingui 62
Oraison funèbre de Pie IX 67
Dons faits à l'Université Laval pendant l'année 1877-78 75
Catalogue du Musée Zoologique (*suite*) 86
Hyménoptères 86
Mammifères 91
Oiseaux 91
Poissons 91
L'Université Laval 92
Organisation de l'enseignement 93
Faculté de Théologie 94
Faculté de Droit 95
Enseignement 95
Prix dans la faculté de Droit, Médailles Dufferin et Prix Tessier ... 96
Faculté de Médecine 97
Enseignement 97
Degrés 99
Prix dans la faculté de Medecine 100
Prix Morrin 100
Prix Sewell 101
Affiliation au Collége Royal des Chirurgiens de Londres 101
Faculté des Arts 101
Enseignement 101
Degrés dans la faculté des Arts 104
Prix dans la faculté des Arts 106
Bibliothèque 107
Discipline 108
Dispositions générales 108
Conduite à l'Université 109
Règlement du Pensionnat, à Québec 110
Matières des Examens 113
Baccalauréat *ès* Arts, *ès* Lettres et *ès* Sciences, 1878 113
Prix du Prince de Galles 116
Médailles Dufferin, 1878 116
Prix Morrin, 1878 117
Prix Sewell, 1878 117

PAGE.

Déboursés que les élèves ont à faire, année 1878-79 118
Pension au Pensionnat, à Québec 118
Cours privés de la faculté des Arts, à Québec 118
Cours de Droit 119
Cours de Médecine 119
Prix des Diplômes 119

Séminaire de Québec (1877-78) iii
Grand Séminaire iv
Petit Séminaire vi
Elèves du Petit Séminaire (1877-78) viii
Distribution des Prix au Petit Séminaire le 1er juillet 1878 xx
Médailles Dufferin xxviii
Prix Demers xxviii
Prix O'Reilly xxviii
Renseignements divers concernant les élèves xxix
Table des matières xxxi